Mosaïque
ISSN : 2105-1100
Éditeur : Université de Lille

19 | 2023
Les patrimoines militaires et leur étude : matérialités, reconnaissance et mémoire

Quentin Muller et Eloi Vincendet

https://www.peren-revues.fr/mosaique/2285

Référence électronique
« Les patrimoines militaires et leur étude : matérialités, reconnaissance et mémoire », *Mosaïque* [En ligne], mis en ligne le 01 août 2023, consulté le 14 novembre 2025. URL : https://www.peren-revues.fr/mosaique/2285

Droits d'auteur
CC-BY

Émilie d'Orgeix et Nicolas Meynen
Avant-propos

Quentin Muller et Eloi Vincendet
Introduction

Valentina Burgassi
Méthode de construction d'un glossaire de termes architecturaux se fondant sur l'étude des *Instructions* des ingénieurs militaires de la cour des ducs de Savoie (XVIIe-XVIIIe siècles)

Christophe Pommier
Conserver le patrimoine militaire : le rôle pionnier du musée d'Artillerie (1797-1905)

Recensions

Camille Crunchant
D'ORGEIX Émilie, MEYNEN Nicolas (dir.), *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés (XVIe-XXIe siècle)*

Charles REVERCEZ
DIEST Philippe, *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais*

Jean-Michel Adenot
WEISS Stéphane, *Avec les combattants des fronts de l'Atlantique. Poches du Médoc et de Charente-Maritime 1944–1945*

Clara Gonzalez
GRANDHOMME Jean-Noël, JALABERT Laurent (dir.), *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée. La construction d'un espace du souvenir dans l'Est de la France*

Avant-propos

« Les patrimoines militaires et leur étude : matérialités, reconnaissance et mémoire »

Émilie d'Orgeix et Nicolas Meynen

NOTES DE LA RÉDACTION

Numéro coordonné par Quentin Muller & Eloi Vincendet

TEXTE

1 Il est méritoire pour de jeunes chercheurs d'entreprendre une direction de publication qui mette en valeur les travaux issus de deux rencontres scientifiques qu'ils ont eux-mêmes organisées. La première s'est tenue à Caen les 4 et 5 juin 2021, la seconde à Verdun les 3 et 4 juin 2022, dans le cadre du *Groupement d'Intérêt Scientifique Patrimoines militaires : architectures, aménagements, techniques et sociétés* [1], qui s'est donné pour mission de structurer la recherche et les initiatives de chercheurs de différentes disciplines, souvent isolés dans leurs laboratoires ou leurs institutions et dont les travaux portent sur l'architecture, la ville et les productions matérielles militaires.

2 Sous l'intitulé *Les patrimoines militaires et leur étude : matérialités, reconnaissance et mémoire*, ce numéro de la revue en ligne *Mosaïque* présente un ensemble de textes issus de ces deux journées ainsi que plusieurs comptes-rendus qui abordent les problématiques actuelles auxquelles sont confrontés les jeunes chercheurs qui s'engagent dans un domaine encore fragile. L'introduction utilement historiographique de Quentin Muller et Eloi Vincendet est, à ce titre, éclairante. On y saisit combien de nombreux points aveugles subsistent malgré le renouvellement tant des travaux sur le patrimoine militaire que des approches telles que, notamment, l'histoire matérielle, l'histoire spatiale et le *tournant* archivistique. L'intérêt du présent volume est d'illustrer qu'il est également possible d'élargir ce spectre d'outils méthodologiques en mobilisant d'autres méthodes et en croisant les approches.

3 Ainsi, l'étude de Valentina Burgassi, qui porte sur le vocabulaire technique de la fortification sur les chantiers du royaume de Piémont aux XVIIe et XVIIIe siècles, lieu de croisement de professionnels et de corps ouvriers issus de différentes régions, éclaire combien le recours aux approches lexicologiques peut être fructueux. Documenter le chantier par l'étude des mots techniques qui y sont employés, et retracer leur généalogie permet de mieux connaître les outils et les gestes qui les accompagnent dans le temps. Ce sont aussi, comme toujours dans le domaine militaire, des processus de sédimentation à l'œuvre qui font, tour à tour, apparaître ou disparaître des savoir-faire et des usages. Comment les connaissances se sont-elles croisées ? Quels ont été les obstacles à ces rapprochements ? Comment l'histoire peut-elle encore nourrir la connaissance des pratiques d'entretien et de restauration ? À partir de quels corpus ? Au-delà de la création d'un glossaire, l'enjeu de l'article de Valentina Burgassi est ainsi de mieux saisir comment articuler histoire et projet d'intervention. Un autre élargissement des approches concerne la mise en valeur, à partir des années 1990, des objets du point de vue de leurs techniques dans les musées militaires. C'est le cas tout particulièrement du musée de l'Armée, qui revoit alors dans cette approche la présentation muséographique de plusieurs salles, revenant ainsi aux fondamentaux du musée d'Artillerie à ses origines. Cet article de Christophe Pommier explicite également des mécanismes de patrimonialisation et de muséification qui sont constitutifs de l'histoire de l'Hôtel des Invalides.

4 Le numéro est complété par un ensemble de quatre comptes-rendus d'ouvrages récents, parus entre 2019 et 2022, dont les trois premiers explorent les différentes formes d'interaction qui animent les sphères militaires et civiles dans des espaces à différentes échelles. Le premier, relatif à *L'Armée dans la ville*, met en lumière la complexité des relations civiles et militaires allant de la séparation jusqu'à la cohabitation apaisée et l'hybridation des lieux et des usages qui en découlent. Le deuxième, qui a trait aux *marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée*, pose la question du rôle de la présence militaire dans la construction des paysages urbains et périurbains. L'interaction et la compétition qui s'engagent ici sont fondées sur l'étude d'espaces mémoriels commémorant de mêmes événements comme la bataille de Verdun ou la bataille de la Marne. Le troisième compte-

rendu sur *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais* aborde la question des relations complexes entre acteurs civils et militaires liées au devenir des infrastructures militaires aménagées dans le Nord-Pas-de-Calais après la défaite de 1871. Entre menaces, craintes et profits, ce patrimoine fait l'objet de négociations permanentes. Enfin, dans une veine différente, la quatrième recension sur *Les combattants des fronts de l'Atlantique. Poches du Médoc et de Charente-Maritime 1944–1945* explore les coulisses des armées modernes à travers l'exemple des poches du Médoc et de Charente-Maritime entre 1944 et 1945, dont les conditions d'existence des combattants sont étudiées en finesse.

On ne peut donc que se féliciter de la parution de ce numéro dont chacun des textes rend compte de l'important renouvellement de la recherche et des réflexions menées sur les nouvelles orientations du patrimoine militaire.

NOTES

1 https://patmilitaire.hypotheses.org/, consulté le 13 juin 2024.

AUTEURS

Émilie d'Orgeix
Directrice d'études, EPHE-PSL, Histara – EA 7347.

Nicolas Meynen
Maître de conférences en histoire de l'art contemporain, Université de Toulouse – Jean Jaurès, FRAMESPA – UMR 5136.

Introduction

« Les jeunes chercheurs et le patrimoine militaire »

Quentin Muller et Eloi Vincendet

PLAN

I. Définition et problématiques du patrimoine militaire
II. Les jeunes chercheurs et la recherche actuelle sur le patrimoine militaire : essai d'un état des lieux
1) Le patrimoine militaire, ses concepteurs, ses acteurs et leurs techniques
2) Le patrimoine bâti, de sa conception à sa mise en œuvre
3) Objets et cultures matérielles du patrimoine militaire
4) Patrimonialisation et enjeux de valorisation du patrimoine militaire
III. Les journées jeunes chercheurs du GIS Patrimoines militaires, un cadre pour favoriser la recherche
1) Objectifs généraux des journées
2) Objectifs scientifiques des journées
IV. Présentation du numéro

TEXTE

1 Les casernes Miribel et Gudin ont connu récemment deux destins opposés qui illustrent les ambivalences autour du patrimoine militaire français. Le 6 avril 2021, l'opération de déconstruction de la caserne Miribel à Verdun démarre. Cette friche, à l'abandon depuis 1995, va laisser place à un nouveau quartier « avec sa crèche de 80 places, sa résidence séniors de 120 logements, une maison de santé, des logements sociaux, des logements à acheter […] » porté par le bailleur « le Foyer Rémois »[1]. L'année suivante, le 20 juillet 2022, les trois bâtiments principaux de la caserne Gudin à Montargis sont officiellement classés au titre des Monuments Historiques par décret alors qu'un projet de résidence seniors par la société Nexity prévoyait la destruction de l'ensemble[2]. Ces deux casernes sont pourtant toutes les deux de type 1874, dites « républicaines », construites respectivement en 1877 et 1895. Elles témoignent du renouveau du système militaire français à la suite de la défaite française lors de la guerre de 1870. Dans les deux cas, des associations de défense du patrimoine se sont

mobilisées pour tenter d'éviter leur destruction, arguant leur intérêt architectural et patrimonial. Ces deux événements illustrent la difficulté à sauver de vastes sites militaires désaffectés, mais aussi à leur trouver un avenir. C'est ainsi que depuis 1987, une soixantaine de casernes ont été vendues par le ministère des Armées, laissant place à d'importantes friches dont les reconversions prennent beaucoup de temps[3]. Toutefois, dans le cas du sauvetage *in extremis* de la caserne Gudin, mobilisant de nombreux acteurs comme Stéphane Bern, chargé de la Mission Patrimoine[4], il faut considérer un intérêt grandissant des Français pour ces espaces qui sont progressivement considérés comme des marqueurs importants de l'identité culturelle des anciennes villes de garnison, favorisant ainsi leur construction patrimoniale.

I. Définition et problématiques du patrimoine militaire

2 Pour reprendre les mots de Julie Deschepper (2021), « tenter de donner une définition de ce que recouvre la notion de patrimoine est un exercice qui reste encore aujourd'hui acrobatique ». En effet, le patrimoine n'existe pas en soi, mais il se « fabrique » comme une stricte construction sociale (Heinich, 2009). Ainsi actif, il agit sur l'objet qu'il définit et qui peut être « conservé, restauré, valorisé, déplacé, déclassé, abandonné, re-sémantisé, ou encore détruit » (Deschepper, 2021). La notion de patrimoine est donc un instrument au service des politiques sociales, économiques, culturelles et territoriales en perpétuelle évolution. Initialement centrées autour du triptyque « histoire, mémoire, monument » avec une prédominance sur la matérialité, les études qui lui sont consacrées se sont étendues aux critiques et à la pluralité des discours patrimoniaux. Le patrimoine permet un « regard particulier sur l'histoire » (Rousso, 2003) : il est « comme un moyen de construire une mémoire sur une société donnée à un moment donné » (Deschepper, 2021).

3 Dans cette logique, le patrimoine militaire, longtemps peu considéré par la société, à quelques exceptions près, est aujourd'hui de plus en plus au cœur des politiques publiques. En raison de sa localisation urbaine et de sa superficie foncière alléchante à l'heure de la densification des villes, il recouvre des enjeux assez divers : problématiques

liées aux traditions et aux symboles militaires, enjeux muséographiques sur le fait guerrier et militaire, questions de l'uniforme et des défilés (Letonturier, 2019). Toutefois, l'une des problématiques majeures actuelles est bien la question de la valorisation du patrimoine culturel matériel militaire, à l'image des deux exemples évoqués plus haut (Meynen, 2010). Cet enjeu est d'abord interne à l'armée, à travers une politique d'ouverture et de mise en avant du patrimoine dont elle a la gestion directe (Dallemagne, 2002). Celle-ci a été portée par l'ancienne direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA), supprimée pour laisser place à deux nouvelles entités : la direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement (DTIE) et la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA). Les structures civiles et associations de défense du patrimoine s'engagent progressivement à préserver et à reconvertir les infrastructures cédées par le ministère des Armées (Godet, 2007) via la MRAI (mission pour la réalisation et la valorisation des actifs immobiliers), instance créée en 1987.

4 Finalement, l'un des grands enjeux actuels de la recherche sur le patrimoine militaire est de venir éclairer et aider les acteurs qui s'inscrivent dans ces enjeux de valorisation, de transformation et de reconversion des sites et des objets patrimoniaux militaires.

II. Les jeunes chercheurs et la recherche actuelle sur le patrimoine militaire : essai d'un état des lieux

1) Le patrimoine militaire, ses concepteurs, ses acteurs et leurs techniques

5 Dans le sillage [5] des nombreux travaux portant sur de grandes figures d'ingénieurs populaires comme Vauban (Blanchard, 1996 ; Virol, 2003 ; Barros, Salat et Sarmant, 2006 ; d'Orgeix, Sanger et Virol, 2007), Haxo (Guillou, 2015) ou Séré de Rivières (Ortholan, 2003), les jeunes chercheurs participent aujourd'hui à la connaissance

d'autres personnalités, en apparence plus marginales, mais non moins importantes pour la compréhension du patrimoine militaire, comme ont pu le faire avant eux Anne Blanchard (1981) ou Philippe Bragard (2011). Ainsi, après une thèse sur l'architecte milanais Giovan Betto, son œuvre et son impact sur l'art de bâtir en Lorraine (Tassin, 2012), Raphaël Tassin prépare actuellement un postdoctorat autour de la figure de l'ingénieur des fortifications Jean-Baptiste Stabili. Ce travail est complémentaire au précédent dans la mesure où il vise notamment à dépasser le cadre d'une étude purement militaire en examinant l'articulation entre les œuvres et les projets tant militaires que civils, que l'ingénieur a menés en Lorraine [6]. Mais comme le souligne Raphaël Tassin, les parcours de Betto ou de Stabili s'insèrent dans une trajectoire collective, celle de plusieurs ingénieurs italiens venus s'installer en Lorraine.

6 L'examen d'une œuvre architecturale collective est donc également au centre de certains travaux, à l'instar de la thèse de Frédérik Guérin [7]. Ce dernier s'intéresse à l'action des ingénieurs français dans la ville de Québec entre 1655 et 1755, durant un siècle de transformation de l'architecture de la maison urbaine, en analysant le rôle joué par le « goût » architectural, les « nouvelles sensibilités » pratiques, ainsi que les considérations « socio-économiques ». Il ne se limite donc pas à l'expliquer par le cadre réglementaire fixé par les intendants, en concédant que celui-ci a sans doute pu exercer une influence. Les travaux récents ou actuels des jeunes chercheurs dans ce domaine ne se restreignent donc pas aux acteurs purement militaires, mais également à leurs homologues politiques, qui continuent de jouer un rôle, variable mais indéniable, en la matière. Quentin Muller s'intéresse à ces intendants de province dans l'espace lorrain, mais cette fois-ci à travers leur action politico-militaire, en examinant leur rôle au cours des opérations de destruction et renforcement de places fortes et dans ce cadre, à leurs relations avec les ministres, gouverneurs, maréchaux, ingénieurs, entrepreneurs et municipalités [8].

7 Au-delà des acteurs, ce sont également les techniques et leur diffusion qu'étudient les jeunes chercheurs. Catherine Isaac, après une thèse centrée sur les ingénieurs des États de Languedoc au XVIIe siècle (Isaac, 2018) consacre son postdoctorat aux engins et machines de chantiers de travaux publics à l'époque moderne [9]. Ce projet vise à

étudier les machines de chantier au cours du long XVIIIe siècle afin d'apporter des précisions en termes de vocabulaire et de recenser les sources disponibles. Dans la continuité d'Antoine Picon (1992), elle entend finalement examiner les efforts de rationalisation des processus de construction à travers les écrits de Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur en chef du corps des Ponts et Chaussées. S'agissant de l'époque contemporaine, la thèse de Christophe Pommier (2020) pose la question des conséquences de l'innovation en matière d'artillerie sur l'art militaire. La circulation des savoir-faire est au centre de ces mêmes travaux, dans la mesure où les innovations en France résultent de la nécessité de combler le retard pris sur l'Allemagne. Catherine Isaac entend elle aussi examiner à la fois les échanges transnationaux, spécialement avec la Grande-Bretagne et l'Espagne et entre les domaines, à travers la circulation des techniques entre les chantiers et les mines. Quant à Valentina Burgassi (2017), elle s'interroge sur l'articulation entre architecture et espace au sein de l'Ordre de chevalerie de Saint-Jean-de-Jérusalem en appréhendant sa hiérarchie administrative et en s'intéressant à ses échanges épistolaires avec Charles Quint ou Cosme Ier de Toscane, ainsi qu'à l'accueil des ingénieurs italiens itinérants.

2) Le patrimoine bâti, de sa conception à sa mise en œuvre

8 L'étude des patrimoines militaires bâtis entre le Xe siècle et le XXe siècle est, depuis de nombreuses années, un champ de recherche riche, situé principalement au croisement de l'histoire, de l'histoire de l'art et de l'architecture et de l'archéologie. Les travaux se concentrent principalement sur l'étude des modèles et des techniques des espaces fortifiés, à l'image de l'ouvrage de référence de Pierre Rocolle (1972). De nombreuses études ont ainsi été menées sur les châteaux forts et la fortification médiévale (Mesqui, 1991 ; Salamagne, 2002 ; Bourgeois et Rémy, 2014 ; Faucherre, 2019), sur la fortification moderne (Truttmann, 1976 ; Faucherre, 1985 ; Bragard, 2003 ; d'Orgeix, 2019) et sur les systèmes fortifiés contemporains (Truttmann, 1996 ; Ortholan, 2012 ; Diest, 2018). À ces quelques exemples, qui ne prétendent pas à l'exhaustivité, nous pouvons ajouter la première collection française consacrée à l'*Architecture et au patri-*

moine militaires (aux Presses universitaires du Midi), dirigée par Émilie d'Orgeix et Nicolas Meynen, qui questionne le patrimoine militaire maritime (2014 et 2019), montagnard (2016) et urbain (2022).

9 Ces dernières années, tout en s'inscrivant dans cette historiographie, les jeunes chercheurs ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur les études de ce patrimoine bâti, principalement à l'aide d'une méthodologie renouvelée et mettant l'accent sur l'interdisciplinarité. C'est le cas des travaux qui proposent une approche globale autour d'un site fortifié majeur. La thèse d'Alban Gottfrois sur le château de Caen cherche à établir une critique synthétique, à l'aide principalement d'un système d'information géographique (SIG), de l'ensemble des données archéologiques en les confrontant aux sources écrites[10]. Il s'agit, ainsi, par une approche interdisciplinaire, de retracer l'évolution de cette importante forteresse, de ses origines à son déclassement en 1881. Ce mode opératoire, toutefois, ne s'arrête pas à la seule étude du système défensif du château, avec l'utilisation notamment de la photogrammétrie : il s'intéresse à la vie de ses occupants à travers une analyse fine du bâti. Valentin Métral, également doctorant en archéologie, opte pour la même approche à travers l'étude du château de Joux dans le Doubs, de son édification à ses dernières modifications[11]. Il s'agit, là encore, d'associer une analyse archéologique du bâti au dépouillement des sources archivistiques. Ce cas d'étude est particulièrement intéressant pour comprendre l'évolution des systèmes de fortifications en milieu montagneux. Comme pour le château de Caen, il mobilise un nombre important de nouvelles technologies au service de l'archéologie du bâti (relevé LIDAR, SIG, modélisation et restitution 3D). Pauline Secchioni enfin, mène une étude historique et archéologique de la citadelle de Doullens au cours du XXe siècle[12]. L'originalité de son travail est de montrer comment une ancienne fortification a pu être convertie en un espace carcéral de diverses natures (prison politique, école de préservation et camp de prisonniers et d'internement pendant les deux guerres mondiales). À l'aide d'une méthodologie similaire aux deux thèses mentionnées précédemment, l'auteure s'intéresse principalement, durant toute la période étudiée, à l'expérience « d'enfermement » qui y est vécue (Foucault, 1975).

10 À une échelle plus régionale, d'autres approches de ce type sont réalisées. Ainsi, Thomas Robardet travaille, de la même manière, sur

les châteaux et fortifications de la petite région du Pic-Saint-Loup (Robardet, 2021). Gaetan Koenig, de son côté, étudie un objet particulier de la fortification médiévale : les portes de ville de Bourgogne[13]. Par la confrontation entre l'archéologie du bâti et les archives historiques, il s'intéresse, d'abord, aux enjeux techniques de cet espace paradoxal, pensé pour optimiser les flux de circulations matériels et humains au cœur d'un espace défensif. Il travaille également sur les enjeux symboliques que ces portes revêtent à travers leur caractère monumental et leur décoration.

11 L'étude du patrimoine fortifié littoral (Cerino, 2001) est également une thématique majeure des nouvelles recherches sur les fortifications militaires. Vincent Ory dresse une typologie formelle des fortifications côtières ottomanes entre le XIVe et le XVIe siècle, à une époque où l'usage de l'artillerie devient massif[14]. Sur la même période, Romuald Casier mène une thèse sur les tours littorales en Corse[15]. Dans le cadre d'une stratégie territoriale spécifique, il cherche à en comprendre les enjeux et les problématiques d'édification. L'archéologie du bâti est au cœur de son étude à travers la mise en œuvre de relevés photogrammétriques et l'intégration des relevés topographiques au sein d'un SIG. Enfin, Benjamin Egasse (2019) s'intéresse au contexte stratégique, qui entraîne la construction du système défensif lorientais au XVIIIe siècle, et à ses effets économiques, sociaux et environnementaux sur le territoire.

12 Certains jeunes chercheurs n'hésitent pas à ouvrir de nouveaux champs de recherche sur un patrimoine militaire contemporain modeste, jusqu'ici délaissé par l'historiographie. En ce sens, Marc Deschamp s'attèle à mieux comprendre l'utilisation des constructions spéciales pour les armes « V », bâties dans le nord de la France par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale[16]. Il cherche à faire le point sur ces impressionnantes infrastructures qu'il caractérise en pointant leurs enjeux (aménagement intérieur, problématiques techniques et tactiques, expérience combattante, relation des populations et des entreprises françaises à ces espaces). Quant à Audric Loulelis, il étudie la fortification grecque contemporaine, édifiée à la suite de la Première Guerre mondiale, pour parer toute invasion au nord de son territoire, en croisant l'archéologie du bâti avec une approche stratigraphique et ethnographique[17]. L'objectif de sa thèse est d'identifier les modèles étrangers, et de mettre en évidence les adaptations

dont ils font l'objet par le corps du Génie militaire grec. Il tente également d'évaluer l'impact des influences de l'Axe dans l'évolution de la fortification grecque au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

13 L'étude du patrimoine militaire non fortifié en milieu urbain (Dallemagne, 1991 ; Picon, 1996) est également réactivée (Meynen, 2007 et 2014) dans de récents travaux. Julien Wilmart, par exemple, accorde une place importante à l'étude du logement des unités d'élite (Wilmart, 2022). L'objectif est de mieux cerner les enjeux logistiques et de commodités qu'entraînent la construction de ces hôtels et le service quotidien qui y est effectué. Cette question de l'empreinte militaire au cœur de l'espace urbain et des rapports entretenus avec la société civile est également étudiée par Camille Crunchant : elle démontre que le logement des militaires et le développement des infrastructures militaires entraînent des conséquences profondes sur les relations entre civils et militaires [18]. Enfin, Eloi Vincendet propose une approche similaire en se concentrant, cette fois-ci, spécifiquement sur l'espace du casernement dans le nord de la France entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle, héritier des baraques espagnoles du siècle précédent. Le cœur de sa problématique est de montrer comment se développe cette « fabrique de la caserne », en tension entre projets et discours politiques, et leur intégration à un espace urbain complexe [19].

3) Objets et cultures matérielles du patrimoine militaire

14 Les recherches sur les objets et la culture matérielle militaire (Deruelle, 2015) constituent un champ d'études à part entière du travail autour de la question du patrimoine militaire. Tout d'abord, dans la lignée d'un certain nombre de travaux (Robichon, 2000 ; Hébert, 2016 et Nicolas, 2019 et 2021 ; Barreto, Delon et Lafille, 2022), l'histoire de l'iconographie et de la peinture militaire est encore bien présente dans les problématiques des jeunes chercheurs. La vie du « dernier peintre militaire français » est étudiée, par exemple, par Yann Domenech de Celles (2022). Dans cette recherche, il tente de dépasser la seule perspective monographique pour démontrer la mécanique ascensionnelle de la célébrité d'un artiste dans un contexte politique, international et social complexe des deux guerres

mondiales. Dans une autre perspective, Delphine Schreuder s'intéresse à « l'art de la guerre » et sa représentation dans les frontispices des traités de fortification[20]. L'iconographie souvent négligée et présente à l'entrée du livre est souvent propice à un discours programmatique et à une certaine perception du conflit armé à l'époque moderne. Ainsi, à travers un corpus de 250 frontispices, il s'agit également d'envisager leur destination (livres d'apparats, manuels d'ingénieurs…) pour bien cerner les stratégies visuelles servant à amorcer le contenu.

15 L'étude des objets militaires ouvre également des perspectives de recherche importantes pour bien comprendre la culture matérielle de l'institution militaire (Nicolas, 2023). Le plan-relief, objet atypique et monumental, en est l'exemple emblématique (Faucherre, 2007 ; Warmoes, 2006, 2019). En proposant une étude détaillée du plan-relief de Lille, Nathalie Dereymaeker propose de mesurer les intentions poursuivies par la représentation en maquette de cette ville et d'évaluer sa valeur historique pour mieux l'exploiter comme document d'archives (Dereymaeker, 2021). Elle aborde l'objet lui-même dans sa matérialité à travers une véritable archéologie, relatant son contexte de production et sa réception par le spectateur de l'époque comme par celui d'aujourd'hui.

16 L'historiographie de la culture militaire est enfin profondément marquée par l'histoire des armes et de l'armement (Pestre, 2005 ; Aurell, 2021), qui intègre les techniques. Ces études tentent de mieux cerner les systèmes d'innovation, de production et d'usage en matière d'armement, ainsi que les représentations qu'ils entraînent. Simon Colombo mène des recherches sur les épées de cour entre le XVIe et le XVIIIe siècle[21]. Ces objets polyvalents, appartenant à la catégorie méconnue des « armes civiles », sont utilisés pour l'apparat, mais servent également pour l'escrime ou les duels. L'objectif de ce travail est d'établir une typologie large, établie selon des critères morphologiques et chronologiques. Les usages et enjeux de représentation sont également questionnés, dans le sillage des travaux entrepris sur l'histoire de la violence (Brioist, Drévillon et Serna, 2002). Dans une perspective voisine, Emilie Berard, ingénieur en sciences des matériaux[22], interroge les modes de fabrication des armures au début de l'époque moderne, en mettant en œuvre une approche interdisciplinaire à forte proportion archéométrique. Ce projet

collectif s'intéresse plus particulièrement à la production d'armes de l'atelier de Valentin Siebenbürger à Nuremberg, au XVIe siècle. La méthodologie d'analyse des matériaux et le croisement des sources historiques permettent de mieux comprendre l'organisation du travail au sein d'un atelier d'armurier, les choix des matériaux opérés pour garantir leur qualité et leur modalité de contrôle. Ces enjeux techniques de l'armement sont également abordés dans les recherches de Christophe Pommier, sur l'innovation de l'artillerie en France entre 1852 et 1914 (Pommier, 2020). Durant cette période, l'arme connaît plusieurs avancées qui révolutionnent son matériel, ses pratiques et son emploi. L'objectif est de comprendre les défis que ces innovations posent au monde militaire et les réponses que l'armée tente d'y apporter. La guerre de 1870-1871 constitue par ailleurs un test majeur pour expérimenter ces innovations et techniques (poudre sans fumée, canon de campagne à tir rapide…). Toutefois, cette évolution n'empêche pas en parallèle un conservatisme important du commandement en matière doctrinale, dont les lourdes pertes au début de la Première Guerre mondiale sont le triste témoignage.

4) Patrimonialisation et enjeux de valorisation du patrimoine militaire

17 Enfin, le patrimoine militaire, comme le patrimoine de manière générale, est porteur de nombreux enjeux, qui découlent du processus même de patrimonialisation. Celle-ci est inévitablement influencée par la réalisation de choix (Candau, 2005 : 119), plus ou moins objectifs et plus ou moins contraints. Par conséquent, le patrimoine militaire peut faire l'objet de divers usages et devenir un marqueur d'identité pour certains groupes. C'est notamment le cas pour celui des sapeurs-pompiers de Paris, sur lequel porte la thèse de Damien Greneche [23]. Ce dernier s'attèle à définir précisément en quoi consiste le « patrimoine pompiers de Paris », ses valeurs et traditions, à examiner les usages qui en sont ou qui peuvent en être faits par les pompiers eux-mêmes au niveau de la future structure muséale, et à déterminer l'existence d'un lien entre les activités opérationnelles du corps et ce patrimoine. Celui-ci peut donc être considéré comme un marqueur mémoriel au sens d'un « ensemble des éléments, matériels et immatériels, actifs ou passifs, situés dans l'espace urbain ou non

urbain, qui constituent les référents communs de l'histoire d'un groupe, lequel peut ou non s'en saisir pour construire/asseoir son identité » (Jalabert, 2022 : 12). Le marqueur peut disparaître, mourir, puis être réanimé dès lors qu'un groupe s'en saisit, y accorde une signification y compris anthropologique. Ainsi, la prise de conscience joue un rôle fondamental dans la mise en valeur de certains éléments représentatifs de l'histoire militaire et leur érection au rang d'objets patrimoniaux. Ce point constitue l'un des sujets d'étude de la thèse de Clara Gonzalez, qui s'interroge sur « l'évaporation mémorielle » de certains conflits, le peu d'intérêt que leurs lieux de mémoire suscitent auprès des citoyens[24]. De ce fait, elle envisage également une analyse sur la valorisation physique et numérique potentielle des constructions commémoratives et des vestiges, en y intégrant une réflexion sur la portée pédagogique de celle-ci.

18 Cette problématique de la valorisation et de la muséographie est partagée, à une échelle moindre, par Antoine Charpagne[25]. Ce dernier questionne la manière dont sont conservés et mis en valeur les théâtres d'opérations, à travers le cas du domaine de Gomont, champ de la bataille de Waterloo. L'étude de cas est largement mise en perspective au moyen de comparaisons avec des sites patrimoniaux similaires dans le monde. Cette démarche inductive se rapproche des méthodes initiées par les géographes et que nous retrouvons encore plus explicitement dans les travaux d'autres jeunes chercheurs. À partir d'une analyse paysagère, Tanguy Niederlander étudie la transition des territoires démilitarisés de la frontière franco-allemande, qu'ils soient « en congélation historique, en friche/jachère ou en ruines » depuis le départ de l'armée[26]. À cette méthode, Pierre-Yves Ancelin adjoint d'autres approches (SIG, lidar, archives historiques, archéométrie) pour étudier le devenir très hétérogène des ouvrages de la ceinture fortifiée Séré de Rivières à l'est de Reims[27]. En somme, ces travaux rejoignent les problématiques de chercheurs confirmés de différentes disciplines, relatives à la requalification et à la reconversion d'éléments constitutifs du patrimoine militaire (Godet, 2007 ; Bergel, 2010 ; Mathis A. et Mathis D., 2014 ; Meynen et d'Orgeix, 2014, 2016 et 2019 ; Thierry, 2015 ; Lotz-Coll, 2017 et 2019).

19 Parmi ces lieux, les ruines occupent une place particulière dans la recherche actuelle en raison du lancement du projet ANR Ruines,

conduit par Stéphane Michonneau depuis 2019 pour quatre ans, qui s'intéresse aux usages politiques et sociaux des ruines de guerre du XVIe siècle à nos jours. Dans ce cadre s'insèrent un certain nombre de travaux de jeunes chercheurs, dont la thèse en cours de Mathilde Greuet qu'elle consacre à l'analyse de ces enjeux portés par les ruines dans le cadre géographique des Hauts-de-France, de l'après Première Guerre mondiale à nos jours [28]. Dans une logique similaire, mais sur un espace plus restreint et un champ d'études élargi à la construction mémorielle en général, Delphine Dufour examine le programme mémoriel établi sur les ruines d'Arras et des villages de l'Arrageois après 1918 [29]. Enfin, de manière originale, dans le cadre d'un billet, Perrine Camus-Joyet et Emma-Sophie Mouret se sont intéressées à la place de l'urbex comme outil supplémentaire pour le chercheur afin d'étudier les ruines qui composent le patrimoine militaire, en complément de l'enquête orale ou de l'analyse paysagère [30].

III. Les journées jeunes chercheurs du GIS Patrimoines militaires, un cadre pour favoriser la recherche

1) Objectifs généraux des journées

20 Le GIS Patrimoines militaires [31] offre l'opportunité à tous ces jeunes chercheurs, qu'ils fassent partie ou non des membres du groupement, d'exposer et de faire connaître leurs travaux. Depuis 2021, il soutient l'organisation d'une journée annuelle destinée aux docteurs récents, aux doctorants et aux étudiants de master, qui peuvent y présenter leurs recherches en cours. Le format original par rapport aux colloques plus traditionnels, permet aux participants de réaliser des communications d'environ vingt minutes, qui servent ensuite de bases à des discussions d'une durée similaire. Mis au centre de ces journées, le dialogue entre les jeunes chercheurs et le public, composé d'universitaires, de professionnels, de connaisseurs et de passionnés du patrimoine militaire, est nourri de conseils et de recommandations.

21 Si les communications portent majoritairement sur le patrimoine militaire, elles s'ouvrent aussi à d'autres sujets comme celui de la recherche appliquée, à l'instar de projets de mise en valeur, parfois encore en cours, et qui interrogent sur le rôle de l'historien, de l'historien de l'art, de l'archéologue dans des opérations de patrimonialisation et de médiation culturelle [32].

22 Organisée par deux doctorants différents du GIS chaque année, cette journée de travail est suivie d'une seconde composée de visites de terrain en lien avec la thématique abordée. Par exemple, en 2022 à Verdun, après les communications consacrées au « patrimoine militaire : entre invention, reconnaissance et oubli », l'enjeu des visites a été de constater et d'analyser *in situ*, les différentes trajectoires de certains éléments du patrimoine de la Première Guerre mondiale. Le matin, Nicolas Czubak, responsable du Pôle Histoire et Médiation du Mémorial de Verdun, a guidé la visite du fort de Vaux, édifice largement patrimonialisé et mis en valeur, puis celui de Souville, davantage oublié. L'après-midi, Valérie Serdon-Provost, maître de conférences HDR à l'Université de Lorraine, a mené la visite de la citadelle haute de Verdun, site de 20 hectares de nature et d'histoire au cœur de la ville, que les pouvoirs publics veulent ouvrir au public.

2) Objectifs scientifiques des journées

23 En termes purement scientifiques, les journées visent à balayer des thématiques larges et variées, en lien étroit avec l'actualité de la recherche et les travaux des jeunes chercheurs [33].

24 À Caen, en 2021 [34], les organisateurs ont invité les participants à réfléchir aux « matérialités des patrimoines militaires » et à la façon de les étudier. En effet, les travaux sur les éléments patrimoniaux, ou plus largement sur l'histoire militaire, qu'ils soient examinés sous l'angle de l'archéologie, de l'histoire des textes, de l'histoire de l'art et de l'architecture, impliquent nécessairement une dimension culturelle matérielle : l'étude archéologique d'un édifice, l'analyse spatiale d'un site ou d'un ensemble de sites, l'étude de mobilier, l'étude de sources iconographiques, la compréhension de l'utilisation et de l'appropriation des espaces, des techniques, des usages ou encore des méthodes de fabrication. Ces recherches s'appuient sur l'utilisation d'outils (système d'information géographique, base de données,

photogrammétrie, laserométrie, archéométrie...) et de méthodes (archéologie du bâti, typo-chronologie, comparaisons systématiques...) qui varient en fonction des questionnements soulevés.

25 À Verdun, en 2022[35], à travers le thème « Le patrimoine militaire : entre invention, reconnaissance et oubli », la réflexion s'est axée sur le lien inhérent entre le patrimoine, ici militaire, les choix et les acteurs à l'origine de ceux-ci, leurs motivations, les outils qu'ils ont à disposition, les contraintes qui pèsent sur eux et qui peuvent parfois conduire à l'oubli. Ce positionnement invitait donc tout d'abord à s'interroger sur « l'invention » du patrimoine militaire, sa naissance, la façon dont les objets, ici liés à l'histoire militaire, deviennent des éléments de patrimoine (Poulot, 1987). Corollairement, il conduit à se questionner sur ce qui fonde la reconnaissance d'éléments de patrimoine, les critères et les institutions qui permettent d'entrer dans cette catégorie, à l'instar de la commission des Monuments historiques ou du patrimoine mondial de l'UNESCO (Poirier, 2002 et 2011), puis les événements qui les popularisent, comme les journées européennes du patrimoine. Enfin, la question de l'oubli offrait la possibilité d'interroger les spécificités du patrimoine militaire, dont la reconnaissance ne s'est véritablement engagée qu'au cours de la seconde moitié du XXe siècle (Cerdat, 2017 : 197).

26 Cette année, la troisième journée, qui s'est tenue à Lorient les 9 et 10 juin 2023[36], a été consacrée à la « Stratigraphie des interventions architecturales dans les constructions militaires : Concevoir, transformer, patrimonialiser ». Elle ambitionnait de réinsérer le patrimoine militaire dans le temps long, de revenir sur les évolutions du bâti, les adaptations et les réemplois d'éléments architecturaux à différentes époques. Comme les éditions précédentes, elle invitait à s'interroger sur la mise en valeur des édifices, sur les choix opérés dans leur patrimonialisation qui ne met parfois en avant qu'une partie de leur histoire.

IV. Présentation du numéro

27 À l'instar des journées d'études du GIS, ce numéro donne la parole à de jeunes chercheurs qui travaillent sur des questions relatives au patrimoine militaire. Les articles proposés, issus des deux premières journées, représentent les différents axes présentés dans cette intro-

duction. La première auteure, Valentina Burgassi, se penche indirectement sur la figure des ingénieurs militaires des ducs de Savoie en dressant, à partir des *Instructions* qu'ils ont laissées, un état de sa réflexion méthodologique pour la constitution d'un glossaire consacré aux termes de la construction architecturale employés sur les chantiers aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le second contributeur, Christophe Pommier, s'intéresse aux enjeux de la muséographie en mettant en lumière le rôle pionnier du musée de l'Artillerie dans la conservation du patrimoine. Initialement destiné à conserver la mémoire de l'évolution de l'armement au profit des officiers d'artillerie, l'établissement a ensuite considérablement élargi et diversifié ses fonds avant de les léguer à l'actuel musée de l'Armée.

28 Dans la continuité de ces deux articles, de jeunes chercheurs ont contribué au numéro en proposant des recensions d'ouvrages récents consacrés à des questions d'actualité du patrimoine militaire. Camille Crunchant, doctorante, et Charles Revercez, étudiant en master 2, ont entrepris de présenter deux ouvrages relevant du champ de la construction : le premier, dirigé par Émilie d'Orgeix et Nicolas Meynen, s'intitule *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés* (XVIe- XXIe *siècle*), PUM, 2022 ; le second a été publié par Philippe Diest sous le titre *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais*, Presses Universitaires du Septentrion, 2019. Quant à Jean-Michel Adenot et Clara Gonzalez, tous deux doctorants, ils ont réalisé des comptes-rendus d'ouvrages consacrés à la mémoire et à l'oubli à travers le patrimoine culturel immatériel militaire : *Avec les combattants des fronts de l'Atlantique. Poches du Médoc et de Charente-Maritime 1944–1945*, La Geste, 2021, rédigé par Stéphane Weiss, pour le premier ; *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée. La construction d'un espace du souvenir dans l'Est de la France*, Presses Universitaires du Septentrion, 2022, dirigé par Jean-Noël Grandhomme et Laurent Jalabert, pour la seconde. Grâce à tous ces éléments, dans la continuité de cette introduction et de ces panoramas, ce numéro entend montrer la vitalité de la recherche actuelle en matière de patrimoine militaire, ainsi que l'implication des jeunes chercheurs au sein de celle-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Ne sont pas incluses les références des travaux en cours, qui figurent en note de bas de page de l'introduction.

AURELL M., 2021, *Excalibur, Durendal, Joyeuse : la force de l'épée*, Paris : Presses Universitaires de France.

BARRETO J., DELON G. et LAFILLE P., 2023, *Vivre la bataille ? Expérience et participation dans les arts.* XVe-XXIe *siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

BARROS M., SALAT N. et SARMANT T., 2006, *Vauban, l'intelligence du territoire*, Paris : Service historique de la défense et Nicolas Chaudun.

BERGEL P., 2010, « La requalification des grands ensembles : une fabrique patrimoniale ? Étude comparée de Hérouville-Saint-Clair (France) et Heuchelhof (Allemagne) », P. HARISMENDY (dir.), *Rénovation urbaine et patrimoines*, Saint-Brieuc : ville de Saint-Brieuc, p. 188-201.

BLANCHARD A., 1981, *Dictionnaire des ingénieurs militaires. 1691-1791*, Montpellier : Centre d'histoire militaire de l'Université Paul Valéry.

BLANCHARD A., 1996, *Vauban*, Paris : Fayard.

BRAGARD P., CHEUVA P., COMBEAU Y. et CUVILLIERS V., *Étoiles de pierre : voyage en Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq : Ravet-Anceau.

BRAGARD P., 2011, *Dictionnaire biographique des ingénieurs des fortifications. Pays-Bas espagnols, principauté de Liège, Franche-Comté, 1504-1713*, Namur : Les Amis de la Citadelle de Namur.

BRIOIST P., DRÉVILLON H. et SERNA P., 2002, *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne* (XVIe-XVIIIe *siècles*), Ceyzerieu : Champ Vallon.

BOURGEOIS L. et RÉMY R., 2014, *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Chauvigny : Association des publications chauvinoises.

BURGASSI V., 2017, *Architecture et espace de pouvoir dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem* (1530-1798), thèse de doctorat, S. FROMMEL et C. DEVOTI (dir.), Université Paris Sciences et Lettres.

CANDAU J., 2005 [1996], *Anthropologie de la mémoire*, Paris : Armand Colin [PUF].

CERINO C., 2001, *Sociétés insulaires, guerres maritimes et garnisons : Belle-Île-en-Mer au siècle de Louis* XV, thèse de doctorat, C. NIÈRES (dir.), Université de Rennes 2.

CERDAT F., 2017-3, « Reconquérir avec l'architecture militaire une place dans la cité », *Inflexions*, n° 36, p. 193-201.

DALLEMAGNE F., 1991, *Les casernes françaises*, Paris : Picard.

DALLEMAGNE F., 2002, *Patrimoine militaire*, Paris : Scala/Ministère de la Défense.

DEREYMAEKER N., 2021, *Étude du plan-relief de Lille (1740-1743), Fiabilité et contexte d'une représentation miniature de la ville*, thèse de doctorat, P. BRAGARD et C. DENYS (dir.), Université catholique de Louvain et Université de Lille.

DERUELLE B., 2015, *De papier, de fer et de sang. Chevaliers et chevalerie à l'épreuve du* XVI*e siècle (ca 1460-ca 1620)*, Paris : Éditions de la Sorbonne.

DESCHEPPER J., 2021, « Notion en débat. Le patrimoine », *Géoconfluences*, http ://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine (http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine).

DIEST P., 2019, *Le poids des infrastructures militaires, 1871-1914 : Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

DOMENECH DE CELLES Y., 2022, *Georges Scott (1873-1943). Itinéraire du dernier peintre militaire français*, thèse de doctorat, F. ROBICHON (dir.), Université de Lille.

D'ORGEIX É., SANGER V. et VIROL M., 2007, *Vauban. La pierre et la plume*, Paris : Éditions du Patrimoine, Gérard Klopp.

D'ORGEIX É. et MEYNEN N., 2014, *Battre le littoral. Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime en France*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

D'ORGEIX É. et MEYNEN N., 2016, *Fortifier la Montagne. Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du patrimoine militaire en montagne*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

D'ORGEIX É. et MEYNEN N., 2019, *Défendre la mer. Ports et bases navales à grande échelle : histoire, reconversion et mise en valeur du patrimoine maritime (*XVIII*e* -XXI*e siècle)*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

D'ORGEIX É., 2019, *Au pied du mur : bâtir le vide autour des villes (*XVI*e* - XVIII*e siècle)*, Bruxelles : Mardaga.

D'ORGEIX É. et MEYNEN N., 2022, *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés (*XVI*e*-XXI*e siècle)*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

EGASSE B., 2019, *L'État, la fortification et le littoral lorientais : pouvoirs, économie et environnement d'un système défensif au* XVIII*e siècle*, thèse de doctorat, S. LLINARES (dir.), Université Bretagne-Sud.

FAUCHERRE N., 1985, *Places fortes, bastion du pouvoir*, Paris : Rempart.

FAUCHERRE N., MONSAINGEON G. et ROUX A. (de), 2007, *Les plans en relief des places du Roy*, Paris : Centre des monuments nationaux.

FAUCHERRE N., 2019, *Les citadelles du roi de France sous Charles VII et Louis XI*, Chagny : CeCaB.

FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris : Gallimard.

GODET O., 2007, *Patrimoine reconverti. Du militaire au civil*, Paris : Scala/Ministère de la Défense.

GUILLOU Y., 2015, *Haxo. 1774-1838. Successeur de Vauban*, Moyenmoutiers : éditions Edhisto.

HEBERT O., *La peinture d'Histoire en France sous le Second Empire libéral (1860-1870)*, thèse de doctorat, J.-P. BOUILLON (dir.), Université Clermont-Ferrand 2.

HEINICH N., 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme.

ISAAC C., 2018, *Construire en province au* XVIIIe *siècle. Les ingénieurs des États de Languedoc*, thèse de doctorat, É. D'ORGEIX et P. JULIEN (dir.), Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès.

JALABERT L., 2022, « Introduction », J.-N. GRANDHOMME et L. JALABERT (dir.), *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée. La construction d'un espace du souvenir dans l'Est de la France*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 9-18.

LOTZ-COLL S. 2017, *L'effet de levier dans la reconversion des friches militaires dans le cadre du renouvellement urbain en France*, thèse de doctorat, S. GUELTON (dir.), Université de Paris-Est Créteil.

LOTZ-COLL S., 2019, « Les friches militaires, une opportunité pour la reconversion urbaine de petites villes de montagne ? », *Revue de géographie alpine*, n° 107-1.

LETONTURIER É., 2019, « Patrimoine, identités et cultures militaires », *Inflexions*, vol. 40, nº 1, p. 45-60.

MATHIS A. et MATHIS D., 2014, « Démilitarisation et reconversion de l'héritage militaire. L'exemple de Metz Métropole », *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, n° 11.

MESQUI J., 1991, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris : Picard.

MEYNEN N., 2007, *La Rochelle au* XIXe *siècle - De la place forte au port de commerce*, Rennes : CPPPC.

MEYNEN N., 2014, « Un acteur oublié de la composition urbaine : l'armée dans la ville (Bordeaux, XIXe siècle) », *Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, n° 137-5, p. 140-155.

MEYNEN N., 2010, *Valoriser le patrimoine militaire. Théories et actions*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

NICOLAS A., 2019, *L'art et la bataille : les campagnes d'Italie (1800 et 1859)*, Paris : Bernard Giovanangeli.

NICOLAS A., 2021., *Du terrain à l'atelier. L'artiste témoin du combat*, XVIIe - XIXe *siècles*, Saint-Macaire : Éditions Memoring.

NICOLAS A., 2023, *Destins d'officiers : quand l'objet témoigne*, Lyon : Libel.

ORTHOLAN H., 2003, *Le général Séré de Rivières. Le Vauban de la Revanche*, Paris : Bernard Giovanangeli.

ORTHOLAN H., 2012, *La Ligne Maginot : conception, réalisation, destinée*, Paris : Bernard Giovanangeli.

PESTRE D., 2005, *Deux siècles d'histoire de l'armement en France. De Gribeauval à la force de frappe*, Paris : CNRS Éditions.

PICON A., 1992, *L'Invention de l'ingénieur moderne : l'École des Ponts et Chaussées.1747-1851*, Paris : Presses de l'École nationale des ponts et chaussées.

PICON A., 1996, *La ville et la guerre*, Paris : Les Éditions de l'Imprimeur.

POIRIER P., 2002, *Les politiques culturelles en France*, Paris : La Documentation française.

POIRIER P., 2011, *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde. 1945-2011*, Paris : La Documentation française.

POMMIER C., 2020, *Innovation et artillerie en France (1852-1914). Une radicale transformation technologique de l'armement au regard de l'histoire de l'innovation*, thèse de doctorat, P. GRISET (dir.), Sorbonne Université.

POULOT D., 1989, *Le passé en révolution. Essai sur les origines intellectuelles du patrimoine et la formation des musées. 1774-1830*, thèse de doctorat, D. ROCHE (dir.), Université de Paris 1.

ROBARDET T., 2021, *Du manse à la place-forte, ou de l'architecture d'origine féodale dans la région du Pic-Saint-Loup, du* XII*e au* XVII*e siècle*, thèse de doctorat, G. MALLET et C. TITEUX (dir.), Université de Montpellier 3.

ROBICHON F., 2000, *L'Armée française vue par les peintres - 1870-1914*, Paris : Herscher/Ministère de la Défense.

ROCOLLE P., 1972, *2000 ans de fortifications françaises*, Limoges : Lavauzelle.

ROUSSO H., 2003, *Le regard de l'histoire. L'émergence de l'évolution de la notion de patrimoine au cours du* XX*e siècle en France*, Paris : Fayard.

SALAMAGNE A., 2002, *Les villes fortes au Moyen-Âge*, Quintin : Gisserot.

TASSIN R., 2014, *Giovan Betto (1642-1722) et les architectes italiens en Lorraine (fin* XVII*e -début* XVIII*e siècle)*, thèse de doctorat, S. FROMMEL (dir.), EPHE.

THIERRY C., 2015, *Ville et fortifications. De l'héritage à la production du territoire urbain*, thèse de doctorat, S. ORMAUX (dir.), Université de Franche-Comté.

TRUTTMANN P., 1976, *Fortification, architecture et urbanisme aux* XVII*e et* XVIII*e siècles : essai sur l'œuvre artistique et technique des ingénieurs militaires sous Louis* XIV *et Louis* XV, Thionville : Service culturel de la ville.

TRUTTMANN P., 1996, *La muraille de France ou la ligne Maginot*, Luxembourg : Gérard Klopp.

VIROL M., 2003, *Vauban. De la gloire du roi au service de l'État*, Seyssel : Champ Vallon.

WARMOES I., 2006, *Les plans en relief des places fortes du Nord : Dans les collections du Palais des Beaux-Arts de Lille*, Paris : Somogy.

WARMOES I., 2019, *Le musée des Plans-Reliefs*, Paris : Éditions du Patrimoine.

WILMART J., 2022, *Les deux compagnies de Mousquetaires de la Maison du roi (1622-1815) : carrières, vie militaire, stratégies sociales et représentation culturelle*, thèse de doctorat, L. BÉLY et S. DUBOIS (dir.), Sorbonne Université et Université Saint-Louis de Bruxelles.

NOTES

1 RASPES R., 7 juillet 2021, « Caserne Miribel : au cœur de la déconstruction », *L'Est Républicain*.

2 AUDITEAU P., 22 juillet 2022, « La caserne Gudin classée », *La République du Centre*.

3 BOMMELAER C., 12 mai 2021, « Le dernier combat des casernes », *Le Figaro*.

4 AUDITEAU P., 4 mars 2022, « La caserne Gudin sera classée », *La République du Centre*.

5 Nous réalisons principalement notre panorama à partir des travaux des doctorants et docteurs récents mais nous n'ignorons pas les apports des travaux des étudiants de master.

6 TASSIN R., *Jean-Baptiste Stabili. Ingénieur militaire et architecte* (XVIe-XVIIe), post-doctorat en cours, S. FROMMEL (dir.), EPHE.

7 GUÉRIN F., *L'histoire de l'architecture résidentielle à Québec sous le Régime Français*, thèse de doctorat en cours, É. D'ORGEIX et P.-É. LATOUCHE (dir.), EPHE.

8 MULLER Q., *Les intendances françaises de l'espace lorrain au* XVIIe *siècle (1619-1698)*, thèse de doctorat en cours, L. JALABERT et O. CHALINE (dir.), Université de Lorraine.

9 ISAAC C., *Engins et machines à l'époque moderne*, post-doctorat en cours, É. D'ORGEIX (dir.), EPHE.

10 GOTTFROIS A., *Le château de Caen, de la forteresse ducale à la caserne moderne. Étude architecturale, archéologique et historique*, thèse de doctorat en cours, L. BOURGEOIS (dir.), Université de Caen.

11 MÉTRAL V., *Le château de Joux (Doubs) et le contrôle historique des circulations frontalières transjurassiennes. Étude des sources archivistiques et analyse du bâti*, thèse de doctorat en cours, S. BEPOIX et M. CAUSEVIC-BULLY (dir.), Université de Bourgogne Franche-Comté.

12 SECCHIONI P., *Vivre sous terre et derrière les murs, la citadelle de Doullens (Somme) au* XXe *siècle : étude historique et archéologique*, thèse de doctorat en cours, M.-L. HAACK et X. BONIFACE (dir.), Université Picardie-Jules Verne.

13 KOENIG G., *Étude de la fortification des entrées de maisons-fortes, châteaux et villes de Bourgogne*, thèse de doctorat en cours, H. MOUILLEBOUCHE et N. FAUCHERRE (dir.), Université de Bourgogne et Aix-Marseille Université.

14 ORY V., *Défendre l'empire par la mer ? Les fortifications côtières ottomanes en Méditerranée orientale (1451-1550)*, thèse de doctorat en cours, N. FAUCHERRE et A. HARTMANN-VIRNICH (dir.), Aix-Marseille Université.

15 CASIER R., *Les tours littorales de Corse (1520-1630) : forme, fonction, transmission*, thèse de doctorat en cours, N. FAUCHERRE et P. BRAGARD (dir.), Aix-Marseille Université et Université Catholique de Louvain.

16 DESCHAMP M., *Armes « V » et Constructions spéciales dans le nord de la France durant la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat en cours, F. DAVID (dir.), Université du Littoral – Côte d'Opale.

17 LOULELIS A., *La fortification en Grèce (1930-1950) : modèles et innovations*, thèse de doctorat en cours, N. FAUCHERRE et E. HATZIVASSILIOU (dir.), Aix-Marseille Université et National and Kapodistrian University of Athens.

18 CRUNCHANT C., *L'empreinte militaire dans les villes de frontières entre Meuse et Rhin : comment l'armée façonne l'espace lotharingien* (XVIe-XVIIIe), thèse de doctorat en cours, F. PERNOT et L. JALABERT (dir.), Cergy Paris Université et Université de Lorraine.

19 VINCENDET E., *Au cœur de l'armée et de la ville, étude historique du rôle des casernes, France du Nord-Picardie, de la fin du* XVIIe *siècle à 1872*, thèse de doctorat en cours, C. DENYS et X. BONIFACE (dir.), Université de Lille et Université de Picardie-Jules Verne.

20 SCHREUDER D., *« L'art de la guerre » et sa représentation dans les frontispices des traités de fortification (deuxième moitié du* XVIe *siècle-deuxième moitié du* XVIIIe *siècle)*, thèse de doctorat en cours, P. BRAGARD (dir.), Université Catholique de Louvain.

21 COLOMBO S., *L'épée de cour : de l'arme au bijou* (XVIe - XVIIIe *siècle*), thèse de doctorat en cours, P. JULIEN (dir.), Université de Toulouse Jean Jaurès.

22 Projet Armetude et Atenure, post-doctorat mené dans le cadre de la Fondation des Sciences du Patrimoine, 2021-2022.

23 GRENECHE D., *Sapeurs-Pompiers de Paris, 1811-1967. Construction d'une élite et d'une identité singulière*, thèse de doctorat en cours, J. D'ANDURAIN

(dir.), Université de Lorraine.

24 GONZALEZ C., *Mémoire des guerres des 19e et 20e siècle : un modèle de patrimonialisation communale des constructions commémoratives et des vestiges - Expérimentation dans les Pays de l'Adour*, thèse de doctorat en cours, L. JALABERT (dir.), Université de Pau et des Pays de l'Adour.

25 CHARPAGNE A., *Préserver et conserver le patrimoine militaire européen et ses théâtres d'opérations : l'exemple du domaine de Gomont et du champ de bataille de Waterloo*, thèse de doctorat en cours, P. BRAGARD (dir.), Université catholique de Louvain.

26 NIEDERLANDER T., *Transition des territoires démilitarisé de la frontière franco-allemande*, thèse de doctorat en cours, M. DESHAIES (dir.), Université de Lorraine.

27 ANCELIN P.-Y., *Morphologies et paysages de la ceinture fortifiée Séré de Rivières à l'est de Reims - apport de l'analyse pluridisciplinaire (approche spatiale SIG, lidar, historique, archéométrique)*, thèse de doctorat en cours, A. DEVOS et F. GUGELOT (dir.), Université de Reims.

28 GREUET M., *Les ruines de guerre dans les Hauts-de-France, 1921-2022*, thèse de doctorat en cours, S. MICHONNEAU (dir.), Université de Lille.

29 DUFOUR D., *Paysages de la Grande Guerre sur le front d'Artois : histoire et géographie d'une construction mémorielle*, thèse de doctorat en cours, S. MICHONNEAU (dir.), Université de Lille.

30 CAMUS-JOYET P. et MOURET E.-S., « L'Urbex : voir, sentir et entendre les ruines », *Carnet Hypothèses de l'ANR Ruines*, 29 septembre 2020.

31 https://patmilitaire.hypotheses.org/.

32 Nous pensons ici à la communication de Julien Wilmart le 3 juin 2022 à Verdun : « Le rôle de l'historien dans la valorisation du patrimoine militaire : restitution d'espaces à la citadelle de Besançon, parcours urbain "D'Artagnan à Lille" et guide Routard sur la "Route Européenne d'Artagnan" ».

33 Voir les programmes des trois journées : https://patmilitaire.hypotheses.org/journees-annuelles-des-jeunes-chercheurs-du-gis.

34 Journées organisées par Alban Gottfrois (Université de Caen, CRAHAM) et Eloi Vincendet (Université de Lille, IrHIS),

35 Journées organisées par Quentin Muller (Université de Lorraine, CRULH) et Pauline Secchioni (Université de Picardie-Jules Verne, TRAME).

36 Journées organisées par Camille Crunchant (CY Cergy Paris Université, Héritages) et Gaëtan Koenig (Université de Bourgogne, ArTeHiS).

AUTEURS

Quentin Muller

Eloi Vincendet

Méthode de construction d'un glossaire de termes architecturaux se fondant sur l'étude des *Instructions* des ingénieurs militaires de la cour des ducs de Savoie (XVIIe-XVIIIe siècles)

Étapes d'une recherche en cours

Valentina Burgassi

PLAN

Introduction
La rédaction des *Instructions* pour un glossaire
Méthode de recherche : la construction d'un glossaire des œuvres militaires
L'intérêt du glossaire dans la compréhension du rôle des ingénieurs militaires à la cour des ducs de Savoie
Conclusion

TEXTE

Introduction

1 Au cours de la dernière décennie[1], les recherches sur les archives et les glossaires sectoriels se sont multipliées (Deruelle, Drévillon, Gainot, 2020) : ces nombreuses contributions ont ainsi permis de cataloguer et de traiter informatiquement les sources primaires (Genet, 1986 ; Genet, Lafon, 2003 ; Lemercier, Zalc, 2008). Toutefois, bien que le vocabulaire architectural et technique utilisé sur les chantiers ait rapidement été partagé par des communautés profes-

sionnelles originaires de différentes régions, l'étude des différents mots et de leur diffusion doit encore être approfondie. D'une part, car ces termes tendent à intégrer des mots d'origine et de provenance différentes ; d'autre part, car ils retiennent souvent des vocables traditionnels. Si, au XIVe siècle, la théorisation et la mise en pratique des constructions sont réalisées par les mêmes acteurs (Burgassi, 2022 ; Alérini, 2014), on assiste, à partir du XVIIe siècle, puis tout au long du XVIIIe siècle, à une décomposition progressive des opérations les plus complexes en de nombreuses étapes. Les tâches sont alors généralement confiées à des ouvriers hautement qualifiés et spécialisés, capables de coordonner les différentes étapes de construction. Au Piémont, ceux-ci sont souvent originaires de la région des lacs, que ce soit Lugano ou Côme (Viganò, 2011). Le vocabulaire employé présente alors une double spécificité : tout en accueillant assez facilement des mots de provenances diverses, des termes locaux ou régionaux sont également conservés. Par ailleurs, la parution de traités d'architecture, de plus en plus nombreux au XVIe siècle, joue également un rôle important dans la diffusion et la constitution d'un vocabulaire technique spécifique. Il en découle l'emploi d'un vocabulaire hybride, tant composé de mots savants, employés par les commanditaires et les architectes et diffusés par les traités d'architecture, que de variantes régionales, en usage chez les ouvriers locaux qui diffusaient la langue du métier par voie orale.

2 Cet article a pour principal objectif d'éclairer les résultats des recherches récentes menées dans le cadre d'une étude visant à créer un glossaire répertoriant à la fois les étapes du travail et les ouvriers impliqués dans les chantiers militaires entre les XVIIe et XVIIIe siècles. Il s'appuie sur un projet engagé par le centre de recherche sur l'Histoire de la Construction (CHG) au Politecnico de Turin dont le but est d'affiner le vocabulaire régional employé sur les chantiers de construction modernes. Ce projet a été conduit en plusieurs étapes. Il s'agissait, tout d'abord, d'étudier les *Instructions* rédigées par les ingénieurs militaires entre les XVIIe et XVIIIe siècles, en individualisant les tâches liées à la réalisation des fortifications. Par la suite, un glossaire des chantiers militaires a été élaboré, en prenant en compte le rôle des ingénieurs militaires et des ouvriers qui y étaient impliqués. À Turin, cette collecte d'archives a permis d'identifier les techniques utilisées sur ces chantiers militaires et civils, l'origine et le rôle des

ouvriers ainsi que la provenance géographique des différents matériaux employés au cours des différentes étapes des chantiers. Ce projet a finalement permis de réaliser un appareil critique, l'ébauche d'une base de données rassemblant les matériaux selon leur provenance et leur année d'utilisation, les noms des ouvriers impliqués, ainsi qu'une bibliographie critique et thématique.

3 Les différents axes de recherche de cette étude font ainsi appel tout autant à l'histoire de la construction, de l'architecture et de l'art qu'à l'archéologie et à la philologie. L'ambition est de montrer comment une approche pluridisciplinaire peut orienter la recherche sur les pratiques constructives militaires aux XVIIe et XVIIIe siècles. C'est selon cette approche volontairement large que cet article propose de renouveler les perspectives sur l'organisation complexe des chantiers ducaux aux XVIIe et XVIIIe siècles, tout en ouvrant de nouveaux questionnements.

La rédaction des *Instructions* pour un glossaire

4 En se fondant sur des documents tels que les *Instructions* de chantier, rédigées par les ingénieurs militaires, les recherches menées ont permis de constituer un glossaire des « mots techniques » du chantier militaire aux XVIIe et XVIIIe siècles en usage au Piémont (fig. 01).

Figure 1

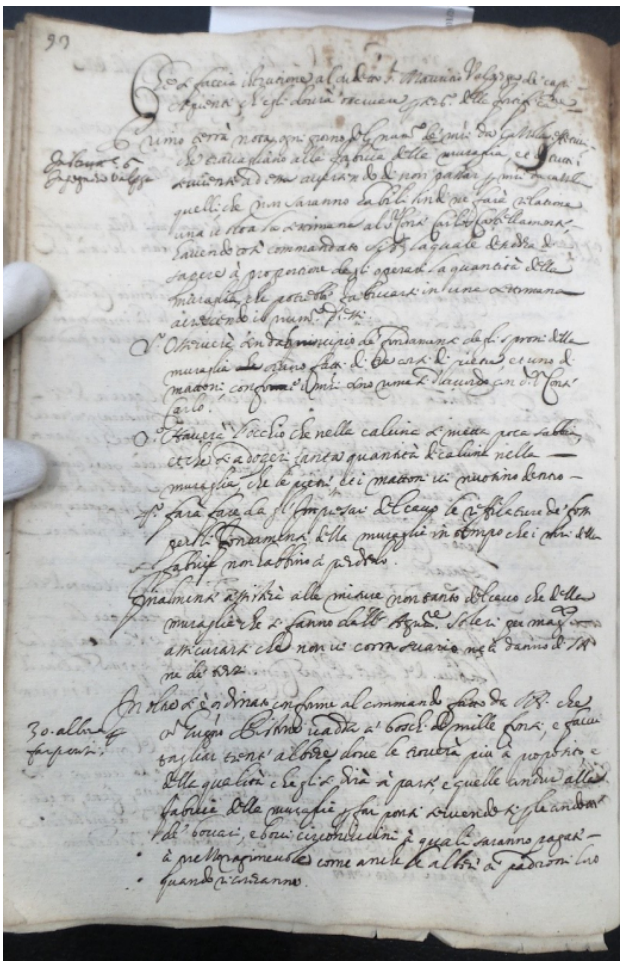

Instruction d'Antoine Maurice Valpergue pour la réalisation d'un mur fortifié, 1644 (Archivio di Stato di Torino).

Ces *Instructions* regroupent les informations essentielles à la construction ou à la restructuration des œuvres, ainsi que des indications simplifiées sur la gestion et l'organisation du chantier. Ce sont des documents officiels décrivant la manière dont les travaux devaient être exécutés à l'attention des différents corps de métier présents sur les chantiers. Ainsi, toutes les phases d'un chantier de construction y sont énumérées : le transport des matériaux, les travaux d'excavation et de fondation, la construction en maçonnerie, la création de remparts. La liste inclut aussi les travaux de second œuvre tels que l'ornementation, le plâtrage et le stucage, ainsi que des travaux de finition et de serrurerie. La mise en œuvre des éléments techniques y figure également, comme les dispositifs de drainage des eaux et des égouts.

6 Les *Instructions* d'ingénieurs, tout autant que les procès-verbaux de soumission des chefs de chantier et les comptes, permettent donc de reconstruire l'organisation des chantiers dans le duché de Savoie, et plus précisément ceux liés au réaménagement des bâtiments et des fortifications de la capitale, Turin (Comoli Mandracci, 1983). Ces *Instructions* abordent notamment les questions techniques liées, aux différentes phases de construction du chantier (fig. 02).

Figure 2

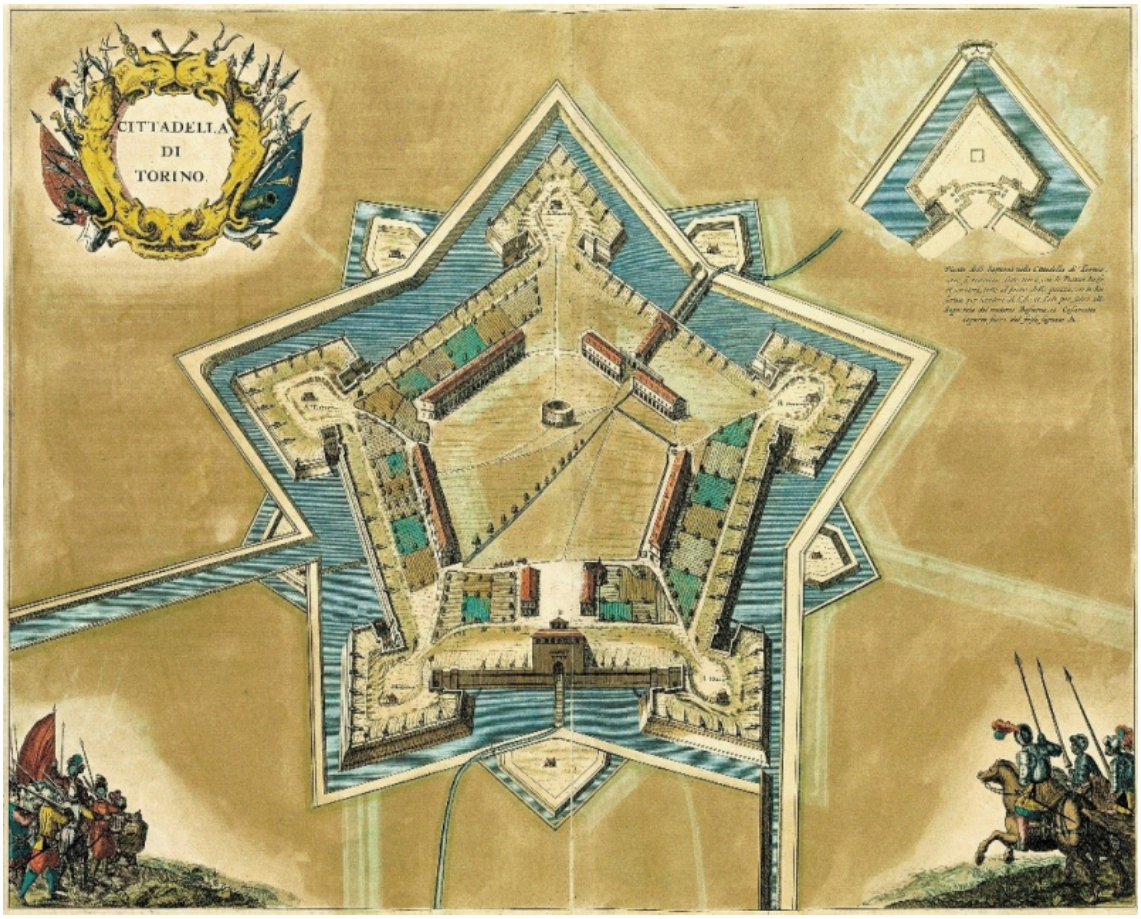

Plan de la Citadelle, 1682, dans *Theatrum Sabaudiae*, vol. I, 26 (Archivio Storico della Città di Torino). Tous droits réservés.

7 Elles peuvent être accompagnées de *calculi* (grâce à la compétence des mesureurs, qui indiquent les quantités nécessaires des matériaux et les coûts de chaque travail), de calculs d'instruction (c'est-à-dire de dispositions relatives à la qualité des matériaux et aux informations exclusivement techniques), de notes d'instruction (utiles pour la réali-

sation d'ouvrages secondaires) ou encore de dessins (plans et coupes).

8 Dans leurs *Instructions*, les ingénieurs militaires décrivent ainsi avec précision les différentes techniques employées. Ils expliquent ainsi parfois qu'un mélange de fragments de pierre de rivière et de mortier sableux utilisé comme liant peut servir pour les fondations des remparts. L'emploi de ces matériaux très résistants confirme l'influence antique tout en soulignant un langage rigide et austère, typique de l'architecture défensive. En revanche, les bâtiments civils étaient quant à eux plâtrés.

Les *Instructions* sont par ailleurs de formes très diverses selon l'architecte ou l'ingénieur qui les a produites. On trouve ainsi des *Instructions* qui portent sur des phases de travaux aussi variées que la réalisation de remparts, la construction de bâtiments entiers, la démolition d'un édifice ou encore la restauration de certaines parties, comme c'est souvent le cas pour les toitures. Les *Instructions* pour les travaux de rénovation sont, par ailleurs, très nombreuses. Leur nombre augmente de manière importante à la fin du XVIIe siècle, alors que les bâtiments du duc, déjà construits, relèvent souvent de simples travaux d'entretien. Au début du XVIIIe siècle, de nombreuses *Instructions* sont produites tant pour les nouvelles constructions que pour les travaux de restauration. Leur grand nombre s'explique par les changements de goût, qui imposent des rénovations rapides des bâtiments royaux pour satisfaire aux exigences des ducs et des souverains [2].

9 Documentant la construction des nouveaux bâtiments, ces *Instructions* sont nombreuses et complexes, répondant aux différentes étapes du chantier et coordonnant le travail des ouvriers y prenant part. Par conséquent, face à la complexité des travaux, l'architecte en chef décide souvent de fractionner les *Instructions* en différents documents de travail, chacun consacré à une phase différente des travaux. Ces documents sont ensuite confiés au surintendant et aux chefs de chantier qui les utilisent pour superviser chaque équipe : les *maîtres es murs* pour les travaux de maçonnerie, les *maîtres es bois* pour les travaux de bois, les *maîtres es fer* pour la création des ferrures et autres... La répartition des instructions par domaines, telles que la construction d'un mur, la fabrication de plan-

chers ou la construction d'un toit, est donc privilégiée. En revanche, dans le cas de travaux plus simples, les *Instructions* sont simplement divisées en sous-chapitres, généralement numérotés suivant le nombre et l'ordre des opérations à effectuer sur le chantier. Elles facilitent ainsi la compréhension des travaux pour les maçons qui doivent y prendre part. Les dispositions techniques à adopter y sont rappelées, ainsi que les recommandations nécessaires au bon déroulement des travaux à réaliser sur place. Par ailleurs, la nécessité de veiller à la bonne qualité des matériaux est souvent également évoquée.

Méthode de recherche : la construction d'un glossaire des œuvres militaires

10 Afin de reconstituer l'organisation des chantiers militaires dans le cadre de la construction des fortifications à la cour de Turin au milieu du XVIIe siècle (Griseri, 1983), un glossaire accompagné d'une table des matières listant les noms d'architectes, d'ingénieurs et de maîtres maçons a été créé. Il a semblé nécessaire d'y intégrer, dans la mesure du possible, tous les mots et les termes techniques liés à la construction et aux acteurs des chantiers (ingénieurs, architectes, maîtres maçons, etc.) déjà mentionnés dans les sources primaires et les références bibliographiques et archivistiques. En parallèle, les études en cours – engagées par différentes universités et institutions, telles que l'Université de Rome Tor Vergata, la Bibliothèque Hertziana de Rome, l'*Association Francophone d'Histoire de la Construction* et les séminaires dispensés à l'EPHE-PSL par Émilie d'Orgeix sur l'ordre matériel des savoirs techniques[3] – ont également été prises en compte.

11 Le corpus se compose donc de différents types de sources. En premier lieu, il intègre les manuels techniques de construction dans le Piémont au XVIIIe siècle, issus du croisement de sources manuscrites et imprimées (Pérez Negrete-Molteni, 2018). En second lieu, il recense les principaux fonds d'archives portant sur les fortifications du duché de Savoie qui portent sur la figure de l'ingénieur militaire. Enfin, il s'appuie sur des enquêtes archivistiques approfondies dans

les Archives d'État de Turin, tant à la section de la Chambre de la Cour (*Corte*) qu'à la section Réunie (*Riunite*), lieu privilégié d'étude et d'analyse des chantiers turinois à l'époque moderne. Des recoupements ont donc été menés, afin de dégager des fiches d'interprétation sur les techniques utilisées et sur les personnes ayant œuvré sur les chantiers de la cour de Turin. C'est en tenant compte de la complexité et de la multitude des thèmes abordés que les différents chercheurs engagés dans le projet ont pu procéder à des études de cas.

12 Bien que plusieurs fonds d'archives soient incomplets pour certaines années, le travail réalisé présente, dans son ensemble, une mine d'informations très riche. La recherche a été complétée par d'autres sources, dont les gravures et les corpus iconographiques manuscrits en relation avec les techniques de la construction. Elle s'est accompagnée du dépouillement systématique du fonds des « Minutari Contratti » des archives turinoises et d'autres fonds relatifs aux fortifications. Enfin, un glossaire a été élaboré, listant les termes classés par typologie de travail et non par ordre alphabétique.

13 Dans les *Instructions* du XVIIe siècle, les matériaux utilisés sur le chantier, y compris leur transport, sont toujours mentionnés. Ceux employés (notamment la pierre, le mortier et le bois) ont été choisis localement, aussi bien pour leur qualité que pour leur facilité de transport. La main-d'œuvre, qualifiée dans l'extraction et la préparation des matériaux en pierre, est originaire de Lombardie et du Tessin (Cattaneo, 2018). Les documents mentionnent des « guastatori » et « cavaterra » pour désigner respectivement ceux qui travaillent la pierre et ceux qui sont employés dans les excavations pour les fondations. Les ouvrages de défense du duché au XVIIe siècle, comme en témoignent les documents, ne sont que partiellement construits en maçonnerie, tandis que la plupart des enceintes sont bâties en banquettes de terre et palissades.

14 Parmi les différentes phases de construction d'un chantier militaire, l'étymologie de quelques termes en particulier a été étudiée. Par exemple, dans les *Instructions*, plusieurs paragraphes consacrés à la construction et à l'extraction de la terre dans les chantiers de fortifications mentionnent la première opération, le « trassamento » (tracé dans les excavations), puis les excavations (« cavi di terra » ou creuse-

ments de terre) qui sont nécessaires pour la préparation des fondations. Le terme « cavaterra », qui fait référence à un ouvrier spécialisé, vient très probablement du verbe latin, « căvo, căvas, cavavi, cavatum, căvāre », dont le sens premier est « extraire, vider, rendre creux ». En latin médiéval, le verbe à l'infinitif est probablement devenu un substantif pour indiquer la profession de « cavatore di terra », et enfin « cavaterra » sous une forme peut-être abrégée. Ce dernier a également été isolé dans d'autres glossaires italiens contemporains, par exemple dans le langage des chantiers baroques romains. Il semble qu'il se soit maintenu dans le vocabulaire des chantiers piémontais.

15 Malgré les différences rencontrées lors des travaux de creusement des fondations, trois catégories de sols sont définies selon la résistance plus ou moins grande du terrain. La première comprend ceux dans lesquels les fondations peuvent être directement assises, tels les différents types de roches, de tufs et de sols pierreux qui ne peuvent être creusés qu'à l'aide de pioches et de mines. La deuxième comprend tous les sols granuleux et sableux, qui présentent également la caractéristique d'être incompressibles. Enfin, la troisième comprend les sols les plus complexes, qu'il faut consolider en leur donnant une résistance uniforme. Ainsi, lors du creusement des fondations, la préférence est donnée à un sol solide correspondant aux deux premières catégories. Il est ainsi possible d'aplanir ensuite le fond des terrains creusés avant de procéder à la construction du mur, sans travail supplémentaire.

16 Il convient, par la suite, de construire des remparts, principalement constitués d'assises de pierre et de brique. La maçonnerie ordinaire se compose de quatre rangs de pierre et d'un rang de brique avec un liant de mortier. Ce principe constructif a été plus tard diffusé par Bernardo Vittone dans son *Traité* sur l'architecture civile, publié en 1737[4]. Les *Instructions* évoquent aussi souvent l'utilisation de mortier (selon notre glossaire, « calcina »), mi-fort et mi-mou, raisonnablement gras, et toujours mélangé au sable du Pô, ainsi que le mentionne Antoine Maurice Valpergue dans l'une de ses nombreuses *Instructions*[5] (Melano, 2015). Une précaution importante dans la préparation du mortier pour la construction des murs est le passage de la chaîne sous un grillage, soi-disant bien criblé. Pour le mortier, les caractéristiques requises sont précisées et, par conséquent, la

carrière pressentie indiquée. Ainsi, si la couleur du mortier doit être brune (dans le glossaire, « moretta »), la carrière de Rivara est choisie. En fonction du type de travail, un mortier plus fort ou au contraire plus doux peut être utilisé. Par exemple, le mortier brun provient de Superga et parfois de Castiglione (région turinoise), tandis que le plus doux (glossaire : « calcina dolce ») est originaire de Buttigliera (région turinoise), de Vaugines (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), ou parfois de Gassino (région turinoise). Parfois, l'origine et le type des matériaux sont précisés.

17 En se fondant sur l'analyse de ce glossaire, il a ainsi été possible de déterminer que les termes techniques proviennent directement de différents dialectes régionaux. L'étude de ces variations de vocabulaire a permis de saisir l'évolution progressive de la langue latine en une langue vulgaire. C'est en effet la langue parlée des maçons qui raconte l'histoire du chantier, comme en témoignent leurs comptes-rendus quotidiens. Les mots correspondant à la culture matérielle locale, c'est-à-dire aux techniques de travail et aux pratiques de chantier, sont strictement liés au langage utilisé par des corps ouvriers d'origines géographiques différentes. Ainsi, les stucateurs sont originaires des lacs de Côme et de Lugano, les charpentiers de Savoie, tandis que les maîtres jardiniers viennent de Paris. La migration d'ouvriers au-delà des Alpes conduit ainsi à l'hybridation de traditions orales et d'expériences et favorise de nouvelles techniques et de nouveaux langages. L'organisation des chantiers, doublée du contrôle sévère des activités de construction dans le duché, est donc essentielle dans la construction de l'image de la nouvelle capitale.

L'intérêt du glossaire dans la compréhension du rôle des ingénieurs militaires à la cour des ducs de Savoie

18 La réalisation du glossaire a également permis d'analyser le rôle des ingénieurs militaires à la cour de Turin au XVIe siècle. Ingénieurs, architectes et maîtres maçons impliqués dans les chantiers travaillent de concert sur les chantiers. Au XVIIe siècle, le métier d'ingénieur

présente une double facette, puisqu'il relève à la fois de l'architecture militaire et civile (Deruelle, Gainot, 2013 ; Deruelle, Guinier, 2017). Son rôle, tout autant que celui d'architecte, n'est alors pas clairement défini au Piémont : l'un et l'autre font partie du « Conseil des Bâtiments et des Fortifications ». À partir du XVIIIe siècle, les ouvrages militaires sont confiés aux ingénieurs, tandis que ceux, civils et éphémères, pour des célébrations, reviennent aux architectes. En effet, en 1711, le *Règlement* de l'Université Royale du duc Victor Amédée II instaure une division entre ces deux rôles : il prévoit la préparation et l'obtention d'un titre professionnel pour les ingénieurs et les architectes. À partir de cette date, le contrôle de la formation professionnelle des ingénieurs militaires devient total grâce à la création d'examens. C'est une nouveauté, car, avant la publication du Règlement, il n'existait pas encore, dans le duché de Savoie, de formation dédiée pour les ingénieurs. Le duc était chargé de nommer un expert technicien en se fondant sur ses qualités professionnelles, tant sur le terrain que pour l'exécution des tâches assignées. Selon le type de travaux requis par le duc, l'ingénieur en chef devait élaborer des dessins et des maquettes, en accord avec le budget prévu (Viglino Davico, 2005).

19 Le métier d'ingénieur militaire impose un large éventail de compétences, telles que la capacité de concevoir des remparts fortifiés, de choisir les matériaux, d'évaluer les coûts et les stratégies défensives et de superviser les travaux sur les terrains civils et militaires (Blond, Hilaire-Pérez, Nègre, Virol, 2021). En général, il occupe différents rôles de direction et, comme il est souvent chargé des opérations de défense pendant les sièges, il doit également savoir construire des fortifications (Brayda, Coli, Sesia, 1963). En outre, l'ingénieur militaire doit publier des plans et des traités illustrés de dessins de villes fortifiées. Les traités d'architecture sont en effet le moyen le plus rapide de diffusion de nouvelles idées sur l'art de la guerre (D'Orgeix, Warmoes, 2017). Les traités français sont d'ailleurs souvent une source d'inspiration pour les ingénieurs piémontais qui rédigent également parfois des traités sur les fortifications et les méthodes de défense.

L'ingénieur militaire Antoine Maurice Valpergue en est un exemple éclairant. Il a succédé à Carlo di Castellamonte pour la direction des chantiers princiers et a également imaginé de nombreuses œuvres

civiles et militaires pour le duc de Savoie, le cardinal Mazarin et Louis XIV. En s'appuyant sur les campagnes militaires de l'armée française, Valpergue a également écrit plusieurs traités d'architecture militaire (fig. 03) destinés à Piombino pour combattre les armées espagnoles (Cojannot, 2003).

Figure 3

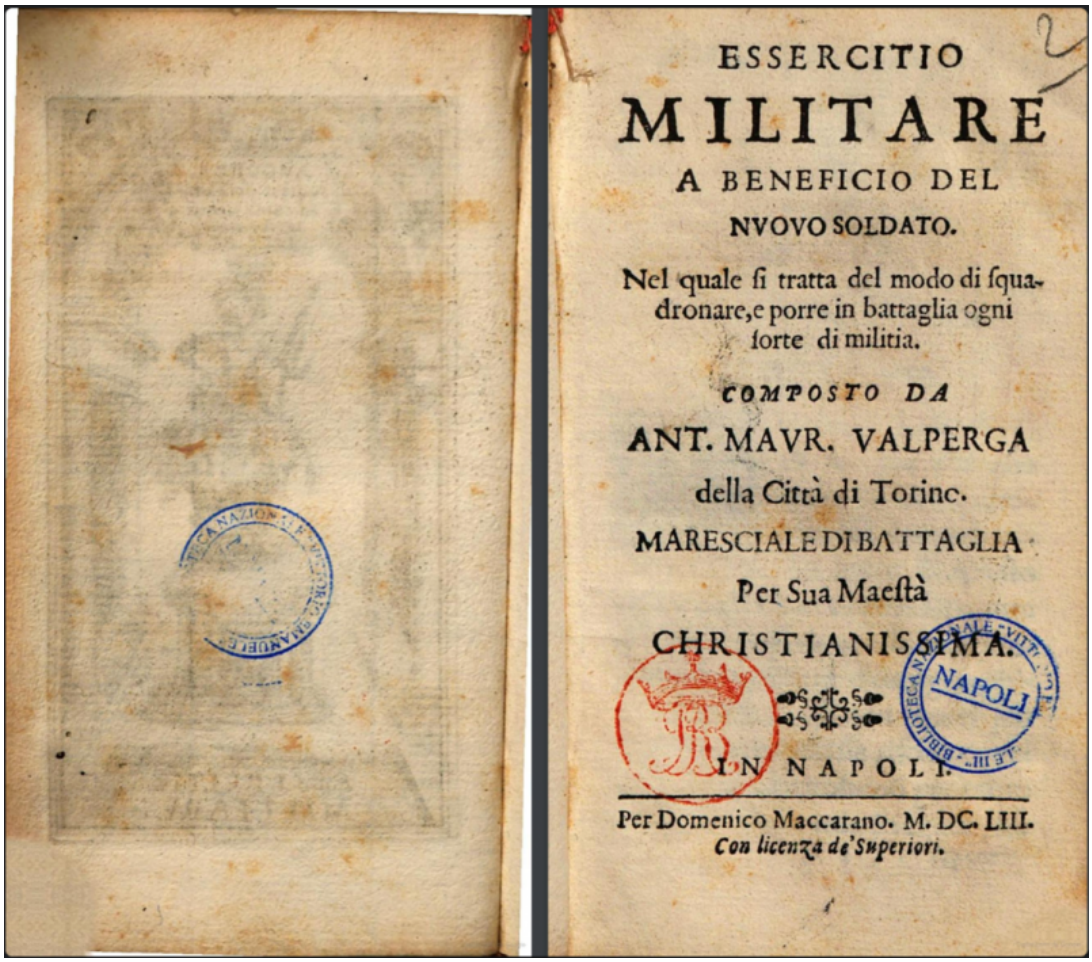
ESSERCITIO
MILITARE
A BENEFICIO DEL
NVOVO SOLDATO.
Nel quale ſi tratta del modo di ſquadronare, e porre in battaglia ogni ſorte di militia.
COMPOSTO DA
ANT. MAVR. VALPERGA
della Città di Torino.
MARESCIALE DI BATTAGLIA
Per Sua Maeſtà
CHRISTIANISSIMA.
IN NAPOLI.
Per Domenico Maccarano. M. DC. LIII.
Con licenza de' Superiori.

Essercitio Militare a Beneficio del Nuovo Soldato par Antoine Maurice Valpergue, Naples 1653 (googleimages)

20 Il a ensuite publié des traités techniques sur l'art de la défense et sur la construction de lignes fortifiées, comme en témoigne le manuscrit intitulé *La fortification royale défendue par le comte Antoine Maurice Valpergue, Baron de Saint-Marsanotto, ingénieur en chef de la Hauteur Royale de Savoie* publié en 1678. Grâce à cette publication, il a participé au débat international sur les fortifications modernes, sous la forme d'un dialogue imaginaire entre deux techniciens [6] (fig. 04).

Figure 4

Jean Boulanger, *Plan des forteresses [sic] de Vallete, bourg et sangle de Malte*, Paris, 1645, 49.4 x 38.2 cm (Stanford Libraries, G5671.M2.1645.B6, David Rumsey Map Center).

21 Au Piémont, entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, les ingénieurs militaires ont développé leur métier comme une véritable discipline, grâce à une approche de l'art et de la culture, typique de l'Europe de la Renaissance. Ils se sont qualifiés au sein de leur profession, et dans certains cas, en ingénierie mécanique, puisqu'ils ont eux-mêmes conçu de nouveaux types d'armement. Grâce à leur esprit curieux, ils ont résolu des problèmes structurels. Ayant pris part aux batailles, ils ont pu ainsi identifier et apprécier l'importance de chaque détail. Leurs idées pour améliorer et développer la défense découlent ainsi non seulement d'une conception technique, mais aussi de l'expérience directe de leur rôle de combattants de première ligne (Viganò, 2015). Ils ont ainsi pu réaliser des fortifications mêlant savoirs savants provenant de traités militaires, expériences auprès de maîtres maçons locaux et connaissances tirées de leurs voyages dans les différentes cours européennes. Grâce à leur savoir-faire, les États italiens ont pu défendre leur territoire et maintenir leurs domaines de compétence : les fortifications ont survécu aux guerres et aux

crises tout au fil des siècles, en renouvelant leurs systèmes défensifs et leurs techniques.

Conclusion

22 Le vocabulaire historique du chantier, utilisé dans les sources, ne peut pas être directement rattaché aux termes techniques du langage de l'époque, puisqu'il n'en est pas une simple variante locale. Le langage des artisans, des architectes, des ingénieurs militaires et des techniciens de la construction converge en fait autour de la pratique de l'*ars aedificandi* (Nègre, 2018). Lorsque la langue vernaculaire s'est répandue, avant de remplacer le latin, des mots altérés et hybrides ont été constitués. Les spécificités vitruviennes utilisées auparavant par les architectes et les commanditaires ont progressivement remplacé les expressions courantes utilisées par les maîtres d'œuvre et les ouvriers. Vincenzo Scamozzi (1615), dans son *Architettura Universale*, décrit le rôle difficile de l'architecte dans la direction des ouvriers :

> « L'Architecte sera dégoûté de devoir commander ces Maîtres d'œuvre, qui crient et se disputent avec leurs maîtres et leurs ouvriers, essayant également de se battre avec l'Architecte ou avec les mêmes Maîtres d'œuvre, et en désirant être appréciés comme experts […] ».

23 C'est précisément cette langue parlée qui raconte l'histoire d'un chantier, comme en témoignent les comptes-rendus quotidiens conservés dans les archives. Les mots liés à la culture matérielle locale se mêlent à ceux des techniciens de différentes origines.

24 Cette recherche en cours vise ainsi à ouvrir de nouvelles perspectives, depuis l'étude de l'étymologie jusqu'à l'origine géographique des termes utilisés. L'objectif en est de saisir quels termes se sont diffusés au-delà du duché de Savoie, dans d'autres États italiens. Il s'agit également de se demander si l'origine des architectes a eu une implication sur la documentation produite (Roggero, 1990). Il est, en effet, possible de postuler une certaine continuité dans l'utilisation de mots codifiés dans certains contrats, comme c'est le cas dans les sources de l'ingénieur militaire luganais Michelangelo Garove (fin XVIIe siècle) ou du premier architecte du roi, Filippo Juvarra (XVIIIe siècle). Cette

continuité s'observe avec une certaine récurrence dans la structure hiérarchique et administrative du « Conseil des Bâtiments et des Fortifications », qui illustre la volonté centralisatrice de la dynastie des ducs de Savoie (Dardanello, 1989). La mise en forme de la production matérielle liée aux activités de construction dans le duché illustre combien l'organisation des chantiers militaires et civils a été fondamentale pour structurer l'image de la capitale et de ses forteresses. La spécialisation des activités, qui devient également plus importante au fil de l'époque moderne, rend compte de la nécessité croissante de supervision au cours des différentes phases du chantier. Ce processus a donc naturellement entraîné l'augmentation des mots techniques utilisés par les différents maçons sur les chantiers.

BIBLIOGRAPHIE

ALÉRINI J., 2014, « Mettre en liste les foules de guerre en Savoie : XVIe-XVIIe siècle », G. SALINERO et C. LEBEAU (éd.), *Pour faire une histoire des listes à l'époque moderne*, Madrid : Mélanges de la Casa de Velazquez, p. 119- 137.

BLOND S., HILAIRE-PÉREZ L., NÈGRE V. et VIROL M. (éd.), 2021, *Les Ingénieurs, des intermédiaires ? Transmission et coopération à l'épreuve du terrain (Europe, XVe-XVIIIe siècle)*, Toulouse : Presses universitaires du Midi.

BRAYDA C., COLI L., SESIA D., 1963, « Specializzazioni e vita professionale nel Sei e Settecento in Piemonte », *Atti e Rassegna Tecnica della Società degli Ingegneri e degli Architetti in Torino*, n° 17, 3, p. 73- 82.

BURGASSI V., 2022, « Balloardi, cortine e speroni. L'ingegnere militare alla corte Sabauda attraverso i trattati di Carlo di Castellamonte e di Antonio Maurizio Valperga (XVII secolo) », *Opus*, n° 6, 1, p. 7- 28.

CATTANEO M. V., 2018, « La dismissione delle fortificazioni urbane : testimonianze superstite delle strutture difensive sabaude », C. DEVOTI (éd.), *Gli spazi dei militari e l'urbanistica della città. L'Italia del nord-ovest (1815-1918)*, Acquapendente : Edizioni Kappa.

COJANNOT A., 2003, « Antonio Maurizio Valperga, architecte du cardinal Mazarin à Paris », *Paris et d'Île-de-France. Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France*, n° 54, p. 33-60.

COMOLI MANDRACCI V., 1983, *Torino*, Roma/Bari : Laterza.

GRISERI A., 1983, « Il cantiere per una capitale », COMOLI MANDRACCI V. (éd.), *La capitale per uno Stato*, Torino : Celid, p. 9-27.

DARDANELLO G., 1989, « Repertori di modelli per i mestieri della decorazione », M. DI MACCO et G. ROMANO (éd.), *Diana Trionfatrice. Arte di Corte nel Piemonte del Seicento*, Torino : Allemandi.

DERUELLE B. et GAINOT B. (éd.), 2013, *La construction du militaire: t.1. Savoirs et savoir-faire militaires à l'époque moderne*, Paris : Éditions de la Sorbonne.

DERUELLE B. et GUINIER A. (éd.), 2017, *La construction du militaire: t.2. Cultures et identités combattantes en Europe de la guerre de Cent Ans à l'entre-deux guerres*, Paris : Éditions de la Sorbonne.

DERUELLE B., DRÉVILLON H. et GAINOT B. (éd.), 2020, *La construction du militaire: t.3. Les mots du militaire*, Paris : Éditions de la Sorbonne.

D'ORGEIX É. et WARMOES I. (éd.), 2017, *Atlas militaires manuscrits* (XVII*e*-XVIII*e* *siècles*) : *Villes et territoires des ingénieurs du roi*, Paris : Bibliothèque Nationale de France/Ministère des Armées.

GENET J.-P., 1986, « Histoire informatique, mesure », *Histoire & Mesure*, n° 1, I, p. 7- 18.

GENET J.-P. et LAFON P., 2003, « Des chiffres et des lettres », *Histoire & Mesure*, n° 3/4, XVIII, p. 215- 223.

LEMERCIER C. et ZALC C., 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La Découverte.

MELANO C. Y., 2015, « Antonio Maurizio Valperga (1605-1688), ingegnere architetto al servizio delle corti di Savoia e di Francia », *Studi Piemontesi*, n° 44, 1, p. 153- 160.

NÈGRE V. (éd.), 2018, *L'Art du chantier : Construire et démolir du* XVI*e* *au* XXI*e* *siècle*, Gand : Snoeck.

PÉREZ NEGRETE A. et MOLTENI E., 2018, « L'esperienza in guerra nella formazione degli architetti e ingegneri militari nell'età moderna », A. MAROTTA et R. SPALLONE (éd.), *Defensive Architecture of the Mediterranean FortMed 2018*, Torino : Politecnico di Torino, p. 165- 172.

ROGGERO C., 1990, « Il sovrano, la dinastia, l'architettura del territorio », ROGGERO C., VINARDI M. G. et DEFABIANI V., *Ville Sabaude*, Milano : Rusconi.

SCAMOZZI V., 1615, *L'idea della Architettura universale*, Venezia: Cicognara.

VIGANÒ M., 2011, « Ingegneri militari ticinesi nel Piemonte Sabaudo », *Arte&Storia*, n° 52, 1, p. 88- 113.

VIGANÒ M., 2015, « L'architettura militare e la nuova arte della guerra », E. VILLATA (éd.), *L'arte rinascimentale nel contesto*, Milano : Jaka Book, p. 263-283.

VIGLINO DAVICO M. (éd.), 2005, *Fortezze « alla moderna » e ingegneri militari del ducato sabaudo. Forteresses a la moderne et ingénieurs militaires du duché de Savoie*, Torino : Celid.

NOTES

1 Qu'il nous soit permis ici de remercier les organisateurs du colloque « Les matérialités des patrimoines militaires et leur étude : méthodes et outils », MM. Alban Gottfrois et Eloi Vincendet, pour leur aimable invitation et pour leur apport scientifique à cet évènement. Nous souhaitons également exprimer toute notre reconnaissance à Mme Émilie d'Orgeix pour la création du GIS « Patrimoines Militaires », qui a permis de nous rencontrer et d'échanger autour de nos recherches respectives. Un grand merci également à Mlle Marie Piccoli-Wentzo pour sa relecture. Abréviations: ASCTo = Archivio Storico della Città di Torino; ASTo = Archivio di Stato di Torino.

2 Victor Amédée II de Savoie est duc de 1675 à 1713, date du traité d'Utrecht et à partir de laquelle il devient roi de Sicile, puis roi de Sardaigne de 1720 à 1730.

3 Il s'agit du projet de recherche « Glossario dell'Edilizia Romana tra Rinascimento e Barocco » dirigé par Claudia Conforti, Maria Grazia D'Amelio, Nicoletta Marconi, Micaela Antonucci (Università degli Studi di Roma TorVergata, Facoltà di Ingegneria), Elisabeth Kieven, Hermann Schlimme (Bibliotheca Hertziana, Istituto Max Planck per la Storia dell'Arte, Roma), 2009, http://wissensgeschichte.biblhertz.it/Glossario. L'Association Francophone d'Histoire de la Construction poursuit depuis des années l'objectif de créer un glossaire commun des figures professionnelles et Émilie d'Orgeix dirige depuis 2018 le séminaire d'*Histoire culturelle des techniques du Moyen Âge à nos jours* à l'École Pratique des Hautes Études, PSL université, Paris.

4 Bernardo Vittone, architecte et successeur spirituel de Guarini, a contribué à publier le traité d'architecture de Guarino Guarini : *L'Architettura civile*, paru en 1737. Il est l'un des trois plus importants architectes baroques actifs dans la région du Piémont, en Italie du Nord.

5 ASTo, Riunite, art. 199, m. 1, 1644-1647, *Instruction* par Antoine Maurice Valpergue (1644), cc. 93v-94v.

6 Son traité a en fait été rédigé dans le but de se défendre contre les critiques reçues pour la réalisation de la ligne fortifiée Cotonnière, qu'il avait bâtie à Malte pour l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

RÉSUMÉS

Français

Cet article s'inscrit dans une enquête plus large sur les ouvriers et l'organisation des chantiers militaires dans le duché de Savoie à l'époque moderne. Il a pour ambition de dégager un glossaire de termes techniques utilisés dans les chantiers des XVIIe et XVIIIe siècles à partir de documents techniques, les *Instructions* produites par les ingénieurs militaires. Il s'agira ainsi de vérifier le rôle tenu par les ingénieurs militaires sur les chantiers ducaux. Ce glossaire se fonde sur le croisement de sources primaires, telles que les principaux traités d'architecture et manuels de construction des XVIIIe siècle et XIXe siècles, et les travaux récents menés par plusieurs regroupements de chercheurs en histoire de la construction.

English

This paper is part of a larger academic investigation on craftsmen and the organisation of military building sites in the Savoy States during the early modern period. It aims at exploring a glossary of technical terms used on 17th-18th centuries building sites based on the analysis of technical documents, known as *Instructions*, produced by military engineers, in order to have a better understanding of their role within the ducal construction sites. This glossary was produced by using primary and secondary sources on building techniques in Piedmont, including major 19th century construction manuals. These sources were cross-referenced with ongoing studies by construction history scholars.

INDEX

Mots-clés

Duché de Savoie, ingénieurs militaires, fortifications, chantier militaire, glossaire

Keywords

Duchy of Savoy, military engineers, fortifications, military building site, glossary

AUTEUR

Valentina Burgassi

École Pratique des Hautes Études (Paris, France) – Politecnico de Turin (Turin, Italie)

valentina.burgassi@polito.itValentina Burgassi est chercheuse postdoctorale en Histoire de l'Art à l'École Pratique des Hautes Études et boursière au Politecnico de Turin. Elle est architecte et docteur en Histoire de l'architecture moderne (2017) au Politecnico de Turin, en cotutelle avec l'École Pratique des Hautes Études, avec une thèse consacrée au patrimoine des Hospitaliers à Malte pendant la Renaissance. Elle était boursière à l'École Française de Rome (2018), au Palladio Museum (2020) et travaille actuellement dans les cours d'histoire de l'architecture au Politecnico de Turin. Valentina est membre de Histara, du GIS Patrimoines Militaires et du Comité de Direction de Construction History Group (Politecnico de Turin). Ses recherches portent sur l'architecture des Hospitaliers à Malte (xvie-xviie siècles), l'histoire de la construction, la formation des ingénieurs militaires dans le Duché de Savoie (xviie siècle) et les traités d'architecture à l'époque moderne.

Conserver le patrimoine militaire : le rôle pionnier du musée d'Artillerie (1797-1905)

Christophe Pommier

PLAN

Le musée d'Artillerie : organisation et missions
Des collections nombreuses et diversifiées
Quelles provenances pour ces collections ?
L'aspect muséographique

TEXTE

1 Le musée de l'Armée, situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, à Paris, conserve aujourd'hui près de 500 000 œuvres et objets témoignant de l'histoire militaire de la France et de son armée. Ce riche patrimoine militaire, tant en quantité qu'en qualité, n'a pas été uniquement constitué à compter de 1905, date de création de cet établissement. En effet, ce dernier est notamment héritier du musée d'Artillerie. Fondé en 1797, ce musée dépend de la direction de l'Artillerie (ministère de la Guerre), d'où son appellation[1], mais il conserve un panel d'objets bien plus large que le seul domaine de l'artillerie : il détient la majeure partie des collections du cabinet d'armes du Garde-Meuble de la Couronne, des armes et armures issues de saisies révolutionnaires et impériales, tout en assurant un rôle de conservatoire des évolutions de l'armement au profit de la direction de l'Artillerie. Il s'agit de l'une des cinq institutions muséales que crée la Révolution française, celle-ci au profit des arts militaires, avec le Muséum national d'histoire naturelle, pour les sciences naturelles (1793), le Muséum central des arts de la République – futur Musée du Louvre –, pour les Beaux-Arts (1793), le Conservatoire des arts et métiers, pour les arts scientifiques et techniques (1794), et le premier musée des Monuments français, pour la sculpture et l'architecture (1795) (Pomian, 2021 : 15-134).

L'aspect patrimonial des objets particuliers que sont les armes et les équipements guerriers n'est pas immédiatement décelable. Créé afin

de conserver les arts militaires, comment le musée d'Artillerie s'est-il acquitté de cette mission ? Quelles sont les intentions qui ont présidé à leur sauvegarde, leur mise en valeur et leur maintien dans les collections publiques au fil des décennies ?

Après être revenus sur l'organisation du musée d'Artillerie, ses missions et les collections qu'il conserve, nous aborderons plus particulièrement la politique d'acquisition des collections d'armements, ainsi que la manière dont elles ont été présentées et valorisées auprès du public.

Le musée d'Artillerie : organisation et missions

2 Le musée d'Artillerie est lui-même issu du Dépôt des armes anciennes créé en 1793 par Edme Régnier avec l'approbation de l'administration de la fabrication des armes[2]. Institué en 1797, le musée, régi par le comité central de l'Artillerie, dépend de la direction de l'Artillerie (ministère de la Guerre) et se situe dans le même bâtiment (Robert, 1889-1890 : I, 5-6) : l'ancien noviciat des Dominicains de Saint-Thomas d'Aquin (VIIe arrondissement de Paris), alors renommé Hôtel de l'Artillerie. Pendant militaire du conservatoire des arts et métiers (Bret, 2002 : 134), le musée devient musée impérial d'Artillerie en 1806. En 1815, pendant l'occupation de Paris, il est pillé par les Britanniques et les Prussiens (Roussel, 2005 : 6-17). Bien qu'héritier du Garde-Meuble de la Couronne et conservant de nombreuses pièces issues des saisies révolutionnaires, le musée d'Artillerie est conçu comme un conservatoire des évolutions de l'armement, un musée technique, et non un musée historique (Rocher, 2016 : 205-207). Il est placé sous l'autorité scientifique d'un conservateur qui, jusqu'en 1870, avait eu une première carrière militaire tout en étant actif dans les milieux scientifique ou culturel. Mécanicien et inventeur, Edme Régnier (1751-1825) en est le premier conservateur de 1796 à 1816. Lui succèdent les mathématiciens François-Joseph Servois (1767-1847), de 1816 à 1827, et Philippe de Carpegna (1782-1841), de 1827 à 1841. De 1841 à 1856, la fonction est occupée par l'archéologue Félicien, dit Félix, de Saulcy (1807-1880) et, de 1856 à 1870, par le lieutenant-colonel d'artillerie et peintre Octave Penguilly L'Haridon (1811-1870). À partir de 1871, ce profil évolue quelque peu et la fonction est assurée par un

officier d'artillerie en seconde partie de carrière. Penguilly L'Haridon décédant pendant la guerre, il n'est remplacé qu'en 1871 par le colonel Lucien Le Clerc (1822-1900). En poste jusqu'en 1880, c'est à lui qu'échoit la tâche de procéder au transfert du musée et de ses collections aux Invalides. Lui succèdent les officiers d'artillerie suivants : le colonel Léon Robert (1825-1893) de 1880 à 1893, le colonel François Bernadac (1828-1904) de 1893 à 1903 et le lieutenant-colonel Édouard-Alexandre Hardy (1844-1910) de 1903 à 1905. En 1905, à la création du musée de l'Armée, Hardy en devient le directeur technique administratif. En dehors du conservateur, le musée d'Artillerie dispose d'un secrétaire, de personnels techniques œuvrant à l'entretien des œuvres et de gardiens. L'établissement bénéficie enfin d'un budget, délivré par la direction de l'Artillerie, lui permettant d'acquérir des collections [3].

3 De 1796 à 1886, le musée est l'une des composantes du Dépôt central de l'Artillerie et sert les travaux d'amélioration et d'expérimentation menés par le comité de l'Artillerie, au même titre que l'Atelier de précision – un acteur incontournable de l'innovation dans le domaine de l'armement au XIXe siècle –, le laboratoire de chimie, la bibliothèque, les archives et le dépôt des cartes et plans [fig. 1].

Figure 1

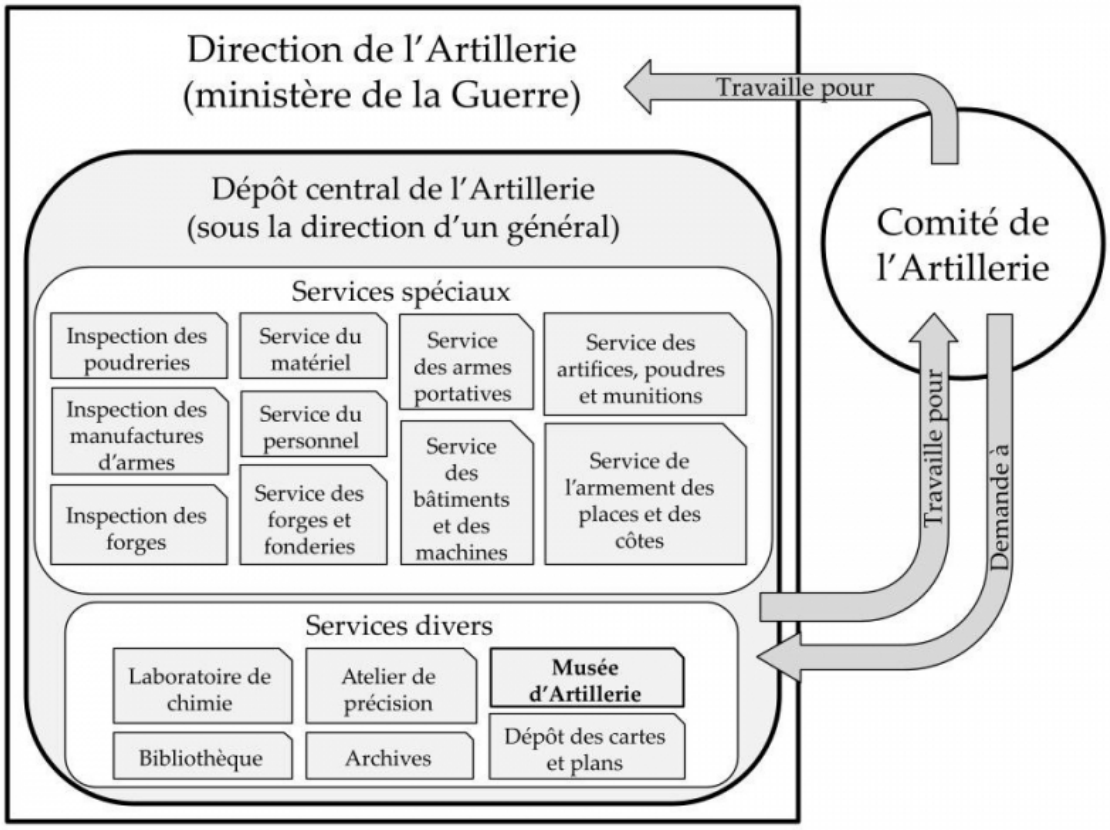

L'environnement du musée d'Artillerie (1796-1886) © Christophe Pommier

4 En 1886, le Dépôt central est dissous au profit de la nouvelle Section technique de l'Artillerie – une manœuvre politique avant tout destinée à affaiblir les comités techniques au profit des directions d'armes [fig. 2].

Figure 2

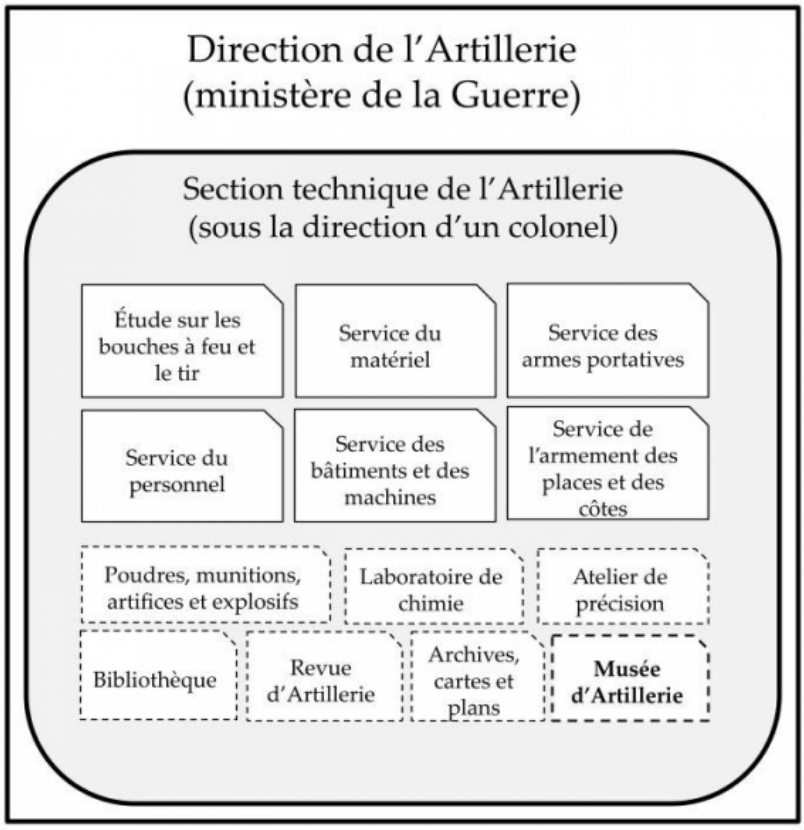

L'environnement du musée d'Artillerie (1886-1905) © Christophe Pommier

5 Pour le musée d'Artillerie, cette modification d'organigramme ne modifie en rien ses missions. Aux côtés de la bibliothèque et des archives, cartes et plans, il a toujours pour objectif de conserver la mémoire de l'évolution des armes au profit de la direction de l'Artillerie et de ses officiers, tel que le précisait le règlement du Dépôt central :

> Art. 19. Les archives, la bibliothèque, le dépôt des cartes et plans, le musée et la collection des grands modèles sont à la disposition du comité [de l'Artillerie] pour ses travaux : tous les objets qu'ils contiennent, ainsi que leurs catalogues tenus au courant, sont communiqués par les conservateurs de ces établissements [4].

6 Jusqu'en 1871, le musée est situé dans le même bâtiment que l'ensemble des services du Dépôt central – l'ancien noviciat des Dominicains précédemment cité. En 1871, la direction de l'Artillerie

étant à l'étroit dans ses locaux et le nombre de pensionnaires ayant beaucoup diminué à l'Hôtel des Invalides, le musée d'Artillerie s'y installe, occupant l'aile Occident de la cour d'honneur. Là encore, si ce déménagement lui offre plus d'espace, il ne modifie pas ses missions et ses collections. Cet éloignement géographique ne se traduit pas, en effet, par une désaffection de l'Artillerie pour son musée, le comité suivant toujours son actualité.

Ce statut particulier dans le paysage muséal français du XIXe siècle ne fait pas pour autant du musée d'Artillerie un établissement privatif : il est accessible au grand public, auquel il présente l'ensemble de ses collections. Comme l'énonçait Philippe de Carpegna, conservateur du musée en 1833 :

> Cet établissement remplit deux objets : il renferme pour ainsi dire les archives technologiques de la guerre, ce premier objet concerne la science et l'histoire militaire ; le second objet est relatif aux Arts mécaniques et aux Beaux-Arts, il fournit aux savants et aux artistes des renseignements qu'ils ne pourraient se procurer ailleurs [5].

7 Le musée d'Artillerie se définit comme une sorte de centre de ressources pour quiconque s'intéresse à la chose militaire et aux armements. Plusieurs compositions d'artistes du XIXe et du début du XXe siècle reprennent strictement des objets présentés dans ses salles [6]. Cette politique d'ouverture participe à faire du musée d'Artillerie un établissement parisien reconnu sur les plans touristique et culturel, comme l'atteste l'étude des guides de visites contemporains (Barcellini, 2010 : 135-139).

Le 26 juillet 1905, la création du musée de l'Armée (Ministère de la Guerre, 1905 : 1182-1183) conduit *de facto* à la dissolution du musée d'Artillerie : en effet, le nouvel établissement naît de la fusion du musée d'Artillerie et du musée historique de l'Armée, créé en 1896, tout en intégrant des collections patrimoniales de l'Hôtel national des Invalides. Il s'agit de l'aboutissement, envisagé par les autorités civiles et militaires dès 1900, de la coexistence, un peu incongrue aux yeux du grand public, de deux musées militaires aux Invalides aux propos différents : conservatoire des évolutions techniques de l'armement pour le musée d'Artillerie, structure mémorielle et patriotique pour le musée historique de l'Armée. Le musée de l'Armée dépend de l'état-

major de l'Armée et reprend surtout à son compte les missions du musée historique, à savoir renforcer le lien entre les Français et leur armée, et présenter au public les hauts faits et grandes heures de l'Armée française. C'est bien plus un musée historique qu'un musée technique (Lagrange, Leluc, Pommier, 2022 : 97-121). De 1900 à 1905, cette dissolution est combattue puis regrettée par le comité de l'Artillerie (Barcellini, 2010 : 143-151). Elle explique également le renforcement du conservatoire-musée de l'École d'application de l'Artillerie, alors située à Fontainebleau [7].

Des collections nombreuses et diversifiées

8 D'après les différentes entrées du *Catalogue des collections composant le musée d'Artillerie en 1889* (Robert, 1889-1990), le musée d'Artillerie conserve alors près de 9 000 objets ou lots d'objets [fig. 3].

Figure 3

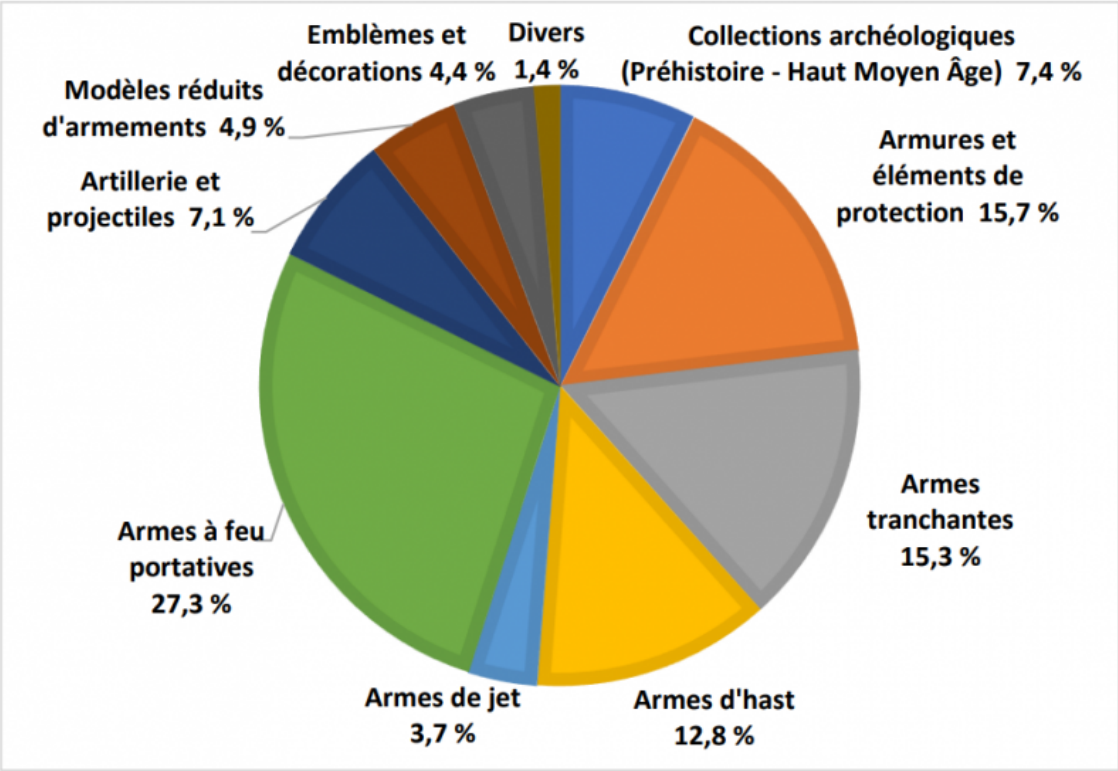

Répartition typologique des collections du musée d'Artillerie en 1889 © Christophe Pommier

9 Du point de vue quantitatif, ces collections sont principalement constituées par des armes de guerre : armes blanches (armes tranchantes – épées, sabres, glaives, haches… ; armes d'hast – piques, lances, hallebardes, fauchards, pertuisanes… ; armes de jet – arcs, arbalètes, javelots, francisques…), armes à feu portatives (pistolets, revolvers, fusils, mousquets, carabines…), pièces d'artillerie (canons, obusiers, mortiers…) et les projectiles propres à ces deux dernières catégories d'armes. Elles comptent pour environ deux-tiers des collections : 31,8 % pour l'ensemble des armes blanches et 34,4 % pour l'ensemble des armes à feu.

10 Pour compléter cette typologie, ces armes peuvent en outre être rangées dans trois grandes catégories : les armes réglementaires françaises – adoptées par l'Armée pour l'équipement de ses unités –, les armes réglementaires étrangères – pour un usage similaire dans les armées étrangères –, et les armes non mises en service, soit parce qu'il s'agit de prototypes ou d'armes d'essai en vue de la mise au point d'une arme à venir, ou encore de projets soumis à l'Armée et non retenus après étude. En effet, au XIXe siècle, la définition des systèmes d'armes, quels qu'ils soient, et le suivi de leur conception avec les fabricants relèvent du comité de l'Artillerie et du Dépôt central de l'artillerie – ce dernier ayant également la gestion des manufactures d'armes et des établissements de constructions de l'artillerie. Conservatoire de l'armement dépendant directement du Dépôt central, c'est assez naturellement que le musée d'Artillerie conserve à des fins de mémoire les armements étudiés par ces instances : armes blanches, armes à feu portatives, pièces d'artillerie, modèles réduits d'armements, nécessaires de contrôle et de vérification, projectiles ou encore artifices pyrotechniques. Cette notion de conservatoire n'interdit pas quelques rares dessaisissements de collections alors vraisemblablement jugées peu intéressantes. Ainsi, dans les années 1840, le musée se sépare d'une vingtaine de modèles réduits [8], tandis qu'à la fin du XIXe siècle, une vaste opération de réforme, menée par le colonel Robert, aurait dû conduire à l'éviction de près de 1 400 pièces si elle n'avait pas en grande partie été annulée par son successeur [9].

11 Le musée d'Artillerie se définit ainsi comme « un musée d'études où tous ceux qui s'occupent de l'histoire militaire et du progrès de l'armement à toutes les époques peuvent trouver de précieux renseignements. » (Bernadac, 1895 : 541) Même s'il est ouvert au grand

public, il est avant tout une composante de la direction de l'Artillerie dont il conserve, dans sa matérialité, l'histoire technique, au profit des officiers contemporains. Chaque inventeur dispose ainsi de ce qui a déjà été réalisé pour s'en inspirer ou, au contraire, pour ne pas reproduire des matériels inopérants. Cette mission découle des ambitions du Dépôt des modèles de bouches à feu, attirails, munitions, armes, créé en 1788, et dont les collections sont également reprises par le musée d'Artillerie (Pommier, 2022 : 122-123). Les missions et le fonctionnement du musée transparaissent aussi en croisant les collections conservées au musée de l'Armée, héritier du musée d'Artillerie, et les fonds déposés au Service historique de la Défense, dont les archives de la direction de l'Artillerie. Tout du long du XIXe siècle, les projets d'armement soumis au comité de l'Artillerie sont, après étude, conservés aux archives, pour les documents papier, ou au musée, pour les maquettes. Pour l'exemple, citons le modèle réduit de projet de canon-revolver[10] offert à Napoléon III en 1861 par son concepteur – M. de Brame, un Français installé à New York – afin d'attirer son attention et celle de ses collaborateurs (Pommier, 2019). Après étude par le comité de l'Artillerie, le projet est jugé peu fiable et ne connaît pas de suite. Napoléon III a fait don du modèle réduit [fig. 4] au musée d'Artillerie, tandis que les documents l'accompagnant ont été versés aux archives de l'Artillerie[11] qui, comme le musée, faisaient partie du Dépôt central et étaient situées dans l'ancien noviciat des Dominicains.

Figure 4

Modèle réduit de projet de canon-revolver muni d'un barillet à six coups, 1861, Paris, musée de l'Armée, 2013.06.30.
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Anne-Sylvaine Marre-Noël

12 Il ne faudrait cependant pas voir dans cet exemple la seule voie d'acquisition du musée. Ce dernier est régulièrement saisi pour des propositions de dons et de legs, dont le conservateur juge la pertinence et opère les choix, et procède à des achats auprès de particuliers ou de marchands.

13 Au sein du dernier tiers des œuvres et objets composant au XIXe siècle les collections du musée, deux ensembles d'importance sont à mentionner. Dès l'époque du Dépôt des armes anciennes, l'établissement regroupe certaines des armes issues du Garde-Meuble de la Couronne. Pillé le 13 juillet 1789 puis en grande partie dispersé en 1793 et en 1797, ce dernier était chargé de conserver le mobilier, les œuvres, les joyaux ainsi que les armes et armures réunis par les rois de France. En 1861 puis en 1866, le musée d'Artillerie complète ce premier fonds par la cession d'armes et d'armures jusque-là conser-

vées au Cabinet des Antiques, à la Bibliothèque nationale[12] ; en 1872, ce sont les armes et armures présentées durant le Second Empire au musée des Souverains[13] qui s'y ajoutent[14]. Le travail de sauvegarde et de conservation d'Edme Régnier et de ses successeurs permet ainsi au musée de l'Armée de compter aujourd'hui dans ses collections des objets tels que l'épée de Louis XIII, les armures d'Henri II et d'Henri IV, mais aussi de Sully et de Richelieu, le colletin de Louis XIII, ou encore des modèles réduits d'artillerie offert à Louis XIV ou au Grand Dauphin[15]. Enfin, à partir du milieu du XIXe siècle, le musée décide de constituer pour ses visiteurs un panorama complet de l'évolution des techniques militaires à travers le temps et l'espace. Dès 1844, il collecte des pièces archéologiques : haches en silex données par Jacques Boucher de Perthes à la suite de ses fouilles, haches et épées de l'Âge du Bronze, casques et cuirasses romains, ou encore des objets provenant des fouilles du champ de bataille d'Azincourt[16]. En 1867, le musée d'Artillerie cède une petite partie de ses collections au musée des Antiquités nationales – l'actuel musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye – nouvellement créé et qui, en retour, lui envoie des moulages de vestiges archéologiques[17]. Pour autant, l'existence de cette institution n'altère pas l'attrait du musée d'Artillerie pour ces périodes anciennes : en 1876, ce tropisme culmine avec la création de la « galerie du costume de guerre », série de 36 mannequins grandeur nature retraçant l'évolution de l'équipement de l'homme en arme des Carolingiens à Louis XIV. Bien accueilli, l'ensemble est complété d'une seconde série de 36 figures des époques préhistoriques, celtiques et gréco-romaines (Daehn, 2011). En 1877, le musée offre à ses visiteurs un second ensemble, la « galerie ethnographique », composée de 70 autres mannequins de guerriers des mondes non-européens [fig. 5], première collection d'anthropologie comparée visible à Paris (Mouillard, 2007).

Figure 5

Musée d'Artillerie puis musée de l'Armée : la galerie ethnographique, v. 1910.
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / image musée de l'Armée

14 Enfin, en décembre 1891, bien que ce ne soit pas dans ses axes d'acquisitions, le musée d'Artillerie se voit affecter par dépêche ministérielle cinq objets ayant appartenu à Napoléon Ier lors de son exil à Sainte-Hélène : un chapeau, une redingote, un banc, une cocarde tricolore, un lit de camp et un sabre, ainsi que l'uniforme de général de division qu'il portait à Marengo et le drapeau offert à la 19e demi-brigade légère [18]. Provenant de l'ex-musée des Souverains, ces souvenirs historiques ne rejoignent pas ceux déjà exposés sous le dôme des Invalides – alors géré par l'administration de l'Hôtel – mais le musée d'Artillerie, possiblement heureux de pouvoir présenter des objets rappelant le souvenir de l'un des plus célèbres artilleurs, sans pour autant renier sa vocation première de musée technique.

Quelles provenances pour ces collections ?

15 La provenance précise des collections et la manière dont elles sont entrées au musée sont parfois compliquées à saisir. En effet, il faut attendre la fin de l'année 1862 pour que le musée d'Artillerie se dote d'un registre d'entrée des collections qu'il acquiert[19]. Cet inventaire indique, entre autres, la provenance de l'objet en question et continue de faire foi sur le plan juridique aujourd'hui[20].

16 Les acquisitions se font par voie de dons, d'achats, de cessions ou, de manière plus exceptionnelle, de legs[21]. Les dons et les achats concernent essentiellement des pièces anciennes : objets archéologiques, armes médiévales, quelquefois des souvenirs historiques. En ce qui concerne les armes de guerre françaises des XVIIIe et XIXe siècles, la plupart des acquisitions s'effectue dans le cadre de cessions depuis les arsenaux, manufactures d'armes, fonderies, ateliers, écoles d'artillerie, dépôts et parcs des directions régionales d'artillerie, au profit du musée d'Artillerie. Les armes restent donc dans le giron de l'Armée, et plus exactement dans celui de la direction de l'Artillerie, mais intègrent un établissement muséal et deviennent ainsi objets de patrimoine. Pour les collections étrangères, deux modes d'acquisition dominent : les affectations à la suite de prises de guerre et les échanges entre comités d'artillerie de pays amis. La première modalité s'applique également à certaines collections françaises, l'Assemblée nationale ordonnant la confiscation des biens des émigrés en 1792. Ces saisies – armes blanches, armes à feu, armures ou encore modèles réduits d'artillerie – constituent d'ailleurs en grande partie l'un des premiers fonds du Dépôt des armes anciennes. Par la suite, les victoires des armées révolutionnaires, puis impériales, contribuent, par saisies dans les arsenaux ou les demeures princières, à enrichir les collections du tout jeune musée d'Artillerie[22].

17 Avant novembre 1862, en l'absence de registres d'inventaire, la provenance des acquisitions n'est pas systématiquement mentionnée. Toutefois, d'autres documents renseignent quelquefois cette donnée. Ainsi, essentiellement à destination de ses visiteurs, le musée d'Artillerie publie des *Notices…* répertoriant les collections exposées –

c'est-à-dire la quasi-totalité à l'époque. La première notice est publiée en 1825 (Musée d'Artillerie, 1825) et une quinzaine se succèdent jusqu'en 1855 [23]. En 1862, le conservateur du musée, Octave Penguily l'Haridon, publie un *Catalogue des collections composant le musée d'Artillerie* proposant un classement alphanumérique des collections (Penguilly L'Haridon, 1862). Ce travail est mis à jour en 1889 par l'un de ses successeurs, le colonel Léon Robert (Robert, 1889-1890), lui-même complété par appendice en 1894 (Bernadac, 1899). Ainsi, depuis 1825 et de manière régulière, les collections du musée d'Artillerie sont publiées et portées à la connaissance du plus grand nombre. Les provenances y sont parfois indiquées, pour les plus prestigieuses.

En réalité, la difficulté actuelle pour l'historien tient aux pillages qu'ont connus le musée et les archives. En 1815, le musée d'Artillerie est pillé par les Britanniques et les Prussiens. Une partie des objets, évacuée vers des arsenaux en province, est sauvée, mais ce qui est resté à Paris est emporté par les coalisés vainqueurs. Surtout, en 1940, les Allemands occupant Paris saisissent une très grande partie des archives militaires françaises (Stein, 2014 : 45-59). Parmi les neuf cartons d'archives produites par le musée d'Artillerie [24], seulement de quoi en constituer un seul a été conservé par la France [25]. La connaissance du musée d'Artillerie et de la constitution de ses collections, qui varie entre 1796 et 1905, est donc quelque peu parcellaire.

L'aspect muséographique

18 Au-delà des questions d'acquisitions et de conservation, intéressons-nous à la manière dont le patrimoine militaire mobilier est présenté au public visitant les salles du musée.

19 Il n'existe pas de photographie et très peu de représentations de ces objets lorsqu'ils étaient exposés à Saint-Thomas d'Aquin, mais les quelques exemples connus [26] montrent que les présentations sont sensiblement du même type de ce qui est réalisé dans le courant des années 1870 aux Invalides [fig. 6].

Figure 6

Auguste Mathieu, *Salle des armures du musée d'Artillerie à Saint-Thomas d'Aquin à Paris*, v. 1860, huile sur toile, Paris, musée de l'Armée, 2014.24.1
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Anne-Sylvaine Marre-Noël

En outre, les *Notices*[27] – notamment publiées pour permettre aux visiteurs d'avoir des informations sur les objets durant leur visite du musée – informent sur la présentation des armes et armures. Celles-ci sont en effet décrites dans l'ordre de leur présentation, les armures équestres et celles aux attributions prestigieuses occupant le centre de grandes salles, encadrées le long des murs par d'autres armures de facture plus modeste et par des trophées d'armes. Les armes de moindres dimensions sont exposées sur étagères, râteliers ou dans des armoires vitrées. Les armes blanches sont ainsi le plus souvent présentées accrochées au mur pour former des panoplies, tout comme les armes d'hast, tandis que les armes à feu sont généralement placées dans des râteliers, à la manière dont elles auraient été rangées dans un arsenal ou un magasin d'armes. Les pièces d'artillerie suivent une logique similaire en étant souvent présentées à la verticale – ce qui n'est pas leur position d'usage – dans un souci de gain de place, afin de présenter l'ensemble des collections aux visiteurs.

Figure 7

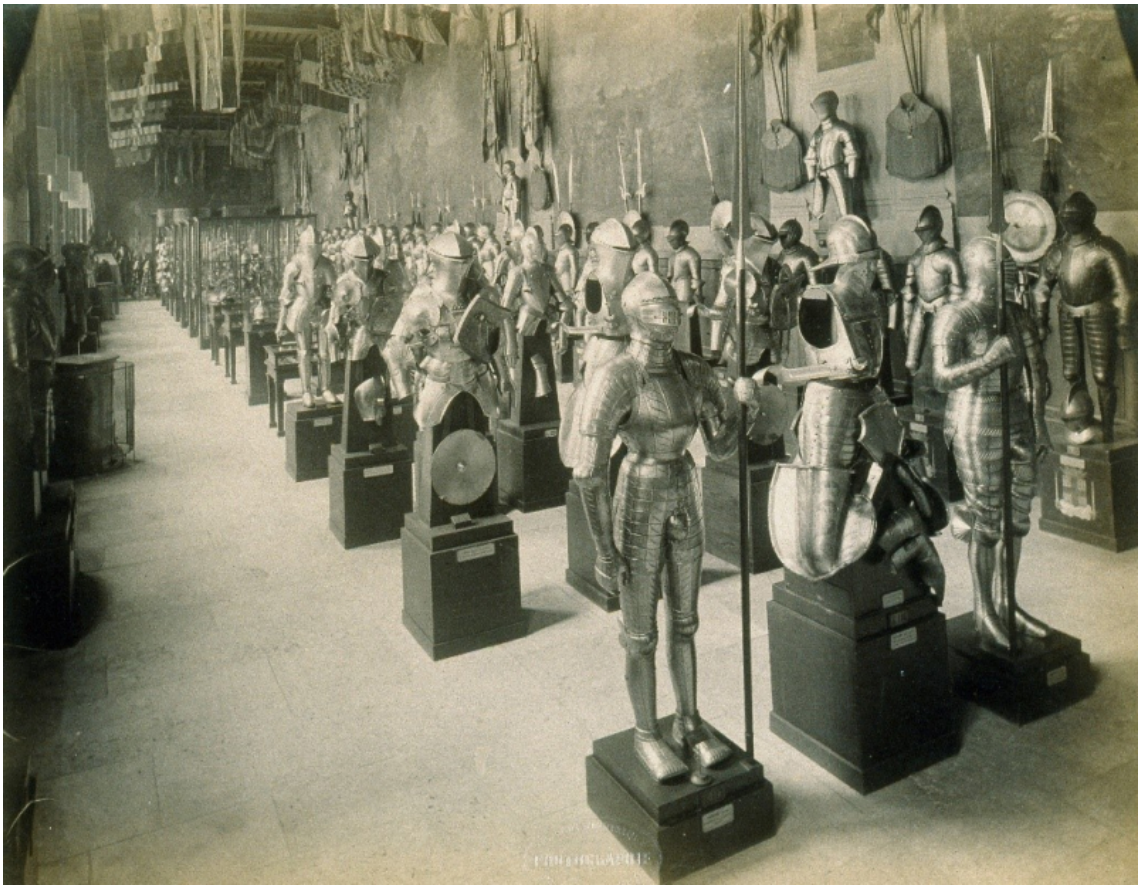

Musée d'Artillerie puis musée de l'Armée : la salle François Ier, 1882
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / image musée de l'Armée

20 Les dernières années d'existence du musée d'Artillerie, alors situé aux Invalides, voient l'apparition de prises de vues photographiques de la quasi-totalité de l'ensemble des salles : salles de Pierrefonds et François Ier [fig. 7] pour les armures, salle Gribeauval pour les modèles réduits d'artillerie, salle Richelieu pour les armes de luxe et de prestige, salles Masséna [fig. 8] et Murat pour les armes blanches et à feu réglementaires, salle Kléber – dite orientale – pour les collections d'armes provenant du Moyen et d'Extrême-Orient, salle Bayard présentant la galerie du costume de guerre, salle Bougainville présentant la galerie ethnographique, et corridors extérieurs pour les collections d'artillerie [fig. 9] [28].

Figure 8

Musée d'Artillerie puis musée de l'Armée : la salle Richelieu, v. 1910
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Émilie Cambier

21 La muséographie fait la part belle aux accrochages chargés, caractéristiques de ce qui existe dans les musées d'avant 1920 : accumulation d'œuvres et d'objets, exposition de l'intégralité des collections, organisation de cette dernière avec une classification chrono-thématique (Gob, Drouguet, 2003 : 24-26). Les mobiliers de présentation décrits quelques décennies auparavant dans les *Notices* continuent de prévaloir : râteliers, armoires, alignement de pièces présentées sur un socle, mais sans vitrine. L'objectif est bien de viser l'exhaustivité et de montrer l'évolution des armements à travers les âges. Deux galeries de mannequins témoignent d'une possible spectacularisation de l'exposition. Ces derniers sont installés sur des socles d'une cinquantaine de centimètres de hauteur, dominant ainsi le public, et certains mannequins de la galerie ethnographique présentent une posture dynamique [fig. 5]. Mais l'objectif souhaité reste la compréhension de l'évolution ou de la comparaison de l'homme en armes, et non la création d'un lieu à sensations.

Après 1905 et la création du musée de l'Armée, les collections du musée d'Artillerie demeurent, tout comme la muséographie existante qui, si elle est remaniée au début des années 1910, ne modifie pas l'esprit des salles. Celles consacrées aux armes et armures anciennes, notamment les salles présentant les collections de la Couronne, ont toujours fait partie des espaces les plus valorisés du musée de l'Armée. Quant à celles consacrées à l'armement, très techniques, il faut attendre l'après Seconde Guerre mondiale pour qu'elles disparaissent complètement – hormis une salle consacrée à l'évolution de l'armement réglementaire – au profit du récit de l'histoire militaire de la France (Renaudeau, 2016 : 219-222). Dans les années 1990, l'intérêt porté au patrimoine industriel amène un regain d'intérêt à ces collections, et l'évocation d'aspects techniques reprend peu à peu de l'ampleur dans les salles du musée – le « T » du programme de modernisation ATHENA du musée de l'Armée (1994-2010) signifie « Technique », tandis que, depuis 2006, les plateaux et vitrines consacrés à la mise au point de l'armement dans les salles de la période 1871-1939 en sont, institutionnellement et muséographiquement, les exemples les plus marquants.

Figure 9

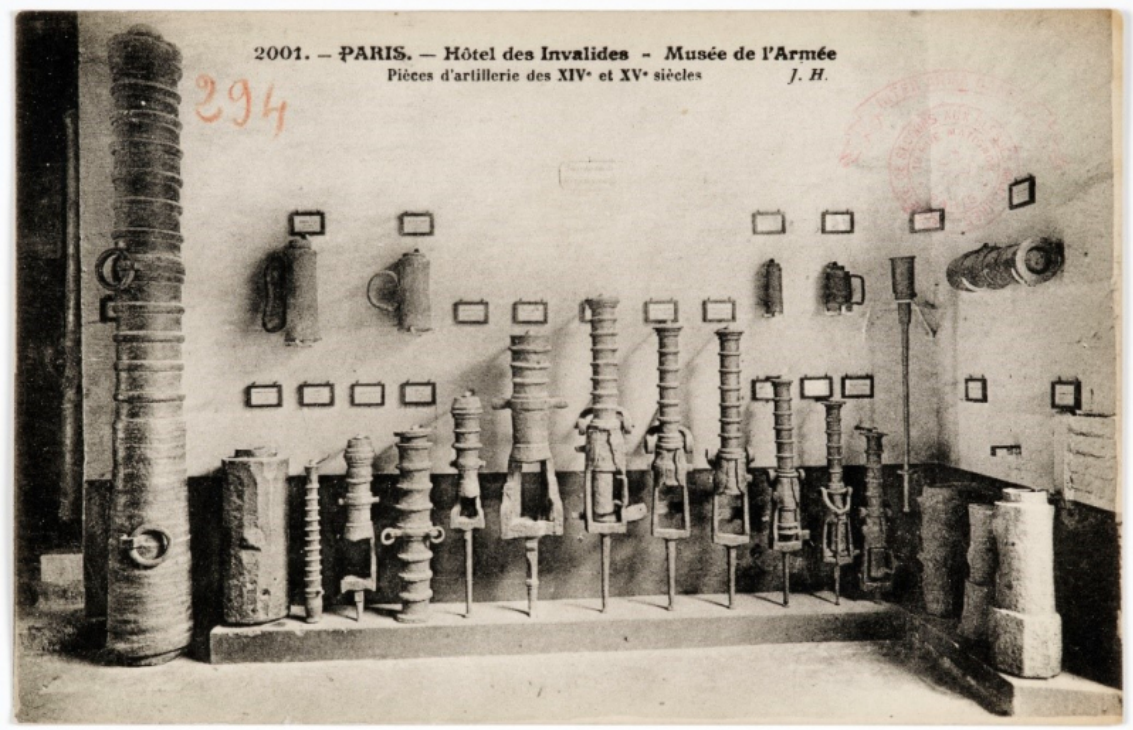

Musée d'Artillerie puis musée de l'Armée : pièces d'artillerie des XIVe et XVe siècles, v. 1910
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Émilie Cambier

⁂

22 Créé dans un objectif de conservation des arts militaires, le musée d'Artillerie a, de 1797 à 1905, rempli sa mission en collectant et conservant plus de 14 000 œuvres et objets. Il présente, dans l'ancien noviciat des Dominicains de Saint-Thomas d'Aquin puis à l'Hôtel national des Invalides à partir de 1872, différents objets relevant du patrimoine militaire : armes, armures, emblèmes, souvenirs historiques ou encore vestiges archéologiques. Conçu comme un conservatoire des évolutions de l'armement et destiné en premier lieu aux officiers d'artillerie, le musée n'en est pas moins, depuis ses origines, ouvert à tous, et bénéficie d'une renommée certaine dans les milieux touristique et culturel parisiens du XIXe siècle. En 1905, le musée d'Artillerie disparaît au profit de la création du musée de l'Armée, institution portant un discours plus historique que technique, tout en veillant à la préservation de l'ensemble des collections dont il a hérité.

Si la question de l'intérêt du patrimoine militaire ne fait aujourd'hui guère plus débat (Letonturier, 2019 : 45-51), le rôle de pionnier du musée d'Artillerie en ce qui concerne sa collecte, sa conservation, son étude et sa valorisation restait à souligner. Bien que la création du musée de l'Armée ait eu pour conséquence une désaffection progressive pour le caractère technique des collections du musée d'Artillerie, ces dernières retrouvent un nouveau souffle depuis le tournant du XXIe siècle. Avec l'accomplissement du projet MINERVE (Mémoire, INvalides, Engagement, Recherche, Visite Évolutive), grand programme d'extension et de transformation du musée de l'Armée qui verra le jour à l'horizon 2030, les collections et travaux hérités du musée d'Artillerie bénéficieront des dernières avancées en termes de muséographie et de médiation, et continueront d'être valorisés au profit d'un public toujours plus nombreux.

BIBLIOGRAPHIE

BARCELLINI C., 2010, *Le musée de l'armée et la fabrique de la nation. Histoire militaire, histoire nationale et enjeux muséographiques*, Paris :

L'Harmattan.

BERNADAC F., 1895, « Le musée d'Artillerie », *Revue d'Artillerie*, t. 46, p. 541-558.

BERNADAC F., 1899, *Appendice au catalogue du musée d'Artillerie*, Paris : Imprimerie nationale.

BERTINET A., 2015, *Les musées de Napoléon III – Une institution pour les arts* (1849-1872), Paris : Mare et Martin.

BRET P., 2002, *L'État, l'armée, la science. L'invention de la recherche publique en France* (1763-1830), Rennes : Presses universitaires de Rennes.

COTTY G. H., 1832, *Supplément au dictionnaire de l'artillerie*, Paris : Anselin.

DAEHN C., 2011, « Le Moyen âge au XIXe siècle : entre interprétation, idéalisation et utilisation politique, l'exemple de la galerie du costume de guerre au Musée d'Artillerie », mémoire de Master 2 en histoire de l'art, F. JOURNOT (dir.), Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

GOB A. et DROUGUET N., 2003, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris : Armand Colin.

LAGRANGE F., LELUC S. et POMMIER C. (dir.), 2022, *Toute une histoire ! Les collections du musée de l'Armée*, Paris : Musée de l'Armée, Gallimard.

LETONTURIER É., 2019, « Patrimoine, identités et cultures militaires », *Inflexions*, n° 40, p. 45-60.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, 1905, *Bulletin officiel du ministère de la Guerre*, Paris : R. Chapelot.

MOUILLARD C., 2007, « La galerie ethnographique du musée d'Artillerie (1877-1917) », mémoire de Master 1 en histoire de l'art, B. JOBERT (dir.), Université Paris IV Sorbonne.

MUSÉE D'ARTILLERIE [SERVOIS F.-J.], 1825, *Notice abrégée des collections dont se compose le musée de l'artillerie*, Paris : Imprimerie de Fain.

ROCHER Y.-M., 2016, « Le tournant patrimonial : lieu d'histoire ou établissement mémoriel (1871-1914) ? », A. GADY (dir.), *L'hôtel national des Invalides*, Paris : Éditions de l'Esplanade, p. 201-213.

PENGUILLY L'HARIDON O., 1862, *Catalogue des collections composant le musée de d'Artillerie*, Paris : Charles de Mourgues frères.

POMIAN K., 2021, *Le Musée, une histoire mondiale. T. 2 : L'Ancrage européen, 1789-1850*, Paris : Gallimard.

POMMIER C., 2022, « Les destinations pédagogiques des modèles réduits d'artillerie », A.-L. CARRÉ et M. REID (dir.), *Des modèles à l'étude – une pédagogie par l'objet*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 111-128.

POMMIER C.,2013, « Le canon-revolver de monsieur de Brame », *Blog des collections du musée de l'Armée*, URL : http://collections.musee-armee.fr/le-canon-revolver-de-monsieur-de-brame/ [consulté le 30 août 2022].

RENAUDEAU O., 2016, « Le musée de l'Armée de la Grande Guerre à nos jours : un siècle d'histoire », A. GADY (dir.), *L'hôtel national des Invalides*, Paris : Éditions de l'Esplanade, p. 215-223.

ROBERT L., 1889-1890, *Catalogue des collections composant le musée*

d'Artillerie en 1889, 5 tomes, Paris : Imprimerie nationale.

ROUSSEL A., 2005, « Le musée d'Artillerie, de ses origines à la création du musée de l'Armée », *Revue de la société des amis du musée de l'Armée*, n° 129, p. 6-17.

STEIN W. H., 2014, « Les archives militaires françaises sous l'occupation allemande, 1940-1944. Droit des gens et spoliations d'archives », B. FONCK et A. SABLON DU CORAIL (dir.), *1940 : l'empreinte de la défaite*, Rennes/Vincennes : Presses universitaires de Rennes/Service historique de la Défense, p. 45-59.

WARMOES I., 2019, *Le musée des Plans-reliefs*, Paris : Éditions du Patrimoine.

NOTES

1 Vincennes, Service historique de la Défense [désormais SHD], GR 2 M 52, copie d'un *Extrait des registres du Directoire exécutif*, arrêté du 8 frimaire an VI [28 novembre 1797].

2 SHD, GR 2 M 52, copie d'un *Extrait des registres des procès-verbaux de l'administration générale de la fabrication extraordinaire d'armes portatives*, 24 floréal an II [13 mai 1794] et Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, LH//2286/24, dossier de légionnaire d'Edme Régnier, Certificat du secrétaire général du Ministère, août 1816.

3 Ce budget d'acquisition disparaît avec la dissolution du musée en 1905. Aussi, le musée de l'Armée n'est pas en mesure de procéder à des acquisitions avant 1923, date à laquelle un droit d'entrée est institué afin de lui permettre de disposer de fonds propres.

4 Cité par Cotty (1832 : 276).

5 Cité par Bernadac (1895 : 544).

6 Pour exemples, on peut citer : Gustave Brion, *Siège d'une ville par les Romains sous Jules César*, 1861, huile sur toile, Paris, musée d'Orsay, RF647 ; Ludovic-Napoléon Lepic, *La pièce démontée*, 1867, aquarelle sur papier marouflé sur toile, Berck, musée d'Opale-Sud, MG 543 ; Antoine Vollon, *Curiosités*, huile sur toile, Paris, musée d'Orsay, RF117 ; Édouard Detaille, *Mort d'Henri II en 1559, lors du tournoi de l'hôtel des Tournelles*, v. 1900, aquarelle, gouache, encre et crayon sur carton, Paris, musée de l'Armée, 053.

7 En 1872, l'école d'application de l'Artillerie et du Génie s'installe à Fontainebleau à la suite de l'annexion de Metz où elle était située depuis 1807. Dès

ses débuts, un fonds de collections (armes et modèles réduits d'artillerie) y est présenté pour faciliter certains apprentissages. Redevenue école d'application de l'Artillerie en 1912, elle est pillée en 1940 par les Allemands, musée compris. Après diverses affectations, l'école s'installe à Draguignan en 1976. C'est là, en 1982, qu'est inauguré le musée de l'Artillerie, héritier institutionnel du conservatoire-musée de Fontainebleau.

8 Comparaison des *Notice des collections dont se compose le musée de l'artillerie* de 1839 et de 1842 (voir note 23).

9 Paris, musée de l'Armée [désormais MA], Registre des « Objets de collections 1ère Section – non catalogués Numéros rouges ». Seuls 266 des 986 numéros (correspondant à près de 1 400 objets) ont été réellement réformés, les 720 autres ayant été récupérés.

10 MA, Modèle réduit de projet de canon-revolver muni d'un barillet à six coups, nº 2013.0.630.

11 SHD, GR 6 W 24, dossier nº 10503, Canon revolver de l'invention de M. de Brame, de New-York, 1861.

12 MA, Registres d'inventaire du musée de l'Armée, 1re section, t. 1, nº 315 à 409.

13 Créé par Napoléon III en 1852 au sein du Louvre, le musée des Souverains présentait les souvenirs des dynasties régnantes de France, des Mérovingiens jusqu'aux Bonaparte. Ses collections provenaient de diverses institutions, dont le musée d'Artillerie. Elles leurs sont restituées en 1872. Voir Bertinet (2015 : 207-237).

14 MA, Registres d'inventaire du musée de l'Armée, 1re section, t. 1, nº 982 à 1018.

15 MA, respectivement nº 992 I, 1011 I, 1010 I, 2015.0.461, 2015.0.462, 1015 I, 1009 I, 2012.0.351, 2012.0.370, 2013.0.508, 2013.0.509, 2013.0.510, 2013.0.511, 2013.0.512, 2013.0.585, 2013.0.586, 2013.0.587, 2013.0.588, 2013.0.589, 2013.0.590, 2013.0.591, 2013.0.592 et 2013.0.593.

16 Robert (1889-1890 : I, 33-35, 66-74, 101-102 ; II, 121).

17 En 1875 et 1879 : MA, Registres d'inventaire du musée de l'Armée, 1re section, t. 1, nº 2187 à 2284 et nº 3266 à 3276.

18 MA, Registres d'inventaire du musée de l'Armée, 1re section, t. 2, nº 5022 à 5029.

19 *Ibidem*, t. 1, 1862-1881, et t. 2, 1882-1916.

20 Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement. Voir URL : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000604037/ [consulté le 31 août 2022].

21 Pour des définitions plus détaillées des diverses modalités d'acquisition muséales : Lagrange, Leluc, Pommier (2022 : 97-121).

22 MA, Musée d'Artillerie, « Analyse des pièces originales qui composent les archives du Musée », 1887, p. 8-11, 16-18 et 20-31.

23 Des *Notice[s] des collections dont se compose le musée de l'artillerie* sont ainsi éditées en 1826, 1827, 1828, 1829, 1831, 1833, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 1842, 1845, 1854 et 1855.

24 SHD, Archives de l'Artillerie, « Classement général par fonds, division et subdivisions (fonds dits fonds Servois) », s. d. « mis à jour le 22/9/1967 », p. 27-28.

25 SHD, GR 4 W 750.

26 MA, Auguste Mathieu, *Salle des armures du musée d'Artillerie à Saint-Thomas d'Aquin à Paris*, v. 1860, huile sur toile, 2014.24.1 ; Anonyme, *Le musée d'artillerie de Paris*, 1863, s. n. [documentation numérique] ; Anonyme, « Musée d'Artillerie – Vue intérieure de la grande salle », *L'Illustration, journal universel*, n° 186, 19 septembre 1846, p. 40.

27 Voir note 23.

28 MA, fonds documentaires photographiques de la médiathèque d'étude et de recherche.

RÉSUMÉS

Français

De 1797 à 1905, le musée d'Artillerie, l'un des ancêtres du musée de l'Armée, collecte, conserve, étudie et présente à ses visiteurs différents objets relevant du patrimoine militaire : armes de toutes sortes, armures, emblèmes, souvenirs historiques ou encore vestiges archéologiques. Établissement relevant de la direction de l'Artillerie, il a avant tout pour mission de conserver la mémoire et l'évolution de l'armement au profit des travaux d'amélioration et d'expérimentation des officiers d'artillerie. Toutefois, son origine révolutionnaire, d'une part, et l'appétence pour l'archéologie de ses différents conservateurs, d'autre part, l'ont conduit à conserver ces fonds éclectiques. En 1905, grâce à plus d'un siècle de travail, il lègue près de

14 000 objets au musée de l'Armée, parmi lesquels la majorité des pièces provenant du Garde-Meuble de la Couronne et des armes à feu du XVIIIe et XIXe siècle qui y sont aujourd'hui conservées.

English

From 1797 to 1905, the Musée d'Artillerie, one of the forerunners of the Musée de l'Armée, collected, preserved, studied and presented to its visitors various objects relating to military heritage: weapons of all kinds, armours, emblems, historical souvenirs and archaeological remains. As an establishment under the French Artillery Directorate, its primary mission is to preserve the memory and evolution of armaments for the benefit of the improvement and experimentation work of artillery officers. However, its revolutionary origins, on the one hand, and the appetite for archaeology of its various curators, on the other, have led it to preserve these eclectic collections. In 1905, thanks to more than a century of work, he bequeathed nearly 14,000 objects to the Musée de l'Armée, including most of the pieces from the Garde-Meuble de la Couronne and the eighteenth and nineteenth century firearms that are preserved there today.

INDEX

Mots-clés

Patrimoine militaire, musée, musée d'Artillerie, histoire des collections, muséologie, muséographie

Keywords

Military heritage, museum, musée d'Artillerie, history of collections, museology, museography

AUTEUR

Christophe Pommier

Docteur en Histoire (Sorbonne Université, 2020 – CNRS UMR 8138 SIRICE), Christophe Pommier est conservateur-adjoint au département Artillerie du musée de l'Armée (Paris). Ses axes de recherche portent sur la valorisation du patrimoine militaire, l'histoire de l'armement, la guerre de 1870-1871 et l'histoire du musée de l'Armée et de ses collections. Il a participé à plusieurs ouvrages, revues et colloques sur ces sujets, et a notamment coassuré le commissariat de l'exposition Toute une histoire ! Les collections du musée de l'Armée (Paris, musée de l'Armée, 2022). Il est également enseignant à l'École du Louvre dans la spécialité « Patrimoine et archéologie militaires ».

Recensions

D'ORGEIX Émilie, MEYNEN Nicolas (dir.), *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés (XVIe–XXIe siècle)*

Camille Crunchant

RÉFÉRENCE(S) :

D'ORGEIX Émilie, MEYNEN Nicolas (dir.), *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés (XVIe-XXIe siècle)*, Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 2022

TEXTE

1 Présentant les actes du colloque qui s'est déroulé les 18 et 19 octobre 2018, *L'armée dans la ville* est le quatrième volume d'une série d'ouvrages publiés depuis 2013 dans la collection *Architectures* [1] des Presses universitaires du Midi, sous la direction de Nicolas Meynen [2] et Émilie d'Orgeix [3]. Cet ouvrage, qui s'intéresse aux interactions entre les sphères civile et militaire au sein des villes en France – hors territoires ultramarins –, regroupe treize articles. La question centrale développée ici est celle du partage des espaces entre les deux sphères, du XVIe siècle au XXIe siècle. Les différentes contributions mettent en lumière la complexité des relations civilo-militaires, allant de la séparation jusqu'à la cohabitation apaisée et l'hybridation des lieux et des usages. L'ouvrage est organisé en quatre parties : « L'armée et la ville », « Survivance de l'enceinte, application des servitudes », « Microsociété, organisation fonctionnelle », « Partage des espaces, reconversion et régénération urbaine ». En s'appuyant sur des exemples précis et grâce à une approche comparative, les auteurs proposent une exploration des processus à l'œuvre et des modalités de partage des espaces dans les villes.

2 Les contributions rassemblées à l'occasion de ce colloque et restituées dans cet ouvrage ont en commun de montrer que *l'armée dans la ville* est, de façon systématique, une source de tensions, mais

également de négociations et, parfois, de coopérations. Ces frictions et ces collaborations, qui constituent la trame de la relation particulière qui s'établit toujours entre les habitants et les militaires, constituent un objet de réflexion fécond, qui est ici envisagé sous plusieurs angles.

3 La première partie est consacrée à l'étude de la façon dont la présence militaire s'inscrit dans le tissu urbain. En France, le XVIIIe siècle est généralement considéré comme le moment où les sphères civiles et militaires se différencient et où se met en place une séparation des espaces. Si ce cas de figure est en partie applicable pour l'Est de la France – les provinces les plus militarisées, du fait de la proximité de la frontière et donc de l'ennemi –, Stéphane Perréon souligne la spécificité de l'Ouest et du Centre Ouest de la France, où ces phénomènes s'observent plus tardivement. La création de nouveaux espaces militaires, et notamment de casernes à la périphérie du bâti, trace une frontière perméable entre civils et militaires. Il faut attendre le XIXe siècle pour observer l'édification de véritables quartiers militaires. Gaël Simon dresse le même constat pour la ville de Vendôme dans le Loir-et-Cher. À la Révolution, grâce à la vente de biens nationaux, l'armée s'installe en plein centre-ville, dans l'ancienne abbaye de la Trinité. Si, dans un premier temps, l'armée tente de se cantonner à cet espace, très rapidement émerge la nécessité d'un nouveau quartier, qui sort de terre au XIXe siècle – écuries, dortoirs, manèges… Ce développement influe directement sur celui de la ville. Pour Toulouse, de la Révolution française à 1870, Nicolas Meynen pointe le triplement de l'emprise territoriale de l'armée, qui, s'il a nécessité des négociations, parfois tendues entre autorités militaires et municipales, a également été l'occasion de quelques coopérations, qui ont contribué à ce que Toulouse reste un point fixe dans l'organisation de la défense nationale du pays et un verrou sur la frontière des Pyrénées. Christophe Pommier, enfin, illustre la relation particulière que Versailles entretient avec l'autorité militaire depuis le XVIIIe siècle – ville de garnison, présence de l'Hôtel de la Guerre et de l'Hôtel des Affaires étrangères et de la Marine. Certains quartiers de la ville – Mortemets, Matelots – ont même été entièrement créés par l'armée. Dans le contexte du Grand Paris, des projets de réaménagement de l'espace, qui amèneraient à une évolution des implantations

militaires et à une modification de la place de l'armée dans la ville, sont à l'étude.

4 Deuxième angle d'observation, l'implantation de l'armée se traduit par l'apparition de contraintes, « incarnées » entre autres dans les servitudes qui concernent notamment les marges urbaines. Si l'on prend très souvent l'exemple de la rue des remparts pour illustrer ces servitudes, Philippe Diest l'applique dans son article aux magasins aux poudres et aux champs de tir. Ces infrastructures militaires, même construites en lisière de ville – empiétant parfois sur les cultures vivrières –, constituent des zones dangereuses pour les populations civiles, y compris en temps de paix. Au XIXe siècle, elles se multiplient pour répondre à l'augmentation des effectifs et à la puissance des armes. Elles s'intègrent complètement à l'imaginaire collectif urbain, comme l'illustre la présence des rues « du magasin à poudre » ou « du champ de tirs ». Les dangers de ces infrastructures sont naturellement connus et dénoncés par les populations, forçant à la négociation et, parfois, à la concession, afin d'aboutir à des mesures de protection des civils. On voit alors un équilibre instable s'établir entre les bénéfices quotidiens liés à la présence des militaires et les menaces, dangers ou contraintes qu'ils incarnent. Simon Guinebaud évoque le cas de Dinan entre 1776 et 1820, période pendant laquelle la quasi-totalité des murs et des tours de l'enceinte sont revendus à des particuliers qui en tirent un critère de notabilité. Ce processus de privatisation illustre la négociation qui se joue dans la ville et le rôle essentiel des agents de l'État, un rôle d'arbitre entre inaliénabilité du domaine public et exigences militaires.

5 La troisième partie, « Microsociété, organisation fonctionnelle » s'attache à l'exploration de la façon dont ces espaces partagés sont la résultante d'une négociation entre trois groupes d'acteurs : les citadins, l'armée, mais également les autorités municipales et, plus largement, le pouvoir politique. Dans le cas de la citadelle de Lille, Eloi Vincendet montre que la cohabitation qui s'instaure entre militaires et civils est faite à la fois de collaboration et de concurrence, dans un jeu complexe entre les différents acteurs. La citadelle, ici, n'est pas qu'un espace purement militaire, mais aussi un lieu de sociabilité. Dépassant l'historiographie classique, l'auteur montre que la citadelle, vue par le monde politique comme un espace situé hors de la ville, est en réalité un espace partagé, formant une ville dans la ville où de

nombreuses couches sociales cohabitent. Christophe Cérino, pour sa part, illustre comment la place forte de Belle-Île-en-Mer a subi des améliorations qui sont le résultat de la présence permanente d'une garnison, mais également des nombreuses interactions entre militaires et civils. Tout comme la citadelle de Lille et la place forte de Belle-Île-en-Mer, le développement, de la Renaissance à la fin du XIXe siècle, du plateau de Fourvière à Lyon, étudié par Bruno Morel, est profondément lié aux négociations entre civils et pouvoir municipal. En conclusion, l'étude de ces trois sites montre que leur formation, leur fonctionnement, leur évolution dépendent certes des militaires, mais également des civils.

6 La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des adaptations ou reconversions des sites et bâtiments militaires. Julien Wilmart ouvre cette partie en présentant les logements successifs des mousquetaires du roi. Il y présente la relation de proximité, voire de « voisinage », qui s'établit entre l'armée et les habitants, qui participe à la réformation sociale et culturelle de l'espace urbain. Cyrille Savin prolonge cette réflexion en étudiant l'évolution de la morphologie urbaine de Pont-Saint-Esprit, entre le XVIe et le XIXe siècle. Encore aujourd'hui, la trame urbaine de la ville reste profondément marquée par son empreinte militaire. Stéphane Valognes, quant à lui, analyse le rôle joué par la marine nationale dans la reconversion de la base navale de Cherbourg, grâce à l'étude d'échantillons de périodes, lesquelles s'avèrent porteuses de sens et de sociabilités urbaines. Cette dernière partie, de l'ouvrage, se conclut par l'article d'Émilie d'Orgeix sur les espaces partagés dans la ville forte d'Ancien Régime, qui constitue une proposition pour de futurs travaux. En effet, la vision politique évoquée dans la troisième partie d'une séparation stricte entre sphères civile et militaire se heurte, on l'a vu tout au long de l'ouvrage, à la réalité du terrain, qui est bien davantage marquée par des processus de négociation et de collaboration, plutôt que d'étanchéité et d'isolement. Dès lors, il paraît pertinent de ne pas se contenter de sources unilatérales – les corpus militaires, notamment – pour étudier les places fortes. Le résultat d'une négociation entre autorités civiles et militaires peut être l'aboutissement d'échanges sur d'autres sujets, qui n'apparaitront pas dans les documents purement militaires. La relation entre civils et militaires étant de l'ordre de l'hybridation, les historiens qui travaillent sur ces sujets

doivent, eux-mêmes, accepter cette même hybridation, nous dit Émilie d'Orgeix… ce qui conclut cet ouvrage, en ouvrant des perspectives dont la richesse ne pourrait manquer d'être stimulante !

7 Les argumentations sont solides, les illustrations sont pertinentes – on peut signaler dans l'article de Bruno Morel, la reconstitution des plans du cimetière de Loyasse, qui permet de visualiser clairement ce qu'il décrit dans son développement. L'un des intérêts du thème choisi, et de la projection dans le temps long, est de permettre, pour certaines des contributions, de suivre le devenir des espaces, de leur élaboration à leur reconversion. Cet ouvrage, au travers des treize articles qui le composent, pose précisément les bases d'une réflexion à venir, en ouvrant un questionnement sur les sources que les historiens qui s'intéressent aux relations entre civils et militaires doivent intégrer à leur démarche. Paradoxalement, il est également l'illustration du fréquent morcellement de la réflexion, organisée autour d'études de cas, qui ouvrent chacune sur des approches ponctuelles. Il illustre à ce titre les allers-retours permanents qui doivent être ceux de l'historien(ne) : réciproquement, du général au particulier, du militaire au civil, de l'existant au programmé et du préservé au démantelé.

NOTES

1 La collection sur le site des PUM : https://pum.univ-tlse2.fr/-Architecture-urbanisme-et-.html.

2 Nicolas Meynen est maître de conférences en histoire de l'art contemporain, membre de FRAMESPA – UMR 5136, Université de Toulouse – Jean Jaurès.

3 Émilie d'Orgeix est directrice d'études (Pr) à l'EPHE-PSL, rattachée au centre Histara – EA 7347.

AUTEUR

Camille Crunchant
Doctorante en histoire moderne, Allocataire du ministère des armées. Héritages – UMR 9022, Cergy-Paris Université.

DIEST Philippe, *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais*

Charles REVERCEZ

RÉFÉRENCE(S) :

DIEST Philippe, *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2019

TEXTE

1 *Le poids des infrastructures militaires (1871-1914) dans le Nord-Pas-de-Calais* est un ouvrage scientifique écrit par Philippe Diest[1] et publié aux éditions des Presses Universitaires du Septentrion en 2019. L'auteur est universitaire, historien du fait militaire, de son patrimoine et de son processus mémoriel dans le Nord-Pas-de-Calais (Diest, Curveiller, 2018 ; Diest, 2022). Ce livre s'appuie sur la thèse de doctorat en histoire qu'il a soutenue en 2016 (Diest, 2016), et s'intéresse plus particulièrement au poids, à l'apport et à la mémoire des nouvelles infrastructures militaires aménagées dans la région du Nord-Pas-de-Calais après la défaite française de 1871. L'auteur ne se contente pas de faire une simple histoire régionale de la présence militaire dans la région Nord-Pas-de-Calais. Il saisit toute sa dimension sociale et économique ainsi que son rôle non négligeable dans les politiques régionale, départementale et municipale.

2 En publiant cet ouvrage, l'historien propose une histoire politique, culturelle et mémorielle de ces aménagements dont l'objectif est de défendre la frontière et de structurer « l'armée nouvelle ». Dans le cadre du renouvellement des études portant sur les relations entre civils et militaires (Bragard, Chanet, Denys, Guignet, 2006 ; d'Orgeix, Meynen, 2022), l'auteur démontre comment ces infrastructures sont le reflet de rapports complexes entre deux mondes aux intérêts souvent divergents, sur un espace qu'ils côtoient conjointement depuis plusieurs siècles. L'étude se concentre sur les années séparant la fin de la guerre franco-allemande de 1870-1871 de la veille du

premier conflit mondial. L'armée française, battue et exsangue, est amenée à se réformer en profondeur, tant dans son organisation, son armement que dans sa manière de mener une guerre. La question de cette politique de défense de la frontière nord après la défaite de Sedan n'avait fait l'objet d'aucune étude d'ampleur, rendant d'autant plus intéressant l'apport de cet ouvrage.

3 L'auteur articule son propos autour d'un plan chrono-thématique en trois parties. La première contextualise l'espace d'étude aux nombreux paradoxes et passe en revue les divers travaux d'aménagements menés par le ministère de la Guerre, entre les années 1870 et 1890. La seconde partie aborde les rapports quotidiens qu'entretiennent les populations civiles avec l'armée et ses infrastructures. Enfin, la troisième partie de l'ouvrage s'intéresse au devenir de ces infrastructures à partir des années 1890, quand évolutions techniques, politiques et contestations locales remettent en cause leur raison d'être. Pour mener à bien cette étude, Philippe Diest s'est appuyé sur un solide corpus de sources primaires hétérogènes[2] (journaux locaux, correspondances entre autorités, registres des délibérations des conseils municipaux ou des conseils militaires).

4 Si le terme de « poids » présent dans le titre peut laisser sous-entendre qu'un ressenti négatif général était partagé unanimement au sein de la population régionale, l'historien révise le sens du mot en réveillant une approche plus nuancée de la question. Les citadins et les ruraux ont d'abord pu percevoir des ouvrages d'un autre temps dans la multitude d'infrastructures militaires dispersées dans la région. Ce sentiment s'accentue dans un contexte régional de développement industriel rapide et d'émancipation économique, où la tutelle militaire est souvent jugée trop contraignante. La libération de la parole critique, par la démocratisation de l'espace public, permet de diffuser cette voix contestatrice : élus locaux et particuliers, relayés par les journalistes, réclament alors un déclassement de leur ville et la destruction de ses remparts, pour exploiter de nouveaux espaces. Cette hostilité s'accroit au moment de l'érection d'une série de forts détachés dans les espaces environnants de plusieurs villes de guerre comme Lille, Dunkerque, Valenciennes et Maubeuge, de 1872 à 1914. Ce renforcement défensif a un impact non négligeable sur les habitants des faubourgs et des campagnes qui vivent désormais à

proximité de zones de servitudes défensives et doivent s'acquitter d'une contribution financière pour l'entretien des ouvrages.

5 Mais le rapport entre le monde civil et militaire dans cet espace ne se résume pas au conflit. Pour le démontrer, l'auteur s'est intéressé aux mobilités et activités des conscrits au sein même de la cité et de la relation ancienne qui lie ces deux mondes au travers des activités culturelles, sociales et économiques qui animent la ville. En effet, il rappelle que les militaires et leurs infrastructures sont présents dans l'espace frontalier depuis plusieurs siècles, permettant à l'armée de s'implanter durablement dans la vie des habitants locaux. Si la présence de ces infrastructures peut entrer en opposition avec certains intérêts économiques et sociaux, elle peut aussi présenter certains avantages. Au niveau politique d'abord, les villes peuvent faire ressortir de cette présence un certain prestige à travers l'image d'une cité qui se républicanise et se laïcise au service de la mythologie du soldat-citoyen. De manière concrète, la présence des soldats et des officiers permet également à l'économie locale de se développer de façon importance grâce à leur consommation courante. En temps de paix, les citadins peuvent aussi se réapproprier les espaces fortifiés comme lieux de promenades ou de kermesses. Le militaire devient lui-même une attraction lors des parades ou des entrainements, et même un défenseur de l'ordre social et républicain, à une époque où l'usage de la force militaire est récurrent pour sauvegarder la sûreté publique et calmer les ardeurs sociales en pleine ébullition. Philippe Diest déconstruit l'idée d'une caserne républicaine qui isolerait les conscrits du reste de la population civile. Les contacts sont au contraire très présents et variés dans le quotidien entre casernés et habitants. Ces nombreux apports de la présence armée amènent ainsi les élus locaux des petites villes, comme Bergues ou Hesdin, à négocier avec les autorités militaires pour qu'une garnison soit implantée dans leurs communes, quitte à entrer en concurrence avec d'autres villes demandeuses.

6 Les grandes places fortes, comme Lille ou Arras, souhaitent au contraire démanteler au plus vite leurs murs qui les cloisonnent depuis trop longtemps. Les bénéfices de ces infrastructures sont jugés trop insuffisants par rapport aux charges qu'elles imposent. Par ailleurs, les bouleversements politiques et techniques donnent finalement raison à ceux qui militent pour la fin de cette situation jugée

« sacrificielle »[3]. De plus, la crise de l'obus torpille[4] entraîne l'obsolescence des forts Séré de Rivières qui perdent aussi en importance stratégique depuis la construction des camps retranchés de Liège et de Namur, entre 1888 et 1891, éloignant un sentiment de menace direct. La nouvelle politique de défense de l'État-major confirme ce ressenti en déplaçant l'ensemble des grands travaux de renforcements vers l'Est aux dépens des frontières septentrionales. Cependant, le démantèlement voulu par les élus locaux s'avère souvent plus complexe que prévu : le poids financier des nombreuses destructions à entreprendre paralyse, en effet, les villes qui, à la veille de l'été 1914, n'ont pu démarrer aucun chantier. La même année, l'entrée massive des Allemands en Belgique et leur progression rapide dans la région du Nord-Pas-de-Calais prend de court les habitants. Philippe Diest parle même de l'émergence d'un sentiment de regret au sein d'une partie de la population face à cette politique de démantèlement (Diest, Depret, 2021).

7 Toutefois, les démolitions s'engagent et se poursuivent avec une grande rapidité au cours de l'entre-deux-guerres : la majeure partie des enceintes de Lille et Dunkerque sont détruites pour favoriser le développement urbain. Pour autant, de nouvelles infrastructures apparaissent dans le paysage au cours du second conflit mondial, mais de la part, cette fois-ci, de l'occupant allemand. Si ce poids du militaire n'est plus ressenti de nos jours, sa mémoire n'en reste pas moins vive. Dans la culture locale, un profond sentiment de patrimonialité est présent vis-à-vis de ces anciens ouvrages des XVIIe, XIXe et XXe siècles. Plusieurs villes se réapproprient ces infrastructures, tant à des fins touristiques comme le musée du Fort des Dunes de Dunkerque, qu'à des fins culturelles et récréatives comme la citadelle d'Arras ou les abords de celle de Lille. Philippe Diest rappelle que le travail de patrimonialisation de ces espaces entrepris par la Commission Historique du Nord est aujourd'hui encore un enjeu important sur tout le territoire régional septentrional.

8 Les infrastructures militaires ne peuvent plus être considérées comme un monde autonome et isolé du reste de l'espace régional. Elles font partie intégrante des activités économiques, sociales et culturelles des villes et campagnes. L'un des intérêts de l'ouvrage tient également à la présence de données quantitatives et à la richesse de la cartographie, qui permettent au lecteur de mieux comprendre

l'organisation militaire et sa présence profonde. Ainsi, pour tous ces apports, l'ouvrage de Philippe Diest peut être considéré comme une référence dans l'historiographie régionale et militaire.

BIBLIOGRAPHIE

BRAGARD P., CHANET J.-F., DENYS C. et GUIGNET P., 2006, *L'armée et la ville dans l'Europe du Nord et du Nord-Ouest - Du* XV*e siècle à nos jours*, Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires Louvain.

DIEST P., 2016, *Le Nord-Pas-de-Calais et l'armée de 1871 à 1914. Le poids des infrastructures militaires au regard de l'économie, de la société et de la politique septentrionales*, thèse de doctorat, X. BONIFACE (dir.), Université d'Amiens.

DIEST P. et CURVEILLER S., 2018, « Le patrimoine militaire littoral », *Bulletin historique et artistique du Calaisis*, n° 204.

DIEST P. et DEPRET J., 2021, *La chute de Lille en 1914, abandons militaires et politiques d'une place forte*, Roclincourt : JD éditions.

DIEST P., 2022 « S'accommoder du risque : magasins à poudre et champs de tir dans l'espace urbain français de 1815 à 1914 », É. D'ORGEIX et N. MEYNEN (dir), *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés* (XVI*e*-XIX*e* *siècles*), Toulouse : Presses Universitaires du Midi, p. 107- 126.

D'ORGEIX É. et MEYNEN N. (dir), 2022, *L'armée dans la ville. Forces en présence, architectures et espaces urbains partagés* (XVI*e*-XIX*e* *siècles*), Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

NOTES

1 Philippe Diest est enseignant chercheur en histoire contemporaine à l'Université Catholique de Lille. Diplômé d'un doctorat en histoire, il est chercheur-associé au laboratoire de l'IRHIS et siège à la Commission Historique du Nord qui mène une politique de valorisation du patrimoine militaire régional.

2 Issues principalement des Archives nationales, départementales (Nord, Pas-de-Calais) et municipales (Lille, Douai, Valenciennes).

3 Voir le « Chapitre IV – Vivre sous la menace », p. 101-102.

4 Au début des années 1880, un nouveau modèle d'obus percutant est mis au point. De forme cylindro-ogivale et équipé d'une fusée-détonateur,

l'obus-torpille décuple la portée maximale et la létalité de l'artillerie, rendant une bonne partie des ouvrages défensifs de cette époque obsolètes, y compris ceux construits récemment ou en cours de construction.

AUTEUR

Charles REVERCEZ
Étudiant en histoire contemporaine au sein du Master Histoire « Relations internationales, guerres et conflits ». Faculté des Humanités, Université de Lille, IRHiS.

WEISS Stéphane, *Avec les combattants des fronts de l'Atlantique. Poches du Médoc et de Charente-Maritime 1944–1945*

Jean-Michel Adenot

RÉFÉRENCE(S) :

WEISS Stéphane, *Avec les combattants des fronts de l'Atlantique. Poches du Médoc et de Charente-Maritime 1944–1945*, La Crèche : La Geste, 2021

TEXTE

1 Cet ouvrage est un prolongement des contacts noués en 2006 entre Stéphane Weiss et Charles Hattstatt, Alsacien ex-déserteur du *Reichsarbeitsdienst* — antichambre de la *Wehrmacht* — ex-membre des Forces Françaises de l'Intérieur dans la Demi-brigade de l'Armagnac, versé ensuite au 158e Régiment d'Infanterie.

2 L'auteur, ingénieur forestier, docteur en histoire, est chercheur associé au Centre de recherche interdisciplinaire en histoire (CRIHAM, Université de Poitiers). Spécialiste de la politique française de réarmement, et, comme l'indique la 4e de couverture, des « dynamiques régionales de sortie de guerre en 1944-1945 », Stéphane Weiss s'écarte de l'épopée militaire et s'engage dans les coulisses des armées modernes. Sur ce front négligé, il questionne les conditions d'existence d'une armée française en pleine reconstruction. Cet essai d'histoire sociale complète les travaux des auteurs des années 2010 (Catala, 2019), focalisés sur le récit des opérations militaires autour des poches de l'Atlantique.

3 Le titre retenu par l'éditeur régional *La Geste* résume l'intention de l'auteur : montrer la vie de combattants piétinant durant neuf mois sur un front secondaire. Par contraste avec le panache des chevauchées mécanisées de l'été 1944, ces sièges laborieux peinent à capter l'attention.

⁂

4 Stéphane Weiss structure son argumentaire en cinq parties d'une soixantaine de pages chacune. La première détaille son corpus et propose de confronter les archives militaires (principalement du Service Historique de la Défense de Vincennes) à des témoignages individuels et à la presse nationale ou régionale. Ajoutons que le choix des trois poches les plus méridionales (Médoc, Royan, La Rochelle) s'explique par une carence relative en sources primaires permettant d'appréhender finement le quotidien des assiégeants des poches — *ou Festungen* — de Saint-Nazaire ou Lorient. Un aperçu géographique nous présente l'aspect peu hospitalier de ces champs de batailles hivernaux. L'exposé s'intéresse ensuite successivement au quotidien des combattants français, au dénuement des troupes et à la mutation d'ex-FFI vers des troupes régulières, avec toutes les incidences logistiques en découlant. Enfin, la dernière partie titrée « Regards sur les opérations » (p. 269) porte sur les entreprises de démoralisation, de l'activité aérienne et des coups de main réciproques. Les combats finaux sont abordés (p. 313 et suivantes) par le biais du travail des reporters de guerre.

5 Les poches ou *Festungen* imposent une guerre de siège aux Alliés, qui délèguent ces opérations à des troupes françaises improvisées à partir de FFI ni préparés ni équipés pour cette mission. Le 18 septembre 1944, le général de Gaulle annonce à Saintes la montée en puissance des Forces françaises de l'Ouest, confiées au général de Larminat. Le sigle FFO sera par la suite décliné (p. 156) en Forces françaises « oubliées ». Oubliées, mais pas marginales puisque les archives confirment leur importance numérique. Jusqu'à 88 300 hommes — et quelques femmes — transitèrent par les trois secteurs étudiés, chiffre dépassant 148 000 pour l'ensemble des poches littorales. Pourtant, un recensement précis indique qu'un quart de ces effectifs n'est plus présent lors des combats d'avril-mai 1945. Cette érosion (p. 31) s'explique par le refus de certains FFI d'intégrer l'armée régulière et des pertes sanitaires constituées à plus des trois quarts par des inaptitudes, conséquence des rigueurs hivernales. Le solde se répartit à parité entre accidentés et blessés au combat. 40 % seulement repartent dans leur unité alors que les renforts proviennent d'Afrique du Nord ou de la 2e DB. Sur ce fond de *turn-over*, les poches deviennent le creuset improbable de la reconstruction d'une armée nationale.

6 Les comptes rendus officiels ne masquent pas la réalité d'un ex-occupant allemand toujours actif. Loin de se limiter à des réduits, les poches préservent leurs accès aériens et maritimes. Sur terre, en l'absence de coupures nettes, le front se découpe autour de points d'appui organisés (p. 86), d'où une vague ambiance de guerre de positions. Stéphane Weiss décrit des positions allemandes défensives autant que lignes de départ pour de fructueuses razzias (p. 273), sources d'approvisionnement et même de prisonniers capturés en vue de futurs échanges. Le succès de ces incursions est facilité par la faiblesse des réserves françaises, mal appuyées par une artillerie chichement dotée. Les 84 canons déployés début 1945 sur les trois fronts du sud-ouest (p. 241) se répartissent en 18 modèles différents et, pour sa part, l'aviation alliée ne survient qu'avec retard contre des Allemands déjà revenus à leurs positions initiales. Sur mer, l'initiative échappe pareillement à l'assiégeant, incapable de bloquer les liaisons entre les poches et l'archipel charentais, jusqu'à un cabotage de troc vers l'Espagne ! La menace relative constituée par quelques unités de second ordre de la *Kriegsmarine* étant précocement annihilée par l'aviation anglaise, les flottilles se limitent à des chalutiers armés, des vedettes ou des chalands, hormis l'engagement de la Royale lors du débarquement français à Oléron. Au fil des pages, le lecteur découvre des assaillants privés de supériorité opérative.

7 Le dénuement des « soldats en espadrilles »[1] de l'été 1944 n'avait pas échappé à leur haute hiérarchie. D'où la recherche de solutions rapides pour satisfaire des besoins « abyssaux » (p. 134) entrant en concurrence avec l'équipement des armées participant aux offensives décisives sur le sol du Reich. Une mutation profonde s'impose pour passer de l'esprit maquisard au combat interarmes. Les fournitures attribuées par les Alliés (p. 138) restent marginales, leur perception étant parfois facilitée par d'utiles connexions aux échelons intermédiaires. La solidarité auprès des civils apporte subsistances et effets. Le « système D » fonctionnant pleinement, Stéphane Weiss multiplie les exemples d'armements et équipements récupérés sur la *Wehrmacht* et sur les inépuisables magasins de l'ex-armée d'armistice (p. 136), encore susceptibles en 1944 de déstocker des dizaines de milliers de casques et de brodequins. À la marge, de nouvelles fabrications sont lancées, tout comme la production d'alcool, *Ersatz* d'un carburant introuvable.

8 Un curieux chapitre « bestiaire » (p. 141) permet de faire la part des animaux compagnons ou alimentaires, de pointer les indésirables et aussi de montrer que le dénuement des troupes françaises ne s'est pas traduit par un retour massif à la traction animale. Ces attelages d'un autre âge ne trouvent tout simplement plus leur place au moment où les deux camps mettent en œuvre les premiers lance-roquettes allemands. Ceux-ci sont l'objet d'un développement cocasse. En effet, les mystérieuses armes de représailles V4 (p. 124) repérées à Royan sont le résultat de l'altération lexicale de leur dénomination officielle, WK, soit *Wufkörper*, acronyme traduisible en lance-roquettes.

9 Les investigations de Stéphane Weiss reviennent rapidement à l'homme campé sous l'uniforme, étudiant les variations du moral, un désenchantement croissant (p. 154), faisant la part entre le bel allant revendiqué par nombre de rapports officiels et des réalités plus rudes. On admire l'exploit réalisé par le général de Larminat et ses services pour faire évoluer en souplesse d'ex-FFI d'obédiences politiques bigarrées en militaires instruits… sans trop ternir leur enthousiasme. Des chefs changent, les formats s'adaptent à la norme prescrite. Une impersonnelle numérotation régimentaire remplace la poésie des noms de maquis. L'auteur décrypte la « crise du moral » (p. 155) postérieurement montée en épingle. La désormais incontournable approche genrée de la période nous est présentée par Stéphane Weiss avec justesse. De brèves évocations permettent d'entrevoir les présences féminines avec tous les stéréotypes attendus : conductrices, auxiliaires administratives et indispensables personnels médicaux. Les femmes combattantes sont l'exception. En quelques pages, l'auteur nous montre le poids des conventions sociales les confinant à des statuts subalternes, quand elles ne sont pas ravalées au rang d'objets fantasmés. Difficile d'objectiver le contexte de punitions équivoques dont quelques civiles suspectées de trahison sont victimes.

10 Si les enjeux autour des matériels évoluent, Stéphane Weiss rappelle néanmoins la persistance de schémas anciens, tel le célèbre « pinard » (p. 220) pour lequel fourriers et consommateurs reprennent spontanément les postures de la Grande Guerre, marraines de guerre comprises. Les chars sont jugés tout aussi déterminants pour l'assaut des réduits allemands. Comme pour l'artillerie,

les récupérations sont hétéroclites. De désuètes chenillettes polonaises côtoient d'anciens B1bis et Somua français de 1940 qui clôturent leur carrière en Charente.

11 Des « regards sur les opérations » terminent l'exposé de ce triple siège atypique. Quelques coups de main français répondent aux sorties allemandes. L'assiégé impose son rythme jusqu'au 1er mars 1945 (p. 276) ; après cette date, les incursions allemandes sont mieux contenues. L'articulation entre les différentes composantes de la contre-attaque se rôde sans que les résultats français deviennent décisifs. Pour saisir l'anormalité de ces combats, l'auteur nous rappelle (p. 272) un pacte conclu entre les protagonistes. Connues depuis 1948, ces négociations aboutirent à une convention furtivement signée le 20 octobre 1944. Celle-ci stipulait que les installations portuaires de La Pallice seraient préservées en échange du respect par les Allemands d'une ligne virtuelle extrême pour leurs incursions. Dans ces conditions, il devient moins surprenant que les tentatives de démoralisation entreprises par tracts, journal d'intoxication et haut-parleurs ne parviennent ni à obtenir une reddition ni à faire fléchir la volonté allemande. L'auteur constate le maintien d'une forte cohésion au sein des troupes encerclées, avec un taux de désertion inférieur à 1 % (p. 300). Le fanatisme idéologique est invoqué, comme la perspective de représailles sur les familles et le traditionnel esprit de corps germanique alors que le *statu quo* permet de conserver la tête haute.

12 La conclusion, titrée « perspectives », souligne la richesse des sources et le contraste entre l'euphorie de l'été 1944, la longueur des sièges et les opérations réalisées au printemps par une armée française ayant réalisé l'essentiel de sa mue. Stéphane Weiss propose de prolonger ses travaux sur le terrain de l'archéologie, discipline en plein essor pour la période et susceptible de livrer d'émouvants artéfacts.

⁂

13 L'historique des opérations militaires n'est pas l'objectif de Stéphane Weiss. Aussi s'attarde-t-il peu sur la formation des poches de l'Atlantique. Il aurait pu développer davantage : celles-ci ne devaient rien aux hasards de la retraite allemande, mais résultaient de l'application

maîtrisée de consignes diffusées dès janvier 1944. Paradoxalement, l'objectif d'asphyxier les alliés par le contrôle des principaux ports de la façade atlantique ne sera pas atteint. Le prix élevé consenti pour prendre Brest ou Saint-Malo s'était pourtant traduit par l'accès à des installations durablement hors d'usage. En revanche, le port artificiel d'Arromanches, les infrastructures de Marseille puis d'Anvers ont réussi à canaliser la logistique de la victoire.

14 L'abondance des sources et le recul du temps permettent à l'auteur de rectifier omissions ou aménagements diversement motivés des Journaux de Marche et Opérations (p. 20) telles les bien réelles exactions maquisardes de l'ex-maquis Soleil (p. 107). La disparition des ultimes témoins l'autorise au constat devenu classique d'une surestimation des pertes allemandes de l'ordre de un à dix (p. 19). De même, Stéphane Weiss pointe le caractère illégal de récupérations (p. 59) qui s'apparentent à des vols, quand ce ne sont pas aux Allemands que sont attribués d'inavouables forfaits (p. 121). Toutefois l'ouvrage évite de sombrer dans une liste de rectifications anecdotiques.

15 Ciblée sur les combattants français, l'étude occulte tant les civils « empochés » (p. 117) que, suivant l'expression de l'historien britannique Basil Lidell Hart, « l'autre côté de la colline », c'est à dire l'adversaire allemand longtemps à l'initiative des opérations. Ce parti pris n'est guère pénalisant dans cet essai d'histoire sociale. Malgré tout, des ordres de bataille actualisés permettraient de quantifier l'évolution du rapport de force. De même, nous ignorons comment les encerclés percevaient leurs opposants. L'exploitation d'archives exclusivement françaises touche ici ses limites. Le parcours étonnant des Allemands antifascistes retournés du CALPO (p. 291) mériterait lui aussi d'être développé.

16 Le plan en cinq parties elles-mêmes calibrées en cinq à six chapitres thématiques multiplie les angles d'approche pour la présentation du quotidien des combattants. Compte tenu du format de l'ouvrage (334 pages), ces points de vue restent forcément synthétiques, mais jamais caricaturaux. Chaque sujet apporte son lot de références archivistiques inédites et constitue à ce titre un socle utile à de futurs approfondissements sectoriels, conceptuels ou à des synthèses aux horizons plus lointains. Très plastique, l'auteur valorise lui-même avec profit cette belle matière. En 2018 il avait publié dans la *Revue*

historique des armées un article concernant les « bombes-fusées » (Weiss, 2018). Plus proche des préoccupations actuelles, il est revenu en 2021 sur les particularités des parcours féminins (Weiss, 2021). Toutefois, la démonstration exposée entraîne quelques redites. La plus visible concerne précisément l'énigme des lance-roquettes WK, logiquement abordée au chapitre des rumeurs puis dans celui des récupérations. Ces quelques répétitions, assez incontournables vu le plan retenu, ne pénalisent pas la lecture. Par contre, nous regrettons le choix éditorial d'une cartographie médiocre (unique carte non datée p. 11) des *cinq* poches allemandes de l'Atlantique mentionnant les sièges et contours de régions militaires que nous identifions comme françaises. L'absence de tout index géographique ou patronymique achève de nous perdre dans le dédale des arrière-pays charentais et médocains où nous renonçons à suivre les opérations. Ces carences indubitablement éditoriales se doublent du choix malencontreux d'un papier bouffant épais certes « issu d'une gestion durable des forêts européennes », mais tout à fait impropre à la reproduction des illustrations. Le flou des photos regroupées en huit feuillets hors pagination n'est imputable qu'à cette économie. La reprise bien plus engageante de l'émouvant cliché du petit char R35 en 4e de couverture en atteste. Nous regrettons ces arbitrages budgétaires décourageant l'amateur du support papier traditionnel.

⁂

17 Au terme d'une succession de tableaux « à hauteur d'homme » (p. 13), Stéphane Weiss nous a convaincu de la pertinence de son approche. Le quotidien des combattants, plus souvent pénible ou ennuyeux que périlleux, devient pleinement perceptible. Leurs expériences vécues nous semblent mieux rendues que par des récits de combats peu représentatifs de la période. Pour la Seconde Guerre mondiale, cette priorité accordée au prisme social rejoint les orientations du CRID 14-18 (Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918). Centré sur l'homme plus que sur le soldat, Stéphane Weiss s'écarte du *militaria* comme des descriptions chronologiques étroitement imbriquées au champ de bataille pour nous faire concrètement percevoir le parcours évolutif de ces combattants français. Ceux-ci sont façonnés par la confrontation armée. Or, nous les découvrons transformés par les conditions de vie en campagne et par une réorga-

nisation vers des unités équipées, formatées et engagées dans la configuration d'une armée redevenue conventionnelle. Avec des moyens dérisoires, le Gouvernement provisoire a réalisé ce tour de force sans avoir réussi à léguer le résultat de cette métamorphose : l'image des combattants en haillons de l'été 1944 constitue toujours le marqueur identitaire de ces événements.

BIBLIOGRAPHIE

CATALA M. (dir), 2019, *Les poches de l'Atlantique 1944-1945. Le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale en France*, Actes de colloque [mai 2015], Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

WEISS S., 2018, « Sur les traces des bombes-fusées des fronts de l'Atlantique en 1944-1945 », *Revue Historique des Armées*, n° 293, 4, p. 115-125.

WEISS S., 2021, « Les femmes dans l'environnement des combattants français des fronts de l'Atlantique en 1944-1945 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 128, 1, p. 159- 176.

NOTES

1 L'auteur reprend un article du journal *Combat* (n° 106, 12 octobre 1944).

AUTEUR

Jean-Michel Adenot
Étudiant en histoire contemporaine au sein du Master Histoire « Relations internationales, guerres et conflits ». Faculté des Humanités, Université de Lille, IRHiS.

GRANDHOMME Jean-Noël, JALABERT Laurent (dir.), *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée. La construction d'un espace du souvenir dans l'Est de la France*

Clara Gonzalez

RÉFÉRENCE(S) :

GRANDHOMME Jean-Noël, JALABERT Laurent (dir.), *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée. La construction d'un espace du souvenir dans l'Est de la France*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2022

TEXTE

1 L'ouvrage *Les marqueurs mémoriels de la guerre et de l'armée* est issu d'un colloque de 2016 sur les thèmes des relations entre conflits, urbanismes et territoires. Il pose la question de la manière dont la présence militaire a façonné les paysages urbains et périurbains, sur un territoire donné et sur une période longue (du XVe siècle au XXIe siècle), ce qui le démarque des études habituelles dont le sujet est plus limité dans l'espace et le temps (Jalabert, 2014 ; Pontet, 2016). Grâce à diverses études de cas, l'objectif est d'apporter des clés de compréhension des marqueurs mémoriels. Pour ce faire, dix-neuf historiens, historiens de l'art et géographes, sous la direction de Jean-Noël Grandhomme[1] et de Laurent Jalabert[2], mettent en relation la diversité de ces marqueurs (infrastructures militaires, monuments aux morts, noms de rues, etc.) dans le but de saisir l'histoire et la mémoire d'un territoire. Les acteurs proviennent volontairement de disciplines multiples afin d'entremêler des approches historiques, sociologiques, philosophiques ou géographiques, mais aussi des questions patrimoniales (tourisme de mémoire). Le colloque, dont l'objectif était de s'interroger sur la définition des marqueurs mémoriels, peut être un point de départ pour leur étude et leur connaissance. Il offre un éventail d'analyses sur la richesse des traces de notre passé : d'où proviennent-elles ? Comment les transmettre ? Comment les utiliser ? Cette étude est une ressource permettant

d'appréhender au mieux les marqueurs mémoriels, afin d'apprendre à les reconnaître et à se les approprier. Cet ouvrage s'inscrit dans un renouvellement global de la recherche autour des traces du passé et de leur mémorialisation, à l'image du projet RUINES porté depuis 2019 par Stéphane Michonneau[3]. Celui-ci cherche à saisir l'impact des ruines sur la société et nos relations avec le passé.

2 Le colloque est organisé de manière thématique, en étudiant d'une part les marqueurs mémoriels de la guerre et d'autre part les marqueurs mémoriels de l'armée. Ces deux thèmes peuvent néanmoins paraître similaires et difficiles à différencier. La complexité de l'ouvrage réside donc dans cette supposée dualité qui conduit toutefois à des interférences, des concordances. Méthodologiquement, ces deux grands axes sont abordés similairement. Dans les deux cas, l'organisation est chronologique : les prémices sont tirées de l'époque moderne (dès le XVIe, et même plus ancien, dès le XIIe siècle pour la deuxième partie), puis d'éléments plus récents (XXe siècle) pour enfin terminer sur un discours en phase avec l'actualité (XXIe siècle). Cette méthode permet d'ouvrir la réflexion sur des questions essentielles à la construction d'une identité. Elle fait également sens avec l'introduction de Laurent Jalabert, dans laquelle est clairement évoquée l'importance d'appréhender le passé, pour mieux vivre le présent et envisager un avenir plus serein. Cela justifie une étude plus chronologique que thématique, même si cette approche semble moins mettre en relation les différentes idées soutenues par les intervenants. Il est également précisé qu'une approche quantitative n'aurait pas été recommandée puisque la vision mémorielle peut varier en fonction des points de vue de chacun. C'est pourquoi les intervenants exposent des exemples résultants de plusieurs époques et domaines de recherche.

3 Dès le départ, l'accent est mis sur la pluralité des marqueurs mémoriels et de leurs utilisations. L'objectif, en choisissant des études de cas d'époques et de natures différentes, est de dresser un éventail de ces marqueurs. Les intervenants en dressent une liste non exhaustive, pour démontrer l'interdisciplinarité du sujet, l'importance de croiser les matières pour comprendre au mieux leur fonctionnement. Prenant d'abord l'exemple de la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours (1484) et de la chapelle funéraire de la famille Savigny (1521-1530), Raphaël Tassin ouvre le débat en mettant en évidence l'interférence

des usages religieux et politique, ou individuel et familial, d'un unique monument. On discerne tôt cette volonté de croiser les disciplines. À travers le monument aux morts de Nancy, Jean-Christophe Blanchard s'intéresse aux distorsions mémorielles et au risque d'amnésie collective qui peut en découler. On prend alors conscience de la complexité des strates de la mémoire, ce que Lucie Villeneuve de Janti confirme en évoquant la porte Désilles (Nancy) et l'évolution de ses symboles au cours des siècles. Laura Joaquin porte le débat à une époque plus récente, démontrant que les questions mémorielles persistent. Elle s'intéresse au monument aux morts de Nancy (1925) et au monument de la Victoire (1921-1925) pour évoquer la difficulté à faire ériger ou perdurer certains marqueurs mémoriels. Ces exemples démontrent leur richesse, mais aussi leur fragilité en raison du risque de tomber dans l'oubli par manque d'intérêt.

4 Quand des traces peuvent être considérées comme concrètes, il en existe des plus discrètes qu'il est opportun d'évoquer pour insister sur leur caractère pluriel. De nombreux marqueurs sont hérités du passé et sont entretenus pour être transmis aux générations futures (églises, monuments aux morts, etc.). D'autres ont été établis à la suite d'un évènement, sans lui être directement liés, pour rendre hommage dans l'espace public (nom de rues, etc.). C'est l'objet d'étude de Francis Grandhomme, qui expose, à travers une approche toponymique, l'inscription des faits historiques dans l'espace public. Il apporte un nouveau regard sur les traces de notre passé, en faisant comprendre qu'elles existent sous des formes multiples.

5 Lorsque les marqueurs mémoriels sont nombreux et mouvants, leur traitement peut s'avérer inégal et ne peuvent être étudiés à la même échelle. Un odonyme [4] ne peut pas être porté à la même échelle qu'un lieu de mémoire à proprement parler. À travers une approche complémentaire, Mickaël Mathieu, Jean-Arthur Noïque et Hendry Brousse évoquent les monuments liés aux batailles pour réfléchir à ces disparités. Ils prennent pour exemples la bataille de la Marne en Meuse, la mémoire de la 1ère Armée française et les combats du 2e corps d'armée dans le sud des Hautes-Vosges (1944-1945). Mickaël Mathieu se réfère au rayonnement culturel et touristique de la bataille de Verdun (21/02 – 18/12/1916) qui, involontairement, tend à renvoyer au second plan la bataille de la Marne (05/09 – 12/09/1914). L'impact du tourisme de mémoire sur certains lieux rend urgente la

matérialisation des marqueurs à des fins de consolidation mémorielle. Une prise de conscience est nécessaire pour les faire exister, perdurer.

6 Pierre-Louis Buzzi complète ces propos en traitant des marqueurs directement liés aux victimes. Il s'intéresse au rôle des Italiens durant la Grande Guerre et à la façon d'honorer leur participation pour leur permettre de se construire leur propre identité. En parallèle de ces marqueurs moins visibles, Simon Petitot répond en étudiant le cas de la Ligne Maginot, porteuse d'une image plutôt négative. Ces premiers chercheurs exposent ce que peuvent être les marqueurs mémoriels ; divers, provenant de tous horizons. Ils sont fragiles, multiples, soumis à un « cycle de vie » (p. 18).

7 En suivant le plan chronologique du colloque, Thierry Bontems propose une approche géographique et de cartographie numérique, en ouvrant les marqueurs de la guerre aux questionnements du XXIe siècle. À l'ère du numérique, de nouveaux acteurs (Internet, Google Earth, etc.) permettent une forme inédite de transmission de la mémoire, qu'il est nécessaire de saisir. Ces nouvelles technologies permettent de relier histoires et ressources, comme a su le faire le Musée virtuel de la Résistance en Vercors (Isère).

8 Dans une démarche plus thématique, celle de la réutilisation des infrastructures militaires, bien que gardant une logique chronologique, les intervenants suivants se questionnent sur les marqueurs de l'armée. Jean-Noël Grandhomme et Gilles Muller s'intéressent à l'église de garnison allemande Saint-Maurice à Strasbourg (XIVe siècle) et aux murs de Haguenau (vestige de la Porte de Wissembourg, 1115). Ils évoquent les relations entre les générations actuelles et leur passé, et leur manière de se l'approprier. Nous observons un attachement particulier à des marqueurs, puisque même s'ils sont ressentis de manière indirecte, ils restent le reflet d'une identité, comme pour la communauté italienne évoquée précédemment. On note l'impact émotionnel de certains marqueurs, raccrochant l'homme à son passé.

9 À l'aide de traces issues d'une époque plus récente, Pierre Labrude, Pierre-Alain Antoine et Jean-Marie Simon s'intéressent à la présence américaine dans le Grand-Est à l'époque de l'intégration de la France à l'OTAN (1950-1967). La réutilisation des espaces est un facteur clé de la conservation des marqueurs mémoriels. L'accent est porté

sur les *Housing Areas*, destinées à accueillir les familles américaines et devenues à leur départ des habitations civiles. L'interrogation est la suivante : jusqu'où peut aller l'utilisation des marqueurs mémoriels ? Ici, les nouveaux habitants ont quelque peu modifié les lieux de vie, mais sont restés sensibles à la préservation de leur origine, en perpétuant un mode de vie « à l'américaine ». L'aspect affectif d'une mémoire commune est de nouveau mis en discussion.

10 Denis Mathis et Anne Mathis s'intéressent au « recyclage » (p. 269) des hydrosystèmes défensifs militaires de Basse-Alsace (projet « Route de la Ligne Maginot »). Leur réemploi montre l'importance d'insérer des marqueurs dans les projets territoriaux, pour leur conservation et leur transmission. C'est aussi le cas à Metz, où la production de marqueurs dans l'espace public fait partie intégrante du processus de réaffirmation d'une identité. L'ouvrage prend fin en ouvrant sur ces questionnements actuels. Il est indispensable d'interroger ces lieux pour créer des espaces mémoriels, ici dans un but économique et touristique, parfois dans des buts plus sociaux, comme les *Housing Areas*. Leur omniprésence peut pousser les acteurs à se poser la question du devoir de préservation du patrimoine militaire au nom de l'Histoire ou du droit à en effacer une partie.

11 Ce qui ressort de cet ouvrage est l'importance du cycle de vie des marqueurs mémoriels. Entre distorsions mémorielles et complexité des strates de la mémoire, comme l'attestent Jean-Christophe Blanchard ou Lucie Villeneuve de Janti, et vulnérabilité de l'existence des marqueurs, mise en lumière par Mickaël Mathieu ou Pierre-Louis Buzzi, il est essentiel de savoir les repérer et les lire. Pour répondre à ces questionnements, Thierry Bontems à travers la numérisation du passé, Jean-Marie Simon par le biais des *Housing Areas* ou encore Anne et Denis Mathis au moyen des projets territoriaux, tentent de nous expliquer les différentes façons de les faire vivre.

12 En s'articulant autour d'une réflexion bâtie sur un riche éventail d'expérimentations et d'études de terrains, cette publication met en exergue la place, l'utilité, le devenir et les limites des marqueurs mémoriels dans nos sociétés. L'ouvrage se distingue des autres travaux sur ce sujet dans le sens où ses auteurs analysent les marqueurs mémoriels sur une vaste période, ce qui permet de

comprendre leur évolution, leur fragilité, leur diversité. L'exemple de l'Est de la France, fortement marqué par la présence militaire, en temps de guerre comme en temps de paix, rend l'étude transposable à tout autre territoire. En effet, en étudiant des marqueurs de tous horizons, reconnus ou moins évidents, même les espaces moins touchés par les batailles et par la présence de constructions militaires peuvent prendre cette étude comme modèle, ce qui en fait un élément clé pour la recherche scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

JALABERT L. (dir.), 2014, *La mémoire de la Première Guerre mondiale dans les Pyrénées-Atlantiques*, Pau : Cairn.

PONTET J. (dir.), 2016, *Dictionnaire des monuments aux morts du Pays Basque de la Grande Guerre*, Bayonne : Éditions Koegui.

NOTES

1 Professeur des universités en histoire contemporaine – Université de Lorraine, CRULH.

2 Maître de conférences habilité à diriger des recherches en histoire moderne – Université de Lorraine, CRULH.

3 Stéphane Michonneau, professeur des universités en histoire contemporaine, Institut de Recherches Historiques du Septentrion (UMR 8529), *Les usages politiques et sociaux des ruines de guerre entre résilience, commémoration et patrimoine – Ruines*.

4 « L'odonymie est la branche de la toponymie qui s'intéresse aux noms de voies, notamment rues, boulevards, impasses etc., et plus généralement d'espaces publics ouverts (places, esplanades, squares, etc.) voire, au sens le plus large, à l'ensemble des noms d'espaces publics. », BOURON J.-B., 2021, « Odonymie », *Géoconfluences*, [en ligne], http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/odonymie, consulté le 21 juin 2023.

AUTEUR

Clara Gonzalez
Doctorante en histoire contemporaine, ITEM, Université de Pau et des Pays de l'Adour